Plus de 46,000 fans en délire

LA PREMIÈRE AU MANIC 5-3

pages 2, 3 et 7

Victoire de 5-2 sur les États-Unis

QUÉBEC BOUDE ÉQUIPE-CANADA

pages 4 et 5

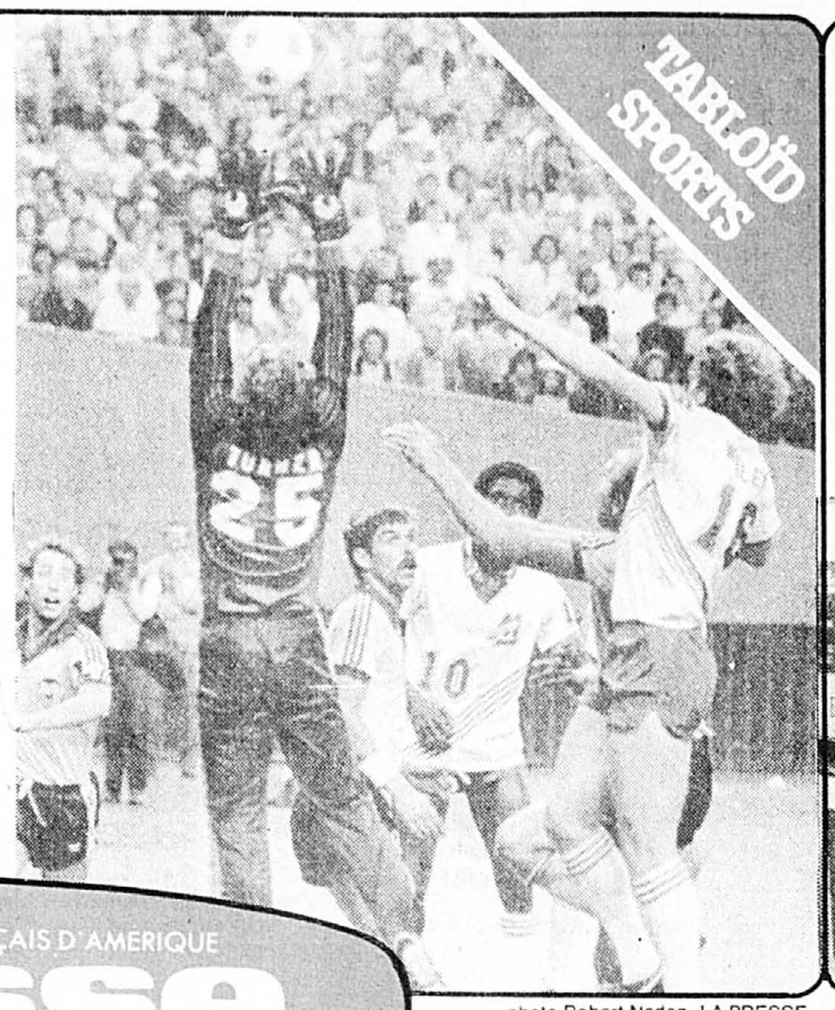
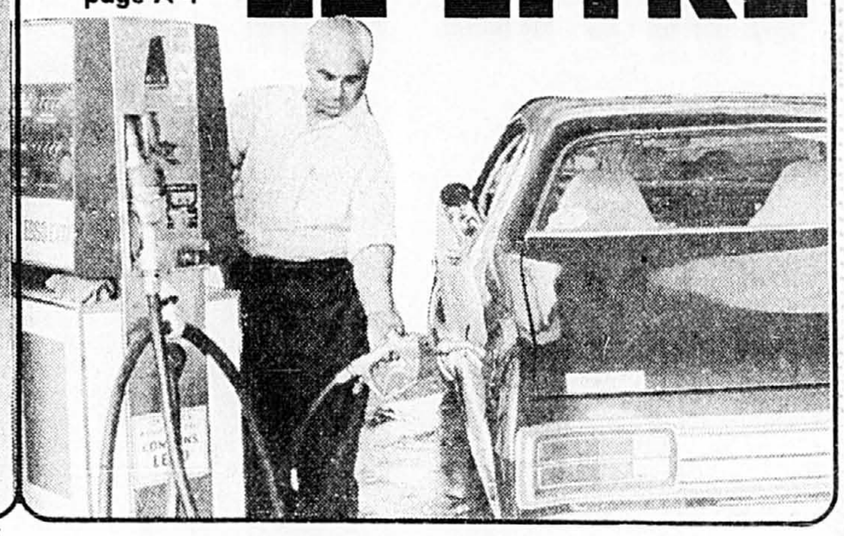


photo Robert Nadon, LA PRESSE

DÈS LE 1er SEPTEMBRE

ESSENCE: 39.9 CENTS LE LITRE

page A 4



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 cents MONTRÉAL, MARDI 25 AOÛT 1981, 97e ANNÉE, no 202, 76 PAGES, 4 CAHIERS •

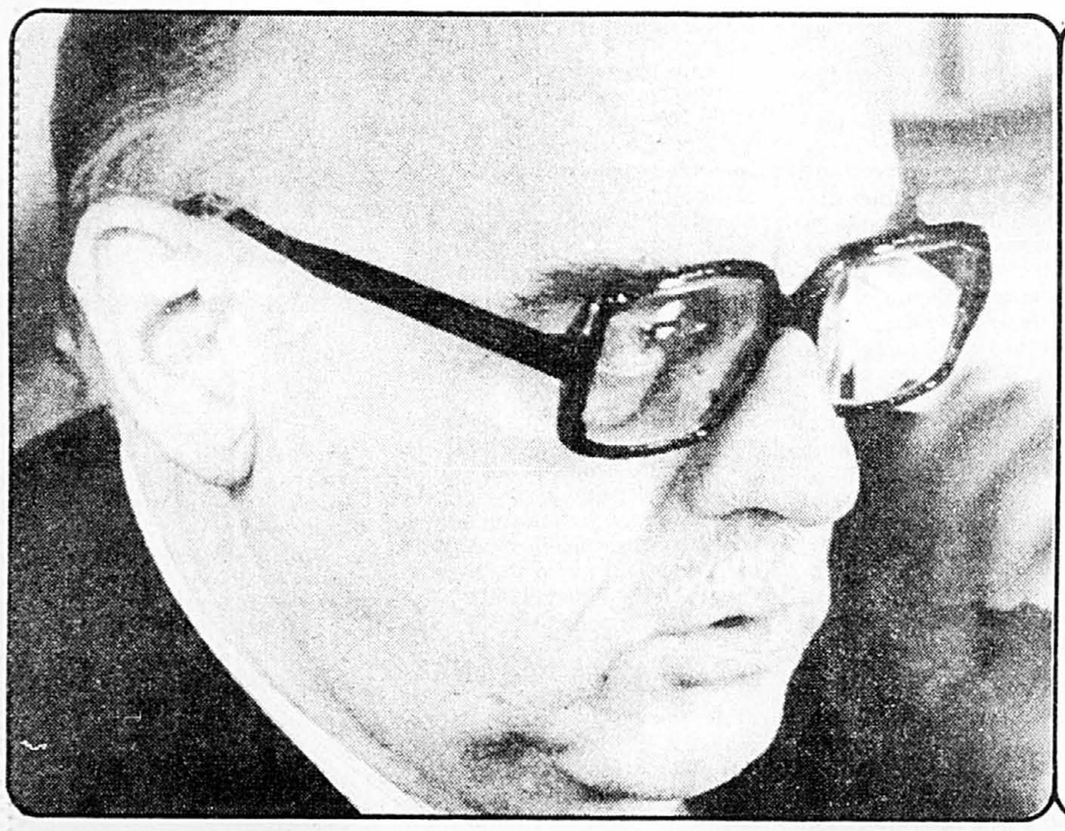
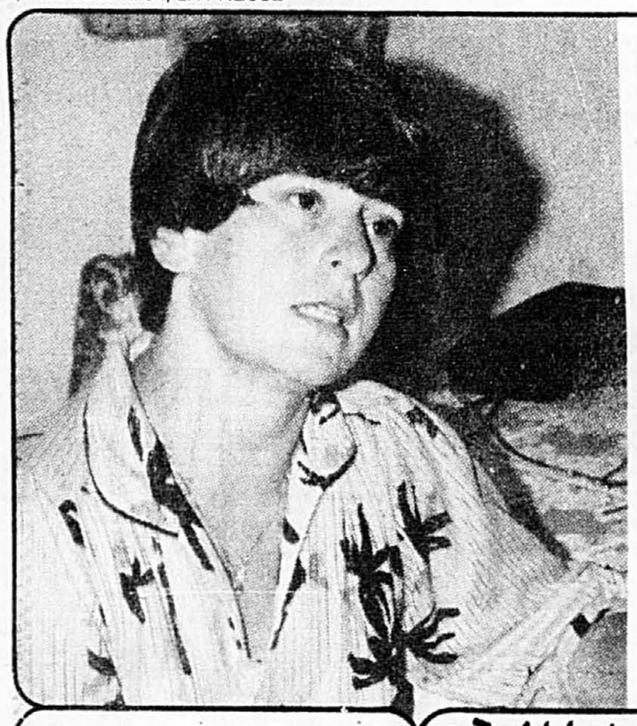


photo Jean Allen, LA PRESSE

MAL GÉRÉE, MONTRÉAL A PERDU $27 MILLIONS

Le vérificateur dénonce la centralisation «au plus haut niveau».

page A 3

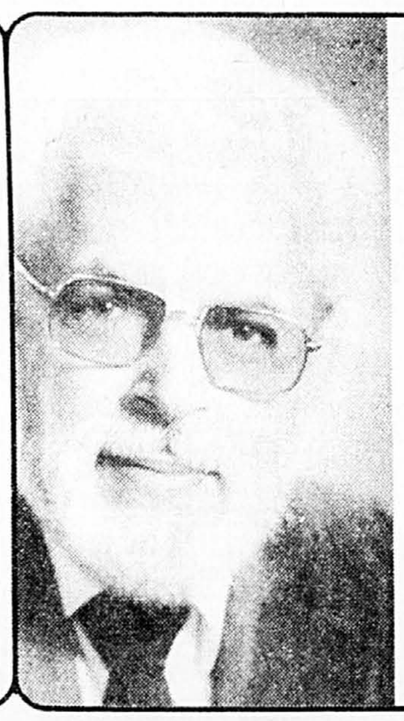


UNE DES RESCAPÉS DU FLEUVE

«J'ÉTAIS LA SEULE À PORTER UN GILET DE SAUVETAGE»

révèle Pauline Lachance, dont deux amis se sont noyés dimanche soir à la hauteur des rapides de Lachine. L'autre ami a été rescapé presque «par miracle».

page A 3



APRÈS 13 ANS

THIBAULT CÈDE LA PLACE À PIERRE O'NEIL

comme grand patron de l'information à Radio-Canada

page A 13

ÉDITO

M. HAIG A-T-IL COMMIS UNE AUTRE BÉVUE?

PAR JEAN PELLERIN

page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: B 9 à B 11, C 7 à C11
Arts et spectacles: A 13 à A 15, B 12
Décès, naissances, etc.: C 12
Économie: B 1 à B 7
FEUILLETON: B 10
Horoscope: B 11
Le monde: B 8
Météo: A 2
Mots croisés: C 7
Télé-câble: A 15
Télévision: A 13
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 6

TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 22, 23
— Télévision: 23
Bandes dessinées: 24
Contact: 13 à 20
Mots croisés: 24
Quoi faire aujourd'hui: 22

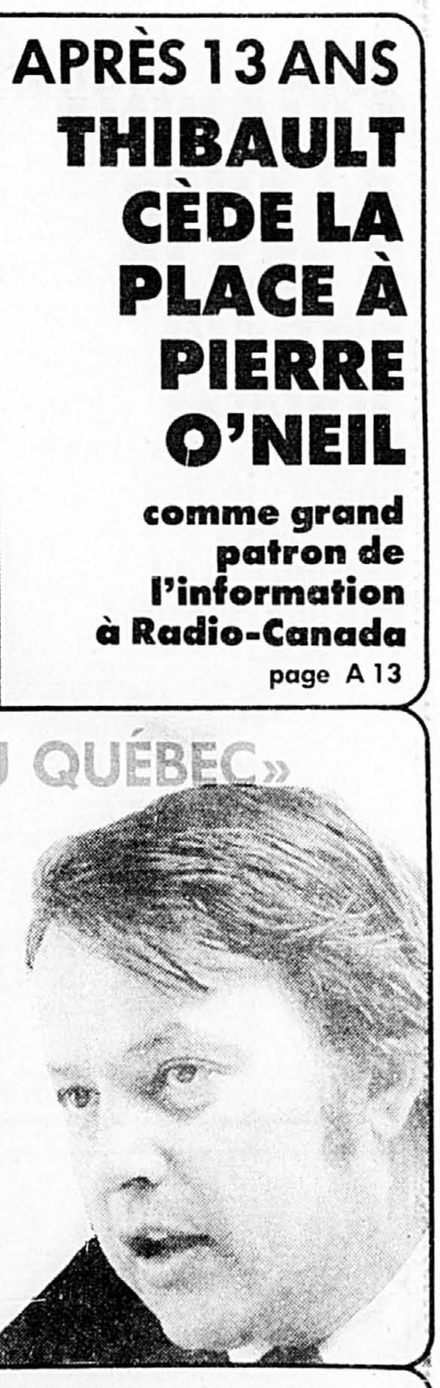


«LE PLUS GROS PROJET DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC»

DES MILLIARDS INVESTIS DANS LE ST-LAURENT

■ **Un porte-parole du ministre Bernard Landry a annoncé un programme d'amélioration portuaire et de développement industriel, incluant d'abord un grand nettoyage du fleuve. Ce projet coûterait plus que les $16 milliards de la Baie James.**

page A 4



SÉQUELLE DU CONFLIT DES AIGUILLEURS

COMPAGNIES AÉRIENNES: 10,000 LICENCIEMENTS

page A 8

Montréal Trust

Chez-nous, vos intérêts sont bien servis.

Un réseau complet et efficace de BUREAUX IMMOBILIERS

SERVICES FINANCIERS SUR MESURE
PLACE VILLE-MARIE/861-1681
CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW/695-5230
SHERBROOKE/565-1933

Lazure annonce une politique de la famille doublée d'un volet nataliste

Parallèlement à l'élaboration d'une politique d'ensemble de la famille, le gouvernement québécois préparera «une politique de population et d'immigration», dont on ne cache pas les visées natalistes, afin d'obvier aux effets anticipés de la décroissance démographique dans la belle province.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le ministre d'État au Développement Social à la conférence de

NICOLE BEAUCHAMP

l'Union internationale des organismes familiaux (UIOF) qui clôturait ses ateliers de discussions par une plénière. Avant d'entrer dans le vif du sujet, M. Denis Lazure a d'abord tracé un portrait démographique du Québec avec des chiffres mettant en relief l'inversion de la pyramide des âges. En 1978, on comptait quatre jeunes de 15 ans et moins pour une personne âgée de 65 ans et plus. Cette proportion tombera à un pour un en l'an 2,031.

«Le gouvernement a donc la responsabilité de prévoir ces phénomènes ainsi que les ajustements qu'ils commanderont. Mais par-dessus tout, le gouvernement doit faire face à une responsabilité relativement nouvelle, soit influencer de façon sensible les transformations de la population avec deux outils qui s'offrent à lui: la natalité et la migration. Un gouvernement moderne a donc la responsabilité de se doter d'une politique familiale et d'une politique de population et d'immigration», a enchaîné le ministre Lazure.

Difficiles à dissocier, les deux projets ont cependant suscité la mise sur pied de deux comités interministériels distincts dont les travaux se dérouleront sous la responsabilité du ministère d'État au développement social. Le premier s'attardera à faire le point sur la situation démographique du Québec et proposera des «objectifs démographiques» ainsi que les modifications nécessaires aux principaux programmes gouvernementaux. «Que ce soient les services de garde, l'accès au logement ou les règles fiscales, il n'y a pas de recette magique pour encourager les naissance», a indiqué M. Lazure.

Quant à l'autre comité ministériel, sa tâche consiste à cerner les problèmes de la famille, voire des types de familles québécoises, et à formuler une politique d'ensemble cohérente qui englobe tous les aspects de la vie (environnement, habitation, travail, éducation, etc.). Échéance des deux groupes de travail pour remettre leur rapport final: un an. Après avoir franchi les étapes de la filière gouvernementale jusqu'au conseil des ministres, les deux énoncés de politique feront l'objet d'une vaste consultation auprès des principaux intéressés sous forme de livre d'une couleur quelconque. «Il est tout à fait prématuré d'entrevoir un ministère d'État à la famille», a dit M. Lazure.

Celui-ci a de plus précisé que ces gestes constituaient une réponse officielle du gouvernement au mémoire que lui adressait en mai dernier la Fédération des Unions de Familles Inc., et qu'il n'a pas manqué d'encenser. Le secrétaire de cet organisme a ainsi attrapé la balle au bond: «C'est un message rempli d'espoir qui témoigne du désir d'accroître le dialogue entre les familles et l'État», a répondu M. Jacques Lizée. De leur côté les porte-parole de l'OFAQ (Organismes familiaux du Québec), n'ont pas réprimé sur le vif leur dépit.

«Je me sens frustrée, a déclaré Mme Denise Laporte-Dubuc. C'est comme si M. Lazure se réveillait tout à coup en oubliant de reconnaître le travail de déblayage de l'OFAQ qui regroupe 25,000 familles. Il confond en outre politique de natalité et politique familiale. Il y a encore du chemin à parcourir avant que l'on puisse croire qu'on va l'obtenir cette politique d'ensemble de la famille.»

Malgré ces malaises et tiraillements au sein des mouvements familiaux québécois, l'allocution de l'écrivain Maurice Champagne-Gilbert, qui agissait à titre de rapporteur général de la conférence de l'UIOF, s'est attirée les applaudissements nourris et unanimes de l'auditoire en prenant l'allure de la vie. «Au coeur de ces travaux, on retrouve la démotivation des parents qui se répercute sur la natalité. Pourquoi faire des enfants dans un monde où c'est pénalisant d'en avoir et de les éduquer. La politique familiale souhaitée n'est pas une politique sociale pour des individus, mais une politique visant une entité communautaire qui va situer le développement de la famille sans le déconnecter de l'école, du travail, etc. Il faut que les mouvements familiaux deviennent une force de plus en plus politique, aussi puissante que les syndicats, pour faire valoir les revendications des parents», a-t-il dit en substance.

L'EXÉCUTIF DU PQ S'ENTEND

La prochaine élection se fera sur la souveraineté

QUÉBEC — La condamnation, au cours du week-end, par René Lévesque et l'exécutif du Parti québécois, de l'expression «élection référendaire», ne signifie nullement que le parti et le gouvernement rejettent l'idée de se servir d'une élection générale pour obtenir le mandat de réaliser la souveraineté du Québec.

LOUIS FALARDEAU
de notre bureau de Québec

C'est plutôt le contraire.

C'est l'expression «élection référendaire, et non l'idée qu'elle exprime, qui a été rejetée par l'exécutif péquiste, en raison de l'ambiguïté qu'elle entretient quant à ces deux modes bien distincts de consultation populaire, et de la connotation négative qu'elle revêt pour les partisans de l'indépendance depuis la cuisante défaite de mai 80.

Si les membres de l'exécutif ont facilement réalisé un consensus là-dessus, ils se sont également tous trouvés d'accord, René Lévesque compris, pour dire que la prochaine élection générale au Québec devrait avoir l'option souverainiste comme un des thèmes majeurs, qu'elle devrait porter sur cette option au point qu'on ne puisse choisir le PQ sans choisir en même temps son option constitutionnelle.

Les membres de l'exécutif sont donc d'accord pour proposer qu'on modifie le programme du parti en conséquence de façon à mettre l'élection générale sur le même pied que le référendum comme première étape sur la route de l'accession à l'indépendance.

Il ne lui reste qu'à formuler la proposition qu'il fera aux membres à cet effet au congrès de décembre, et ce sera fait le 11 septembre, date de sa prochaine réunion. C'est alors qu'on décidera s'il faut inscrire dans le programme que la **prochaine** élection se fera sur l'option ou simplement indiquer qu'une élection peut servir de première étape dans l'accession à la souveraineté.

D'autre part, l'exécutif a également abordé la question de l'autonomie du parti à l'égard du gouvernement et un courant très majoritaire s'est dessiné pour que le congrès soit amené à étudier plusieurs mesures en ce sens.

L'idée par exemple, de donner au parti un porte-parole qui ne soit pas le chef du gouvernement est loin d'avoir été abandonnée. Une des hypothèses de solution, soit celle de créer un poste de secrétaire général qui serait à la fois le porte-parole du parti et le grand patron de la permanence, a toutefois été écartée après une consultation menée auprès des membres.

Il semble qu'un large consensus se soit plutôt dégagé en faveur d'une autre solution qui répond aux mêmes objectifs: on proposera d'amender les statuts du parti afin que le vice-président devienne automatiquement président du conseil exécutif (il ne semble pas que cette proposition viendra de l'exécutif). La personne élue se verrait alors conférer un prestige qui en ferait un porte-parole écouté du parti pour peu qu'elle le veuille et deviendrait en même temps responsable de la permanence. Jusqu'à maintenant, le président du conseil exécutif n'était pas choisi par le congrès mais désigné par l'exécutif.

D'autres mesures sont également étudiées pour accroître l'importance du parti par rapport au gouvernement et on pense notamment à concrétiser l'intervention du premier dans l'action législative et budgétaire en créant des comités mixtes parti-gouvernement.

Agenda chargé pour les ministériels

QUÉBEC (PC) — Les 80 députés du Parti québécois se réuniront jeudi et vendredi de cette semaine au lac Delage, près de Québec, afin de préparer la session parlementaire qui s'ouvrira vraisemblablement le 20 octobre prochain.

Les députés en profiteront pour définir l'attitude qu'ils adopteront au cours des six commissions parlementaires qui siégeront d'ici la reprise des travaux de l'Assemblée nationale.

Ils seront également saisis d'un rapport préparé par le député de Trois-Rivières Denis Vaugeois, sur le rôle des députés à l'Assemblée nationale.

Les péquistes comptent mettre la dernière main à la tournée de tous les comtés du Québec qu'ils effectueront à la mi-septembre.

Parmi les commissions parlementaires qui siégeront d'ici octobre, il faut mentionner celle du Travail, qui se penchera sur le droit de grève dans le secteur public; celle des Communications sur le rapport Paré; celle des Finances pour entendre le Vérificateur général; celle de l'Assemblée nationale, pour entendre le Protecteur du citoyen; et celle de la Justice sur la Charte des droits de la personne.

Par ailleurs, le conseil national du PQ se réunira les 3 et 4 octobre afin de préparer le congrès biennal péquiste de Montréal, du 4 au 6 décembre 1981.

DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

Un téléjournal coûterait $10 millions à Radio-Québec

Pour pouvoir présenter quotidiennement un téléjournal sur les ondes de Radio-Québec, le gouvernement du Québec devra injecter dans son réseau de télévision québécois une somme supplémentaire de quelque $10 millions dès la première année d'opération de ce futur service de nouvelles.

MICHEL GIRARD

Ce supplément de $10 millions est fort important si l'on tient compte du fait qu'il représente à lui seul le quart du budget actuel (un peu plus de $40 millions) de Radio-Québec.

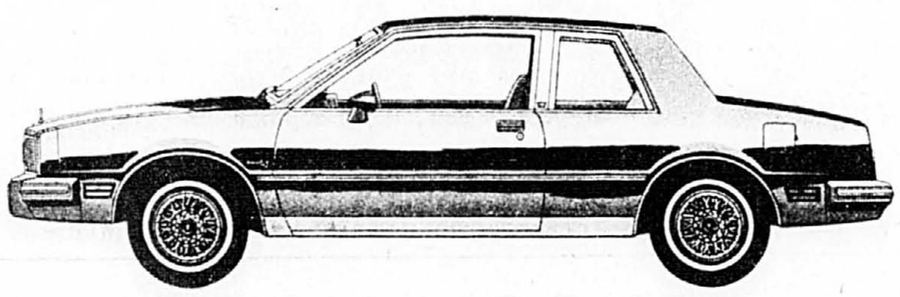
C'est ce qu'a confirmé à LA PRESSE le chef de cabinet du ministre des Communications, Réal Barnabé. La décision concernant l'ajout ou non de ce téléjournal à l'intérieur de la programmation de Radio-Québec sera prise par le gouvernement Lévesque au milieu de l'automne prochain. Si la réponse est positive, ce téléjournal pourra être diffusé dès septembre 1982.

Le budget initial du téléjournal se répartit comme suit: $3 millions pour les nouvelles immobilisations (aménagement d'un nouveau studio réservé en permanence pour le service des nouvelles, achat de divers équipements spécialisés, etc.), et $7 millions pour couvrir les frais d'opération de la première année de fonctionnement (le personnel, la couverture des événements, les communications, etc.).

L'étude de la mise sur pied de ce nouveau service d'information par le gouvernement du Québec préoccupe grandement l'Association des réalisateurs de Radio-Québec qui se questionne sur les réelles intentions du gouvernement qui, d'un côté, semble fort intéressé à investir $10 millions dans le téléjournal et, du même souffle, n'hésite pas à couper le budget actuel de $4,2 millions.

Conséquences de ces compressions budgétaires sur la nouvelle programmation de Radio-Québec qui sera diffusée à compter de septembre: la production locale sera coupée de 130 heures environ (300 heures au lieu de 430 comme l'an dernier), la coproduction passera cette année de 70 heures à seulement 50 heures, et les nouvelles acquisitions d'émissions seront réduites de 200 heures (l'an dernier, il y en avait pour 400 heures). Comme le réseau de télévision québécois diffusera le même nombre d'heures d'antenne, cela revient à dire que les spectateurs auront droit à des reprises en grande quantité.

LES VOITURES X À TRACTION AVANT DE GM SE VENDENT BEAUCOUP PLUS QUE TOUTE AUTRE COMPACTE 1981!*



FAITES L'ESSAI D'UNE PONTIAC PHOENIX, VOUS SAUREZ POURQUOI.
RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI CHEZ LE CONCESSIONNAIRE.

✓ NOUVELLES VOITURES X 1981 DE PONTIAC
✓ GRAND CONFORT POUR 5 PERSONNES
✓ TRACTION AVANT DE CONCEPTION ULTRA-MODERNE
✓ SUCCÈS PROUVÉ PAR LES VENTES
✓ MOTEUR 4 CYLINDRES STANDARD
✓ MOTEUR V6 LIVRABLE
✓ COUPÉS 2 PORTES ET MODÈLES 5 PORTES AU CHOIX



EN PLUS: SANS DOUTE LA MEILLEURE AFFAIRE QUI VOUS SERA JAMAIS OFFERTE SUR UNE TOUTE NOUVELLE PHOENIX!

Choix étendu d'équipements et de couleurs. LIVRAISON IMMÉDIATE! Allez sans tarder chez le concessionnaire Pontiac pendant qu'il dispose d'un beau choix. Ses offres pourraient être encore plus avantageuses!

PONTIAC PHOENIX Rien ne marche comme Pontiac!

*D'après les immatriculations enregistrées par R.L. Polk pour l'année civile 1981 jusqu'en avril, concernant les ventes combinées de Chevrolet Citation, Pontiac Phoenix, Oldsmobile Omega et Buick Skylark.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI — Minimum: 13 Maximum: 24 — Ensoleillé avec quelques passages nuageux

DEMAIN — Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Outaouais	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Laurentides	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	—	22	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Mauricie	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Québec	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	—	24	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Rimouski	—	22	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Gaspésie	—	20	Ensol., pass. nuageux	Pas de changement
Baie-Comeau	—	22	Ensol., pass. nuageux	Ensoleillé
Sept-Îles	—	18	Ensol., pass. nuageux	Pas de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	12	19
Alberta	Pass. nuageux	Edmonton	10	24
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	13	28
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	16	27
Ontario	Ensoleillé	Toronto	12	23
Nouveau-Brunswick	Clair	Fredericton	10	18
Nouvelle-Écosse	Clair	Halifax	10	18
Ile-du-Prince-Edouard	Clair	Charlottetown	10	16
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	8	13

La Quotidienne
Tirage d'hier
4 - 5 - 3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	18	26	Miami	26	32	Pittsburgh	14	28
Buffalo	18	26	New York	20	29	San Francisco	14	22
Chicago	16	28	Nlle-Orléans	23	33	Washington	19	29

vers les capitales

Amsterdam	14	21	Hong Kong	29	32	Oslo	9	21
Athènes	23	33	Le Caire	—	—	Paris	15	23
Berlin	10	19	Lisbonne	16	31	Rome	17	28
Bruxelles	9	15	Londres	14	22	Séoul	20	29
Buenos Aires	16	21	Madrid	15	32	Stockholm	7	13
Copenhague	12	19	Moscou	18	30	Tokyo	22	30
Genève	10	21	Mexico	12	23	Vienne	11	19

vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	24	28	San Juan	24	31
Barbade	25	30	Nassau	24	33	Trinidad	23	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $2.10; Lundi au vendredi $1.50; Samedi seulement 0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) 285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

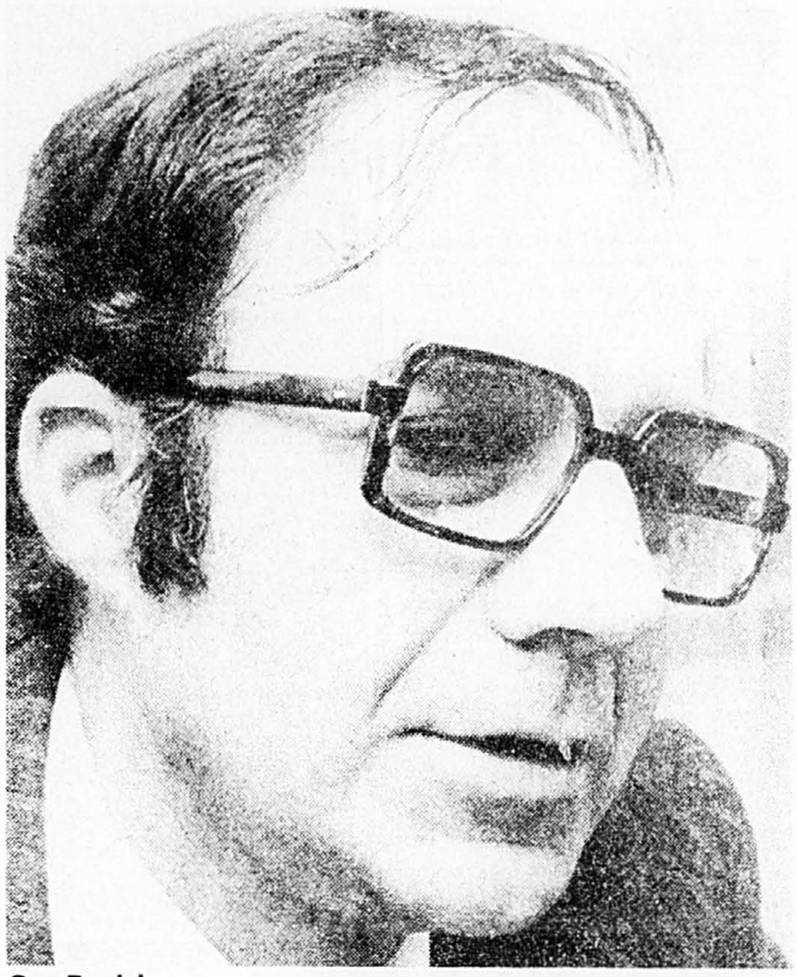
la presse

JUGEMENT SÉVÈRE DU VÉRIFICATEUR

L'incurie au service des revenus a coûté $27 millions à Montréal

À cause d'un service financier déficient et d'une centralisation «au plus haut niveau» qui prive les cadres de tout pouvoir et de toute liberté d'action, l'administration municipale a perdu plus de $27 millions en taxes et en intérêts non perçus au cours des dernières années.

FLORIAN BERNARD



Guy Trudel

En outre les contribuables sont très mal servis; leurs lettres au service des finances demeurent sans réponse et le personnel chargé de répondre à leurs demandes est insuffisant et incapable de prendre des décisions, à cause notamment de cette centralisation au plus haut niveau.

Enfin, si des milliers de contribuables ont pu, au cours des dernières années, échapper à l'obligation d'acquitter leurs comptes, d'autres, par contre, ont été facturés pour des locaux qu'ils n'occupaient plus.

Bref, de façon générale, tant au service du revenu que de d'autres, notamment ceux de Terre des Hommes, on administre au jour le jouré cas par cas. sans politique d'ensemble et sans planification, avec un personnel réduit qui a souvent les mains liées et qui ne profite d'aucun programme de perfectionnement.

Tel est le jugement sévère porté hier soir par le vérificateur en chef de Montréal, M. Guy Trudel, dans son rapport annuel de 120 pages, déposé au conseil et qui a eu l'effet d'une bombe tant à la galerie des chroniqueurs municipaux que du côté des conseillers.

Des comptes qui dorment

Le vérificateur a retracé pas moins de 173 comptes de taxes foncières imposées entre 1962 et 1971 qui étaient encore aux livres à la fin de novembre 1980, pour une somme de $7.1 millions et des intérêts estimés à plus de $8 millions. Ces comptes, pour diverses raisons, «dormaient» et dormiraient encore. Un certain nombre de ces comptes ont d'ailleurs prescrits et la ville ne pourra plus récupérer les sommes perdues. D'autres parmi ces comptes faisaient l'objet d'une contestation en Cour, mais l'administration avait négligé d'en exiger le paiement «avant jugement» comme l'exige la Loi. En effet, malgré une contestation, tout contribuable est tenu d'acquitter son compte de taxes foncières.

En outre M. Trudel a retracé 492 comptes non perçus pour une somme d'environ $1.5 millions et des intérêts estimés à $800,000 pour des taxes foncières imposées entre 1972 et 1975 pour lesquelles, encore une fois, la contestation n'arrête pas l'obligation de payer. Le vérificateur a aussi retracé 80,000 comptes totalisant environ $5.4 millions et des intérêts estimés à $1.5 million pour des taxes personnelles imposées entre 1972 et 1975, qui demeurent encore impayées.

Contribuables lésés

Dans une autre partie de son rapport le vérificateur de la ville signale les piètres services fournis aux contribuables par le service du revenu et de la perception des taxes. Il rapporte que des milliers de lettres envoyées par les contribuables demeurent sans réponse. Souvent, ces contribuables écrivent à la ville pour informer le service de la taxation qu'ils ont cessé d'occuper un local. Or, il arrive que le service, malgré ces lettres, continue de facturer certain contribuables. M. Trudel s'est permis d'analyser sept cas choisis au hasard. Tous les sept avaient été facturés en trop pour des périodes où ils n'étaient plus assujettis à une taxe d'occupation.

Dans ses recommandations générales le vérificateur demande non seulement que des mesures soient prises dans les plus brefs délais pour percevoir les montants dûs à la ville, mais qu'on prennne également les dispositions qui s'imposent pour rembourser les contribuables qui ont été injustement facturés. Une telle recommandation implique qu'il va falloir étudier des milliers de dossiers.

Un service à refaire

Le vérificateur a littéralement stigmatisé le service du revenu de la ville, soulignant que les postes-cadre ne sont actuellement pas suffisants pour permettre la marche normale des opérations. Il ajoute que l'entrainement du personnel est insuffisant et que les cadres n'ont pas d'autorité réelle pour diriger le service.

Mais le rapport ne se limite pas au service du revenu. Il touche d'autres services de la ville, notamment celui de l'AMARC (Association culturelle et récréative de Montréal), service qui opère notamment Terre des Hommes. Le vérificateur s'en prend, en particulier, au service des achats de ce service et il constate que les directeurs n'exercent pas tous les contrôles requis pour s'assurer que les achats sont effectués dans les meilleures conditions et que les paiements sont dûment autorisés. Il ajoute qu'il faudra désormais veiller à ce que les normes d'octrois des contrats de l'AMARC soient toujours respectés. Il recommande que les dossiers des fournisseurs contiennent les soumissions de tous les concurrents afin de s'assurer du respect des normes d'octrois établies.

Selon M. Trudel l'examen des dossiers d'achat de l'ARMARC révèle, de façon générale, un manque de contrôle sur les pièces justificatives et souvent une absence de signature autorisant le paiement. M. Trudel a même relevé un cas où un paiement a été fait sans la moindre facture.

TdH: Montréal congédie le directeur de la sécurité

Le directeur de la Sécurité à Terre des Hommes, M. Gilles Désormeaux, a été congédié par l'administration Drapeau-Lamarre. M. Désormeaux quittera officiellement ses fonctions le 31 août prochain.

FLORIAN BERNARD

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre a aussi annoncé qu'un ancien inspecteur au service de police de la CUM, M. Guy Toupin, qui était jusqu'à maintenant employé au COJO, a été nommé directeur de la sécurité à la Ville de Montréal.

Enfin M. Lamarre a ajouté que pour le reste — c'est-à-dire toute l'affaire de falsification de documents et de conflits présumés d'intérêts au niveau du personnel de sécurité à TDH — qu'une enquête de police est en cours. M. Lamarre a déclaré en réponse à une question du conseiller Michael Fainstat du RCM que les conclusions de cette enquête seront divulguées en temps et lieu. M. Fainstat a vainement tenté de savoir si l'enquête touchait d'autres personnes en autorité, mais en vain.

Gardiens congédiés

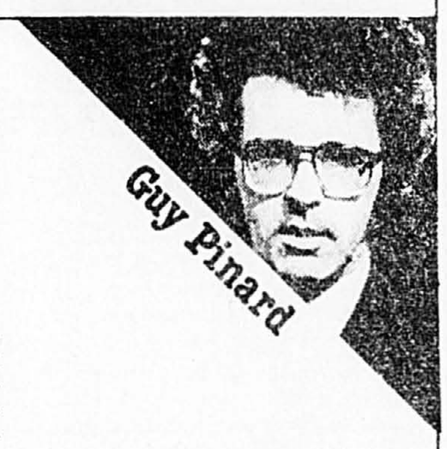
Le président du comité exécutif a confirmé que les autorités municipales ont décidé de mettre fin au contrat liant une compagnie de sécurité appartenant à l'ex-directeur de la sécurité à TDH, M. Désormeaux. C'est la compagnie Pinkerton qui a obtenu le nouveau contrat de gardiennage et de surveillance à TDH.

Rappelons que toute cette affaire a éclaté à la fin de juin alors que LA PRESSE, sous la signature de Michel Girard, avait rapporté une connivence entre MM. Gilles Chatel, directeur général de l'AMARC, et Gilles Désormeaux, directeur de la sécurité, pour falsifier des documents, notamment des factures et des chèques. Cette falsification était destinée à dissimuler l'engagement de gardiens appartenant à une compagnie dont le propriétaire était M. Désormeaux lui-même. Les factures falsifiées avaient été envoyées à l'AMARC sous le couvert de l'entreprise A 1 Carrière extincteur Inc (propriété de M. Désormeaux) sous la rubrique «installations défectueuses de métal».

L'AMARC faisait de même en émettant les chèques sous la référence «installation et supervision de détecteurs de métal». L'entreprise de M. Désormeaux a ainsi encaissé des chèques pour une valeur de $7,660.

Le conseiller Fainstat a tenté de savoir, hier soir, si les fonctionnaires qui étaient au courant des activités de M. Désormeaux seront eux aussi congédiés et si, d'autre part, les quatre adjoints de M. Désormeaux conserveront leur emploi. À toutes ces questions M. Lamarre a simplement repondu qu'une enquête est en cours et que les enquêteurs ont été chargés de faire la lumière complète sur tous les aspects de cette affaire.

Baisse des ventes des vins-maison de la SAQ



Les vins-maison de la Société des alcools du Québec (excluant les vins de domaines et de châteaux et les produits qui ne sont en vente que depuis cette année) ont connu une légère baisse de 4,2 pour cent au cours des six premières périodes (24 semaines) de 1981 par rapport au même nombre de semaines l'année précédente.

La baisse est encore plus importante, soit 6,2 pour cent, dans le cas des vins vendus en bouteille, mais la situation est quelque peu corrigée par l'augmentation de 4,6 pour cent des ventes des mêmes produits en format 4 litres (la «cruche d'un gallon» comme on dit encore communément).

Et pendant la même période, les produits importés en bouteilles par les importateurs réguliers ont accusé une hausse de 3,9 pour cent. Pour ces importateurs qui se sont plaints fréquemment par le passé de la «gloutonnerie et de l'«embouteillite aiguë» de la SAQ, il s'agit certes d'un résultat intéressant, succès qu'ils doivent par ailleurs partager avec les producteurs de vins installés au Québec.

J'aurais bien aimé voir dans ce résultat la possibilité que le goût des Québécois se raffine, et qu'ils s'éloignent en nombre grandissant des vins-maison de la SAQ. Hélas, le relationniste de la société, Claude Marier attribue ce résultat à une situation plus pratique et moins «sentimentale». Selon Marier, ce résultat démontre qu'après avoir pris l'habitude d'acheter leur vin dans les épiceries (qui ne vendent que des vins-maison de la SAQ) pendant la longue grève de 1979, les consommateurs renouent en nombre grandissant avec la succursale de la SAQ de leur voisinage, où le choix est évidemment plus vaste. A l'appui de sa thèse, Marier mentionne que de nombreuses succursales ont largement dépassé leurs objectifs de ventes depuis le début de l'année.

Quant à la hausse des ventes du vin en cruches, Marier l'explique par le fait que depuis le 15 octobre 1980, pas moins de 800 brasseries sont autorisées à offrir du vin à leur clientèle.

Remarquez bien qu'on est loin de la faillite totale pour les vins-maison de la SAQ, puisqu'il s'est vendu pas moins de 712,948 caisses de ces produits en 24 semaines, soit une moyenne hebdomadaire de 356,474 bouteilles. Les baisses les plus spectaculaires ont été enregistrées dans les ventes du Saint-Emilion (53,3 pour cent), du Valpolicella (54,9) et du sherry (34,6 pour cent). Quant aux hausses les plus importantes, on les note dans les ventes de l'excellent Côtes du Rhône (154,4 pour cent, près de 40,000 caisses vendues), du Languedoc (140,5) et du Bordeaux (52,5).

Quant au vin qu'on vous offre en carafons dans les restaurants, même si on vous dit qu'on vous offre un vin «importé», informez-vous. Les chances sont grandes qu'il s'agisse de Réserve du Cellier, de Cuvée des patiotes ou de Feu Follet!

Nouvelle comparaison de prix

S'il est vrai que la bière est le champagne des pauvres, la SAQ semble avoir décidé que les vins effervescents (ou mousseux si vous préférez) seront le champagne de la classe moyenne en privilégiant cette catégorie de produit.

Voilà le fait qui ressort d'une comparaison entre les prix demandés par la SAQ et ceux qui sont en vigueur sur le marché libre de New York, à partir d'un échantillonnage de quelque 20 marques de vins populaires au Québec.

En effet, alors que pour l'ensemble de l'échantillonnage, les produits nous coûtent 40 pour cent plus cher à Montréal (60 pour cent si on ne tenait pas compte du taux de change), les quatre vins effervescents coûteraient globalement 49 cents (ou 8,5 pour cent) moins cher à Montréal qu'à New York.

En revanche, les amateurs de champagne y goûtent royalement puisque les six échantillons coûtent 46,2 pour cent plus cher à Montréal qu'à New York, même en tenant compte de la différence de 20 pour cent entre le dollar canadien et son homologue américain.

Mais, chose étonnante, c'est sur les vermouths que la marge est la plus importante, à 61,9 pour cent, toujours en tenant compte de la dévaluation du billet vert national. Claude Marier explique cette situation par le fait, dit-il, que les vermouths vendus aux États-Unis sont fabriqués aux États-Unis, une affirmation que je ne peux, hélas, vérifier.

Pour les autres vins français, la différence est de 41 pour cent, contre 53 pour cent pour les vins allemands et 68 pour cent pour le Mateus rosé (toujours en tenant compte de la différence entre les deux dollars). Quant aux vins italiens, vaut mieux ne pas en parler, tellement la différence est énorme. A titre d'exemple, un marchand de New York offrait récemment un magnum (1,5 l) de Valpolicella Villa Spinelli à $3.29 ($3.95 en dollars canadiens). Nous payons donc cher, très cher même, le contrôle de la qualité assuré par la SAQ.

En terminant, on peut se demander si notre chère société fera partager par le consommateur les gains réalisés par le dollar canadien face au franc français et à la lire italienne depuis janvier dernier (plus de 25 pour cent). Il serait étonnant que le président ex-officio de la SAQ, le ministre des Finances Jacques Parizeau consente à une baisse des prix.

LA TRAGÉDIE DES RAPIDES LACHINE

«Les deux rescapés, un véritable miracle»

— NORMAND THÉMENS

«Il y avait quatre gilets de sauvetage dans l'embarcation, mais j'étais la seule qui en portait un; les autres n'avaient pas jugé utile de faire comme moi, se croyant suffisamment bons nageurs...»

ANDRÉ CÉDILOT

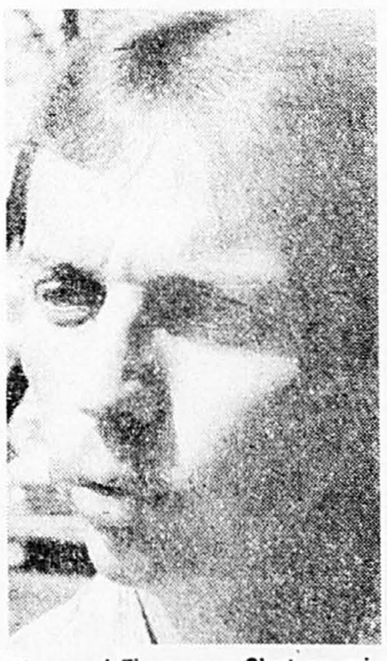
Cette étonnante révélation est de Pauline Lachance, 32 ans, l'une des survivants de la tragédie qui a fait deux morts, en fin de soirée dimanche, sur les eaux du fleuve St-Laurent, à la hauteur des rapides de Lachine, à Verdun. L'autre rescapé est un de ses amis, Hal Foster, âgé de 24 ans.

«C'est un véritable miracle qu'ils aient pu sortir indemnes des rapides», a déclaré à LA PRESSE M. Normand Themens, qui a été le premier à localiser les deux naufragés, presque au bord de l'épuisement, pour les reconduire sur la terre ferme avec l'aide d'un autre citoyen, M. Bob Warnock, qui avait, comme lui, défié la noirceur et le fort courant du fleuve avec son embarcation en entendant les cris de détresse.

A l'instar du jeune Hal Foster, Mlle Lachance a perdu son compagnon de vie dans cette pénible aventure, Kenny Whitebean, 32 ans. L'autre victime a été identifiée comme Cheryl Bertolini, 17 ans. «Je ne suis plus capable de tenir», aurait crié cette dernière avant de disparaître sous l'eau, de rappeler, les larmes aux yeux, Mlle Lachance, peu après sa sortie de l'hôpital général de Verdun, où elle avait dû être traitée pour un choc nerveux.

Juste avant le drame, les deux jeunes couples, comme il l'avaient fait à plusieurs reprises dans le passé, avaient pourtant passé un bel après-midi à piqueniquer et à se baigner dans les eaux du Lac St-Louis, en bordure d'un banc de sable naturel d'un îlot situé en face de Caughnawaga.

C'est au moment où les quatre jeunes gens allaient quitter les lieux, présageant du mauvais temps, vers 19h, que leur chaloupe de type Verchère, d'une longueur de 18 pieds, a été emporté par le courant, son moteur de 45 force refusant obstinément de démarrer.



Normand Themens: «C'est un miracle qu'ils aient pu sortir indemnes des rapides.»

Ils ont ainsi dérivé jusqu'au fleuve St-Laurent, maintenant tant bien que mal en ligne droite la lourde embarcation à l'aide du seul aviron qui se trouvait à bord. «Kenny connaissait très bien le fleuve et croyait que l'on pourrait s'approcher assez près du rivage pour y accéder à la nage et du même coup aller chercher du secours», de raconter Mlle Lachance, précisant que Hal Foster avait tenté le tour de force à une occasion durant la terrible descente, mais en vain.

Comble de malheurs, le câble retenant l'ancre s'est rompu lors d'une autre tentative pour immobiliser le canot motorisé, devait-elle préciser, ajoutant que le groupe, à la fin, n'espérait plus qu'une intervention extérieure pour se sortir de ce pétrin. C'est pourquoi, ils se mirent tous à gesticuler, à siffler et à crier à fendre l'âme, tout le reste de la descente vers les rapides de Lachine.

C'est à environ un mille de là, selon elle, que des policiers du poste 21, avertis par un citoyen, leur ont donné signe de vie. «L'un d'eux a même crié qu'il allait envoyer un bateau à notre rescousse. Mais tout ce qu'ils ont fait, c'est de nous suivre avec un puissant réflecteur, à partir de la rive», de révéler la jeune femme, qui croit que les policiers auraient pu leur sauver la vie s'ils avaient eu une embarcation à leur disposition.

Un témoin, M. Raymond Ethier, dont l'épouse a donné l'alerte aux pompiers de LaSalle qui, eux, disposent d'un canot-moteur amarré au club nautique LaSalle, à quelques pas seulement du 8715 boulevard LaSalle, où étaient postés les policiers, ne partage pas cet avis. «En moins de sept minutes, a-t-il relaté à LA PRESSE, les pompiers étaient sur place, réussissant même à prendre le large avant moi avec leur embarcation. Mais il n'y avait absolument rien à faire, le bateau en détresse ayant été rapidement emporté dans la zone des rapides où il est pratiquement impossible de s'aventurer, à moins d'être un expert ou un... déséquilibré mental!»

«Il n'a pas fallu plus de trois ou quatre minutes pour qu'ils deviennent inaccessibles», d'ajouter M. Ethier, qui navigue dans cette partie du fleuve depuis près de dix ans. Même si cela n'aurait été d'aucune utilité dans le cas présent, il reste néanmoins, de l'aveu même de policiers, que toutes les autos-patrouilles des postes de police situés dans le voisinage de cours d'eau devraient disposer d'équipements de sauvetage comme une bouée et un câble. Pièces que l'on retrouve actuellement seulement dans deux véhicules de la flotte du poste 21, à LaSalle. «On pourrait sauver une seule vie que l'achat n'aurait pas été vain», a déclaré un officier de la police de la CUM, qui dit que des demandes répétées avaient été faites à ce propos, mais sans résultat. Quant au seul bateau dont disposent les policiers montréalais, il est généralement entreposé dans les quartiers généraux de la section technique, rue Manseau, à Outremont.

Hier encore et dans les instants qui ont suivi la tragédie, une équipe de plongeurs de cette escouade spécialisée a quadrillé le fleuve à la recherche des corps des deux victimes, mais sans succès. Un hélicoptère était également sur place, ainsi que la Garde côtière et la patrouille nautique de la GRC.

Le St-Laurent, Baie James des années 80

QUÉBEC PRÉPARE UN PROGRAMME DE PLUSIEURS MILLIARDS DE DOLLARS D'AMÉLIORATION PORTUAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec prépare un programme de plusieurs milliards d'amélioration portuaire et de développement industriel afin de profiter de l'engorgement croissant des principaux ports américains.

KEVIN DOUGHERTY
de la Presse canadienne

«C'est le plus gros projet dans l'histoire du Québec, a affirmé hier M. Serge Paré, porte-parole du ministre d'État au Développement économique Bernard Landry. Il n'y a pas de limite à ce que nous pouvons faire avec un fleuve pareil.»

Ce projet, a-t-il ajouté, coûtera même «beaucoup plus» que les $16 milliards de la Baie James.

On a également appris hier que le cabinet Lévesque a approuvé le projet le mois dernier et qu'une conférence aura lieu en juin 1982 pour en discuter avec les parties intéressées, c'est-à-dire Ottawa, l'Ontario et les États américains bordant les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les industries américaines du Midwest, a expliqué M. Paré, ont de la peine à expédier leurs marchandises outre-mer à cause des bouchons dans les ports américains de la côte Est et des Grands Lacs.

La situation va empirer avec le temps, a-t-il dit, soulignant que les navires en attente devant les ports américains doivent acquitter des frais d'ancrage allant jusqu'à $20,000 par jour.

Les exportations de charbon US atteindront 85 millions de tonnes dans 10 ans, a ajouté M. Paré. Du charbon américain est déjà envoyé à Sept-Iles où on peut le transporder à bord de plus gros navires à destination de l'Europe et du Japon.

Tirant d'eau

Le port de Sept-Iles peut accommoder des navires avec un tirant d'eau de 20 m, soit le double de la plupart des ports américains. Les céréales venant des Grands Lacs, a fait remarquer l'adjoint du ministre Landry, ont atteint un volume annuel de 15 millions de tonnes et ce chiffre devrait doubler d'ici 10 ans.

On pourrait connaître l'automne prochain les détails du projet qui comprendra un grand nettoyage du fleuve et des mesures en faveur du tourisme et des pêches commerciales.

Le gouvernement, a dit M. Paré, s'attend à ce que le secteur privé (y compris des sociétés internationales étrangères) assure une bonne partie des investissements requis.

En Ontario, un comité ad hoc se penche sur le développement des Grands Lacs et a récemment conclu que le canal Welland (ouvrage principal de la Voie maritime) a un besoin urgent de faire agrandir son gabarit.

Le Québec, a rappelé M. Paré, fonde également de grands espoirs sur un éventuel port méthanier à Gos-Cacouna, où transiterait le gaz de l'Arctique. Mais récemment, l'Office national de l'énergie a permis à la compagnie construisant un gazoduc vers les Maritimes que celui-ci passe assez loin de Gros-Cacouna.



Au ministère de Bernard Landry, on rêve d'un nouveau «projet du siècle» à partir de la ressource fleuve Saint-Laurent.



65 P. CENT EN 20 MOIS

L'essence à 39.9 le litre le 1er septembre

■ OTTAWA (PC) — Le prix de l'essence sera majoré de 2.4 cents le litre à partir de la semaine prochaine, a déclaré hier un haut fonctionnaire du ministère fédéral de l'Energie.

Les automobilistes payeront donc 39.9 cents le litre d'essence ordinaire (ou $1.81 le gallon), contre 24.2 cents le litre en décembre 1979, soit une hausse de 65 pour cent.

Cette nouvelle hausse se répartit de la manière suivante (tous les chiffres s'entendent au litre): 0.9 cent pour la taxe fédérale de compensation au pétrole importé; 0.8 cent pour la vente au détail; 0.3 cent de surcharge de la part des compagnies pétrolières et, dans la plupart des provinces, 0.4 cent de taxe provinciale.

La taxe fédérale de compensation au pétrole importé (0.9 cent) est destinée à couvrir les importations supplémentaires de pétrole rendues nécessaires par une baisse de la production albertaine de 60,000 barils par jour à partir du 1er septembre.

Ce sera la troisième coupure en un an dans la production pétrolière de l'Alberta. M. Peter Lougheed, premier ministre de la province, avait menacé d'opérer trois coupures successives de 60,000 barils par jour (soit un total de 180,000 barils par jour) tant qu'un accord n'aura pas été conclu entre le gouvernement fédéral et l'Alberta sur le prix du pétrole et le partage des recettes.

Or, hier, M. Merv Leitch, ministre de l'Energie de l'Alberta, a confirmé que la coupure prévue pour le 1er septembre aura bel et bien lieu.

M. Leitch doit rencontrer, plus tard cette semaine, son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, afin de poursuivre les négociations.

Il n'entrevoit pas d'accord imminent pour prévenir cette coupure.

A l'issue de leur dernière rencontre de juillet, MM. Lalonde et Leitch avaient annoncé qu'il restait encore beaucoup à faire pour en arriver à une entente.

La majoration de 0.8 cent du litre au détail est destinée à couvrir la hausse de $1 du prix du baril au puits appliquée le 1er juillet. En vertu d'une entente volontaire, les compagnies pétrolières attendent 60 jours avant de répercuter les augmentations au puits, afin de laisser s'écouler les stocks existant déjà au moment de l'entrée en vigueur de la hausse.

En général, cependant, elles ajoutent une surcharge à la hausse du prix au puits.

Pour le haut fonctionnaire du ministère fédéral de l'Energie (qui a demandé l'anonymat) il n'y a pas de doute que les compagnies pétrolières vont, cette fois aussi, calculer cette surcharge.

«C'est ce qu'elles ont de mieux à faire», dit-il.

Or, si l'on s'en tient à l'expérience du passé, cette surcharge sera de 0.3 cent du litre.

Fixation des prix du pétrole: l'enquête débute en octobre

■ OTTAWA (PC) — Les plus importantes sociétés pétrolières semblent avoir perdu leur première escarmouche avec le gouvernement fédéral, les groupes de consommateurs et les détaillants indépendants avec la nouvelle, annoncée hier, que l'enquête officielle sur la présumée fixation des prix commencerait à Ottawa le 19 octobre.

Au lieu de s'occuper surtout de ce que les avocats des sociétés voulaient — par exemple les opérations internationales comme les importations — la Commission des pratiques restrictives du commerce voyagera à travers le pays pour s'informer de ce qui intéresse le plus les citoyens.

La commission prévoit qu'une grande partie de la preuve aura trait à la commercialisation du gaz et de l'huile à chauffage, sujet que les avocats du gouvernement, des groupes de consommateurs et les détaillants indépendants voulaient prioritaire.

L'enquête officielle fait suite à une enquête préliminaire de huit ans sur l'industrie pétrolière par les fonctionnaires fédéraux qui surveillent les cartels.

Le rapport de ces derniers, publié en mars et transmis à la commission, soutient que les grandes sociétés pétrolières ont employé des «pratiques prédatrices et restrictives» pour réduire la concurrence et accroitre les prix de l'essence et de l'huile à chauffage.

Suivant le rapport, les consommateurs auraient en conséquence payé entre 1958 et 1973 un supplément de $12 milliards en dollars de 1980 parce que les grandes sociétés avaient la mainmise sur les approvisionnements, les pipelines, les installations de raffinage et le marché.

Les compagnies en cause sont Gulf, Imperial, Shell, Texaco, BP Canada, Chevron Standard, Irving Oil, Suncor et Petrofina, maintenant propriété de Pétro-Canada.

Divergences

Le mois dernier, la commission tenait des audiences préliminaires pour déterminer sa ligne de conduite au cours de l'enquête.

Les avocats des sociétés pétrolières ont plaidé qu'il était impossible d'étudier la commercialisation sans avoir d'abord une vue d'ensemble de la scène internationale, — de la production, du transport et du raffinage.

Un avocat du gouvernement et les porte-parole d'autres groupements ont soutenu que les pratiques de détail devraient être examinées d'abord, selon le voeu du public.

La commission a dit qu'elle entendrait des déclarations des parties intéressées sur tous les aspects de l'enquête avant de tenir durant huit ou dix semaines des audiences régionales.

Le communiqué de la commission dit que ces audiences ont pour but de fournir aux particuliers, aux gouvernements provinciaux et aux hommes d'affaires l'occasion de faire connaître leurs vues sur l'industrie pétrolière.

Une fois les audiences régionales terminées, les commissaires retourneront à Ottawa pour examiner le secteur international de l'industrie, au sujet duquel on a porté des accusations contre les sociétés.

Après cela, les audiences porteront sur les pratiques de commercialisation. On ignore combien de temps durera tout cela.

La commission dit qu'elle veut étudier impartialement les critiques formulées contre les grandes sociétés et leur fournir le plus tôt possible l'occasion d'y répondre.

Vous avez des problèmes de management? Le r.i.a. peut les résoudre.

Quand il s'agit de planifier et d'exécuter des projets d'envergure, vous devez faire face à des choix importants. Le comptable en management r.i.a. peut vous aider à évaluer toutes les possibilités.

Devez-vous choisir entre la location ou l'acquisition de nouveaux équipements? Devez-vous déterminer les coûts et les avantages de nouvelles installations permettant une meilleure conservation de l'énergie ou analyser vos dépenses en capital en tenant compte du flux monétaire? Le comptable en management r.i.a. participera à toutes les étapes de la prise de décision.

Sa formation comptable couvre plusieurs domaines tels que la finance, l'économie, la fiscalité, le comportement organisationnel ainsi que la planification et le contrôle budgétaires. Voilà pourquoi le comptable en management r.i.a. est un membre clé de toute équipe de direction dans l'entreprise privée ou publique.

La Société des comptables en management

Le bureau national, 154 Main Street East, Hamilton, Ontario L8N 1G9, et ses Sociétés affiliées à travers le Canada.



Pour vendre ou acheter une maison, IL Y A 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Chaque agent du Trust Royal est relié au réseau de professionnels de l'immeuble le plus important au Québec. Ainsi, quand vous faites affaire avec un agent du Trust Royal, ce n'est pas un seul, mais plus de 1000 agents expérimentés qui entrent automatiquement à votre service.

Mais il existe bien d'autres raisons d'appeler le Trust Royal. Par exemple, la compétence. Chaque agent du Trust Royal a été sélectionné avec soin et a subi une formation intensive. C'est un spécialiste pour qui la vente ou l'achat d'une maison n'a plus aucun secret. Et qui est en mesure de comprendre parfaitement vos désirs, les besoins de votre famille et les limites de votre budget.

Pour vendre ou acheter une maison, il y a plus qu'une bonne raison d'appeler le Trust Royal; il y en a 1000. C'est probablement pourquoi nous vendons plus de propriétés que tout autre courtier en immeubles.

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

VOLANT LA VEDETTE AU RAPPORT McDONALD

Kaplan annoncerait la création d'une agence de sécurité civile remplaçant le service de la GRC

Le rapport du juge David C. McDonald sur les agissements de la GRC doit être rendu public aujourd'hui à midi. Le rapport principal de 750,000 mots sera publié en même temps qu'un autre rapport du juge traitant, celui-là, de l'ampleur des activités illégales d'enquête de la GRC.



photo CP

■ OTTAWA (PC) — On croit que le solliciteur général du Canada va annoncer, aujourd'hui, la création d'une agence de sécurité civile, pour remplacer le service de sécurité de la GRC.

Il se peut également que M. Robert Kaplan rende public le nom de la personne qui dirigera cette agence, bien que deux personnes aient déjà refusé le poste au cours des dernières semaines.

Il sera probablement question, aussi, des intentions législatives du gouvernement, car une loi doit être adoptée pour établir l'agence.

L'annonce de M. Kaplan viendra en même temps que le rapport de 750,000 mots de la commission royale d'enquête du juge David C. McDonald.

Ce rapport traitera de méthodes de policiers de la GRC, «qui n'ont pas été autorisée ou prévues par la loi».

Accusations

Dix-huit policiers de la GRC ont été accusés à Montréal, cet été, relativement à cinq opérations du service de sécurité au début des années 70.

Les accusations vont du kidnapping d'indicateurs en puissance, de l'incendie criminel d'une grange appartenant à la mère de Paul Rose, du vol de dynamite sur un chantier de construction, de faux et de distribution d'un communiqué terroriste jusqu'au vol de la liste des membres du Parti québécois.



Robert Kaplan

Dans un rapport publié en 1979, le juge McDonald a affirmé que les ministres devaient assumer la responsabilité des actions d'agences comme la GRC.

S'il continue dans cette veine, il adressera peut-être des critiques sévères à l'égard d'anciens solliciteurs généraux, qui ont fermé les yeux devant une «contradiction inhérente», celle voulant que les policiers du service de sécurité enfreignent parfois la loi pour faire leur travail.

Révision

Le juge McDonald a remis son rapport au gouvernement le 23 janvier dernier. Il a été révisé, au cours des sept mois qui ont suivi, pour des raisons de sécurité.

Il y a quelques semaines, le juge McDonald a approuvé la version révisée du rapport, de même que les deux autres commissaires, MM. Guy Gilbert, de Montréal, et Donald Rickerd, de Toronto.

Si le service de sécurité de la GRC est démantelé, ses 1,900 hommes vont perdre leur emploi. Est-ce que la nouvelle agence civile voudra en embaucher quelques-uns?

Il est possible, dans le rapport, qu'on aborde la question de la formation des policiers de la GRC. On s'est rendu compte, au cours de l'enquête, que plusieurs policiers du service de sécurité n'avaient pas été préparés adéquatement à leur tâche.

Le 1er Prix de la famille du Québec à la Copropriété Pie IX

■ La Copropriété Pie IX, un groupe de six familles d'origines ethniques différentes qui ont uni leurs bourses pour acheter un immeuble de six logements et créer une cellule multifamiliale où l'on se partage les ressources humaines et matérielles, a reçu le premier prix «de la famille au Québec».

La Fédération des unions de familles lançait en effet, hier, un prix annuel, au montant de $1,000, décerné à une personne ou à un groupe de personnes qui, par leur action, auront contribué à faire de la famille le lien privilégié de la croissance et du développement personnel.

Lors de la remise de ce premier prix, on a ainsi expliqué pourquoi le jury avait arrêté son choix sur une expérience rompant avec les modèles traditionnels. «La copropriété Pie IX, dans un monde marqué par un égocentrisme destructeur, ouvre les perspectives dynamiques d'une solidarité agissante. En plus, tant comme couples qu'individuellement, les parents du groupe sont engagés dans des activités et des mouvements sociaux au niveau du quartier ou ailleurs.» C'est Mme Micheline Rivest-Charbonneau qui a reçu le prix au nom du groupe.

LES RUES DE MONTRÉAL

BOURRET, avenue (1912)

A la mémoire de Joseph Bourret (1802-1859), troisième maire de Montréal, de 1842 à 1844, puis de 1847 à 1849, ministre des Travaux publics et conseiller législatif, et premier recorder de Montréal de 1852 à 1859. Axe est-ouest croisant Victoria au nord de Côte-Sainte-Catherine.

CALIXA-LAVALLÉE, avenue (1933)

En hommage à Calixa Lavallée (1842-1891), pianiste et compositeur, auteur de la musique de l'hymne national «O Canada», président de l'Association nationale des maîtres de musique des États-Unis (1887). Baptisé Calixte, Lavallée alla s'installer aux États-Unis où son prénom se transforma en Calixa. En outre, son extrait de baptême dit qu'il est né de Jean-Baptiste Pâquet, fils, forgeron, et Charlotte Caroline Valentine. Le fait est que tous les Pasquier, Pâquet et Pasquette de la région de Verchères portaient le nom de Lavallée. Notre compositeur, Calixte, dit Calixa, choisit donc l'alias de Lavallée, alors que son vrai nom était Calixte Pâquet. L'ancien nom de cette voie, **rue Panet,** a été changé en Calixa-Lavallée deux mois après qu'on eut transporté sa dépouille mortelle de Boston à Montréal, où il a été inhumé. Axe nord-sud croisant Sherbrooke, à l'ouest de Papineau.

BREWSTER, avenue (?)

Cette voie fut ouverte sur la terre de Benjamin Brewster à une date indéterminée, et cédée à la Ville par M. Brown, en 1900. Axe nord-sud à partir de Saint-Antoine, à l'ouest d'Atwater.

BRUXELLES, rue de (?)

Capitale de la Belgique. Axe nord-sud, croisant Hochelaga à l'est du boulevard Louis-Hippolyte-LaFontaine.

À la Banque Royale, nous recherchons des chefs capables de nous maintenir en tête de file.

6

SPÉCIALISTES EN SYSTÈMES: VOICI DES DÉFIS DE TAILLE POUR VOUS.

La Banque Royale, reconnue pour son recours à la technologie de pointe pour élaborer ses systèmes informatiques de gestion ultraperfectionnés, annonce l'expansion et la diversification de ses services à la clientèle. "En marge de notre programme d'expansion, fait observer un des porte-parole de la Banque, nous offrons des possibilités d'emploi passionnantes dans de nombreux secteurs: systèmes d'exploitation à disques (DOS), à mémoire virtuelle (VM) et à mémoires virtuelles multiples (MVS), traitement par mini-ordinateur, etc., pour les besoins de diverses sections, notamment les Renseignements commerciaux, les Services de placements et les Systèmes intégrés de gestion, de même que pour les besoins de notre Division internationale qui connaît actuellement un essor remarquable." La plupart des 1500 succursales de la Banque Royale offrent en outre des services en liaison directe qui sauront intéresser les informaticiens désireux de bénéficier d'un plan de carrière prometteur en travaillant au sein d'un réseau de traitement décentralisé doté de méthodes de transmission à la fine pointe de la technologie.

Aussi, avons-nous un pressant besoin de programmeurs et d'analystes pleins d'ambitions légitimes et de motivation personnelle. Les candidats intéressés devront justifier d'antécédents professionnels confirmés dans un ou plusieurs des domaines suivants:

- connaissance approfondie du langage COBOL et des techniques de programmation structurées
- analyse, conception et implantation de systèmes automatisés de moyenne et de grande envergure
- notions des techniques d'élaboration d'un fichier central (IMS ou CICS/DL 1)
- expérience des techniques de traitement en direct, des mini-ordinateurs, des terminaux intelligents, des systèmes d'exploitation à disques (DOS) et des systèmes de traitement en mode conversationnel (CMS) et à mémoire visuelle (VM).

Les candidats retenus bénéficieront de cours de formation de première qualité, d'une gamme complète d'avantages sociaux et d'un salaire initial très intéressant. Les postes s'adressent particulièrement aux personnes qui gagnent actuellement entre 20000$ et 35000$. Lieu de travail: Montréal.

La plus grande discrétion est assurée aux candidats, qui sont priés d'adresser leur demande à:

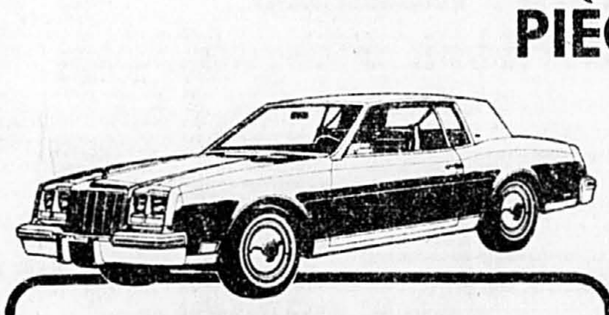
Madame Avril Salonin
Directrice de l'emploi
La Banque Royale du Canada
Case postale 6001
Montréal (Québec)
H3C 3A9

Les intermédiaires sont priés de s'abstenir.

BANQUE ROYALE

VENTE Champlain SERVICE

PIÈCES



RIVIERA 1981

Couleur vert jade, stock 12155, siège avant divisé, valise électrique, couvre tapis, tapis de valise, essuie glace intermittent, toit landau, air climatisé électronique, miroirs extérieurs télécommandés électriques, miroir de vanité illuminé, chauffe-moteur, régulateur de vitesse, V8, 307 po cu, volant ajustable, roue de broche, pneus radiaux blancs, batterie à grand débit, radio AM/FM/stéréo.

$16,240



BUICK REGAL 1981

2 portes, stock 12628, gris métallique, intérieur rouge vin, couvres-tapis avant arrière, moulures latérales, essuie-glace intermittent, rétroviseur télécommandé, chauffe-moteur, moteur V 6, 231 po cu., automatique, servofrein, servodirection, enjoliveur de roues de luxe, pneus radiaux à flancs blancs, batterie à grand débit, horloge électrique, radio AM.

$9,304

Champlain NO 1 AU CANADA LOCATION A COURT TERME ET A LONG TERME. FINANCEMENT GMAC DISPONIBLE.

PONTIAC Cadillac BUICK CAMIONS GMC GM

Plan de protection continue GM

1000, BOUL. ÎLE DES SOEURS 761-3535

AUBAINES SUR MACHINES À ÉCRIRE

RETOUR à l'école



SMITH-CORONA ENTERPRISE II

- ÉLECTRIQUE, PORTATIVE
- BOÎTIER À PAROI DOUBLE
- RUBANS EN CARTOUCHE

SPÉCIAL $269.99



Machine à écrire portative Brother Charger II

Machine à écrire portative, tout acier, fiable qui en fait le cadeau idéal pour un étudiant. Clavier à la grandeur de 84 clés, ruban 2 couleurs et cliquet demi-espace. Attrayant boîtier portatif à couvercle. Prix comblant les besoins d'un étudiant sans lésiner sur les caractéristiques nécessaires.

SPÉCIAL $99.99 ch.

MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE SCM 2200



- Système de ruban sur cartouche
- Clavier format de bureau
- Caractéristiques simili-commerciales
- Injecteur de papier

PRIX DE VENTE $349.95 ch.

LA VENTE PREND FIN LE 12 SEPT. 81 OU TANT QU'IL Y EN AURA

Willson

Place Bonaventure	861-1578	Carrefour Laval	681-6427
389 ouest, rue Saint-Jacques	849-5761	Promenades St-Bruno	461-1112
2020, rue University	845-5264	Place Vertu	337-7312
Place Alexis-Nihon	937-3579	Place Newman, LaSalle	363-4804

CHARGEX VISA master charge Willson

Willson spécialiste du bureau ltée

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN éditeur
la presse
ROGER-D. LANDRY président-directeur général
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

M. Haig a-t-il commis une autre bévue?

S'il n'en tenait qu'au secrétaire d'État américain, le dialogue sur le désarmement et les euromissiles que souhaitent avec plus ou moins d'ardeur les présidents Reagan et Brejnev n'aurait jamais lieu. Alexandre Haig vient, en effet, de mettre l'opinion américaine en garde contre toute velléité d'optimisme concernant ce dialogue qu'il juge sans espoir, prévoyant même que la rencontre qu'il aura avec son homologue soviétique pour le préparer dégénérera en «un échange plutôt dur».

Décidément, M. Haig n'a aucunement confiance en ce genre de dialogue. On a l'impression qu'à ses yeux la rencontre éventuelle de MM. Reagan et Brejnev n'est rien d'autre qu'une concession faite à l'opinion des pacifistes de tout crin qui croient encore à la bonne foi de l'interlocuteur d'en face. Eh bien, semble-t-il dire, puisqu'on y tient tellement, on se rencontrera, bien sûr, mais on y mettra tellement de conditions qu'on peut effectivement s'attendre à ce que le dialogue, si jamais il a lieu, échouera lamentablement.

Étrange propos. On ne dirait jamais que celui qui les tient est le chef de la diplomatie américaine. Si ce dernier fait tout pour que le dialogue échoue, il échouera très certainement, et ce qui est triste, c'est qu'on ne pourra pas dire que c'est la faute de l'interlocuteur d'en face...

Le secrétaire d'État ne s'en rend peut-être pas compte, mais en tenant des propos aussi impudents, il se montre aussi peu conséquent que la délégation de pacifistes américains affiliés aux Églises qui vient de rentrer d'une visite de trois semaines en URSS et qui proclament le plus sérieusement du monde que cette dernière «n'est pas intéressée à conquérir le monde par la force militaire», mais souhaite plutôt voir «le triomphe de son idéologie».

C'est vraiment ici la rencontre de deux inconsciences: le cynisme gratuit de M. Haig et la désarmante naïveté de pacifistes qui ne se demandent aucunement pourquoi l'URSS se dote de tant d'armes si vraiment elle n'entend conquérir le monde que par les vertus de son apostolat.

Que MM. Reagan et Haig tiennent à faire savoir que l'époque Carter est révolue et que les États-Unis entendent reprendre leur rôle de gendarme, cela n'a rien pour nous étonner. Mais annoncer d'avance que le dialogue Reagan-Brejnev échouera est inadmissible de la part d'un diplomate. On peut comprendre qu'un journaliste puisse faire pareille prédiction, mais non une personne dont le rôle est justement de privilégier le plus possible le dialogue.

L'administration Reagan jouit présentement d'un préjugé favorable. Les leaders de l'opinion assurent que c'est en durcissant ses positions que Washington recouvrera son prestige auprès de ses alliés, et tout indique qu'ils n'ont pas tout à fait tort de raisonner de la sorte. On ne peut nier que le président Carter a eu des attitudes conciliantes que d'aucuns ont pris pour de la mollesse, voire de la démission. Mais il se peut que l'histoire vienne un jour contester ce jugement.

Le président Carter croyait à la liberté des peuples et des individus. Il jugeait inconséquent de vouloir résister aux événements, et les événements lui ont donné raison plus qu'on ne saurait croire. Ainsi, il s'est abstenu d'intervenir en Angola, et l'on constate aujourd'hui que tout ne va pas au gré de ceux-là qui sont intervenus par Cubains interposés, et avec la bénédiction d'une gauche naïve.

Même remarque pour le Nicaragua. Les Sandinistes ont eu la liberté de faire triompher leur cause, et on doit reconnaître que leur régime n'est pas plus mauvais que celui de Somosa, et que ce régime en gestation aurait joui d'un énorme bénéfice du doute si les Américains avaient tenté de le faire mourir dans l'oeuf.

Mais c'est en Iran que le laisser-faire de Carter s'est révélé le plus instructif. L'administration de l'ex-président n'avait rien fait pour sauver le chah. Plusieurs soutiennent que ce fut là, non seulement une erreur, mais une trahison de sa part. Ceux qui raisonnent ainsi n'aperçoivent pas encore l'autre dimension de l'événement. Si Washington était intervenu, on n'aurait jamais entendu parler de Khomeiny et de sa clique, et l'opinion mondiale aurait accusé les Américains d'avoir empêché une révolution nécessaire de se produire. Le laisser-faire de Carter a permis aux événements de suivre leur cours et aujourd'hui, on constate que la révolution n'a pas mis de phénix au pouvoir en Iran. Le chaos règne dans le pays, et seul Khomeiny croit que c'est la faute du «grand Satan» américain.

Le président Reagan a été porté au pouvoir par une opinion publique qui, d'une part et avec raison, s'est indignée de l'aventurisme soviétique en Afghanistan, mais d'autre part et à tort, croit qu'il eut été possible de l'empêcher par la force. L'équilibre est entre les deux.

La véritable force des États-Unis doit d'abord être morale. Certes, il faut des armes et, surtout, prendre garde de ne pas jouer les dupes comme le font les pacifistes inconditionnels. Mais avant de recourir aux armes, il importe d'abord d'avoir assez de clairvoyance et de diplomatie pour pouvoir favoriser par tous les moyens un dialogue fécond et «que les gens désirent réellement».

JEAN PELLERIN

L'information à Radio-Québec: si elle sait être originale

Il y a de l'eau dans le gaz à Radio-Québec: ce n'est certes pas là une grosse nouvelle. Car depuis ses premiers jours, «l'autre télévision» nous a habitués aux conflits internes à divers niveaux et aux disputes de tous genres.

Si c'était à Télé-Métropole, on n'y porterait pas attention: les administrateurs d'une entreprise privée n'ont de compte à rendre qu'aux investisseurs, d'une part, et à leur clientèle, d'autre part, s'ils veulent protéger leur survie.

Mais Radio-Québec appartient à l'État, c'est-à-dire aux contribuables. Ce qui signifie que son administration nous préoccupe. Et s'il est vrai que personne n'est obligé envers sa programmation, tout le monde doit acquitter les factures.

Quand les réalisateurs voient leurs budgets coupés de moitié alors que ceux des administrateurs augmentent, on comprend qu'ils s'inquiètent. Et le public se demande comment «l'autre télévision» va pouvoir projeter ainsi une «autre» image qui serait enfin originale et attrayante.

On ne peut pas faire ici l'analyse de tous les chiffres. Mais on peut en retenir quelques-uns, même si certains sont niés par l'administration.

Par exemple, on sait que le gouvernement a imposé des coupures budgétaires de $4.2 millions, ce qui, selon un mémoire présenté par les réalisateurs, réduirait de 432 à 300 le nombre d'heures d'émissions originales pour une année. Par ailleurs, le même gouvernement a demandé que l'on fasse une étude sérieuse sur la possibilité de créer un service d'information qui coûterait, selon l'Association des réalisateurs, près de $7 millions.

D'accord, on sait fort bien que la qualité et l'imagination ne sont pas directement reliées aux budgets. Mais il faut admettre qu'une émission valable a souvent besoin de sommes d'argent raisonnables pour parvenir à ses fins. Alors, s'il faut économiser $4 millions, vaut-il vraiment la peine de dépenser $7 millions pour doter Radio-Québec d'un service d'information?

D'abord: quelle information?

Aux États-Unis, les grandes chaînes et même les stations privées investissent beaucoup dans l'information. Elles savent le goût de leur auditoire et peuvent offrir, à l'heure du repas du soir, une heure et demie d'information locale, nationale et internationale. C'est probablement ce qui fait que la démocratie se porte bien aux États-Unis: les Américains sont convenablement informés sur beaucoup de sujets.

Chez nous, à la même heure, on a peine à remplir une demi-heure de nouvelles, où l'on inclut le sport et la météo. Et souvent, d'une chaîne à l'autre, les lecteurs ne font que lire les mêmes dépêches des mêmes agences, les correspondants étant très rares et la dépendance conséquemment très grande.

S'il faut payer $7 millions pour s'offrir une troisième lecture d'un même texte; si Radio-Québec veut présenter des bulletins d'information aussi limités que ceux que nous connaissons présentement sur nos chaînes françaises, la facture est trop élevée.

Les Québécois francophones ne sont pas gâtés au chapitre de l'information télévisée.

Si Radio-Québec n'a pas une approche originale, si l'on veut aller chercher ce qui se fait ailleurs pour le reproduire comme avant, si l'on ne voit pas la possibilité de produire des émissions vraiment originales, on n'a que faire d'un service d'information dans cette maison à la vocation bien particulière.

Est-ce une question de budget ou d'autres limites? Il y bien des façons d'informer. Si au moins on copiait les meilleures.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

La minorité anglophone du Québec

L'auteur de cette libre opinion, M. Alex K. Paterson, est coprésident du Comité d'action positive.

Quatre mois se sont écoulés depuis la réélection du Parti québécois. Si l'on se base sur les commentaires des journaux et les opinions de diverses personnalités du monde anglophone, il

ALEX K. PATERSON

semble que les sentiments soient très partagés: certains sombrent dans la désillusion alors que d'autres prédisent le début d'une ère nouvelle.

Fortement ébranlés par la hausse record des taux d'intérêt, le déclin du dollar canadien et les coupures radicales de subventions au niveau de l'enseignement, de la santé et des services sociaux, les Québécois devront faire face à l'automne à un choix de priorités pratiquement impossible. La population anglophone ne pourra plus se permettre alors le luxe d'analyser éternellement sa situation, mais être prête à passer à l'action. Quelles initiatives devrait-elle prendre?

Nos objectifs généraux sont quelque peu contradictoires. Nous devons continuer à changer notre réputation mal fondée de «privilégiés» de la société canadienne. Tout comme les privilèges d'une minorité ont, à tort, été attribués à l'ensemble de notre communauté, nous devons faire connaître aux politiciens, aux éditorialistes et au public en général les besoins de toute une section démunie de la population anglophone, qui vit au-dessous du seuil de la pauvreté. Nous devons réclamer pour tous ces gens un droit à l'emploi, à des services sociaux et de santé et à un enseignement convenable. Comme le président de la Townshippers Association le soulignait récemment, les Québécois anglophones des régions rurales ne se soucient guère de bénéficier de services adéquats; leur principale préoccupation est de survivre. Il importe donc que cette association, de même que la CASA en Gaspésie, le Conseil des minorités, Action Positive, Participation Québec et d'autres organismes puissent continuer à identifier les besoins de la population anglophone et à obtenir les services qui s'imposent.

Mais nous ne bâtirons pas une communauté anglophone renouvelée et dynamique en nous contentant d'attirer l'attention sur le sort des plus défavorisés. Nous devons aussi nous donner un rôle qui soit à la fois un sujet de fierté pour ceux qui se joindront à nous et un défi pour les anglophones énergiques et talentueux de cette province. Tous les Québécois anglophones devront participer à la formulation et à la promotion de ce rôle. Personne n'en a le secret. C'est en unissant nos efforts que nous le découvrirons.

Il nous faut insister pour que les anglophones aient une place reconnue au Québec, qu'ils soient nouveaux venus ou installés dans la province depuis des générations. Pour cela, nous devons non seulement établir de bonnes relations avec les Québécois francophones, nous efforcer d'apprendre le français et nous perfectionner dans cette langue, mais aussi faire valoir nos droits: le droit d'envoyer nos enfants dans des écoles anglophones (et pas seulement si nous avons nous-mêmes fréquenté des écoles anglophones du Québec), de compter au sein de la fonction publique une proportion d'anglophones en rapport avec l'envergure de notre communauté, de bénéficier de services de santé et de services sociaux en anglais dans toutes les régions de la province où la présence d'anglophones le justifie et d'acquérir les moyens de nous doter d'institutions et d'activités culturelles florissantes. Il devient de plus en plus difficile, dans de nombreuses régions du Québec, de se prévaloir de ces services essentiels en anglais et, en ce domaine, les Cantons de l'Est, la Gaspésie et la Rive sud ont particulièrement besoin d'appui.

Nous avons besoin de tous les gens dotés de talent et d'imagination, quelles que soient leurs origines, leur audience ou leur couleur politique. Il ne reste que peu de temps pour élaborer des tactiques et des stratégies et pour s'adresser des critiques. N'attendons pas que le reste du Québec nous indique notre rôle et trace notre avenir. Si nous ne faisons pas entendre rapidement notre voix, avec force et clarté, à maintes reprises, il y a des chances que notre rôle nous soit dicté par d'autres.

Je l'ai déjà dit et je le répète sans hésitation: nous avons un brillant avenir au Québec. Nos talents et nos ressources en sont le gage. Je suis certain que les Québécois francophones nous accepteront chaleureusement lorsqu'ils comprendront mieux ce que nous voulons réaliser au sein de la province et pour celle-ci. La majorité d'entre eux sont prêts à nous écouter, j'en suis convaincu. Il appartient donc aux Québécois anglophones de se faire entendre plus clairement, d'une voix unie, et dans les deux langues.

Erreur sur la personne

Quelle a été ma surprise à la lecture de la lettre signée Claude Hamel, parue le 19 août 1981, d'apprendre que je me trouvais à «Sudbury» aux Jeux du Canada et qu'en plus j'y ai tenu des propos sexistes.

Monsieur Claude Hamel devrait par respect pour vos lecteurs, vérifier ses sources, puisque premièrement je ne faisais pas partie de l'équipe de commantateurs devant travailler aux Jeux du Canada.

Deuxièmement, cher monsieur Hamel, les Jeux du Canada ont lieu à Thunder Bay, Ontario, Canada et non à Sudbury.

Quant à Richard Garneau, ayez un peu de pitié envers celui qui d'entre nous a le plus souffert de propos et d'attitudes sexistes envers sa personne. Rappelez-vous qu'il a été élu le plus bel homme du Canada dans les années '60, quel outrage! Ce concours d'ailleurs était présidé par madame Lise Payette. Si tous les défenseurs de votre cause, monsieur Hamel, avaient son humour, on s'amuserait bien. Mais malheureusement ce n'est pas le cas et, surtout pas chez vous.

Serge ARSENAULT
Commentateur sportif,
Radio-Canada

Billet

Pluies acides qui ne sont pas nées de la dernière averse

C'est en 1972 que le monde entendit parler pour la première fois des pluies acides. Avec la voix d'un Jules Verne et l'accent d'un Hitchcock, on rapportait que des agents de pollution se

CHRISTIAN LARSEN

baladaient incognito d'un pays à l'autre avant de retomber silencieusement des eaux de surface sans laisser de traces.

Les écologistes accueillirent cette nouvelle comme le déluge et le public avec un parapluie métallique.

Les pluies continuèrent de se précipiter, les événements et les recherches aussi.

On identifia les principaux agents secrets de pollution: les centrales thermiques, les fonderies et les véhicules automobiles.

On découvrit leurs victimes: des centaines de milliers de lacs et rivières vinaigrés; leurs habitants pestiférés; des millions d'acres de forêts et de cultures contaminées; des poumons qui commençaient à broncher, sans compter les gargouilles sculptées du Parlement à Ottawa dont les pluies rongeaient un reste de crédibilité.

Goutte à goutte, l'indifférence fit place à l'indignation, les études aux conclusions.

A l'heure actuelle, les précipitations acides constituent à toutes fins pratiques l'un des fossoyeurs les plus terribles de notre environnement, sinon le plus dangereux.

On sait également que 50 à 70% des déchets lancés à la tête de nos lacs proviennent des États-Unis. Au Québec seulement, la pollution atmosphérique transfrontalière menace de mort près de 50,000 lacs d'ici la fin du siècle.

Nous en avons donc pour très longtemps à écoper. Personne alors ne pourra dire que nous **n'avons pas été prévenus** ni prétendre que les pluies acides **sont nées** de la dernière averse.

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 25 AOÛT 1981

D'autres sources que la revue «Octobre»

J'ai pour le moins été étonné que M. Julian Sher, journaliste à la revue **Octobre** (Revue théorique du PCO-marxiste-léniniste), m'accuse d'avoir plagié son article et ses idées. Les données empiriques de mon article sur la constitution et le PEN — du moins en ce qui a trait au volet économique — sont tirées essentiellement de trois sources:

1-Le **Programme Energétique National**, Ottawa 1980. Disponible à l'École des Hautes Études Commerciales.

2-Le journal **Les Affaires.**

3-Le journal **Finance.**

La majorité des éléments empiriques de mon article n'apparaissent même pas dans l'article de M. Sher. Quant au corpus théorique, il est étonnant d'apprendre que lui seul aurait le monopole de la vérité sur cette question. Depuis au moins 1 an l'hebdomadaire financier **Finance** procède à des analyses qui rejoignent mes propres analyses. Il n'y a pas un mois que cet hebdomadaire ne se livre à une analyse de toutes les incidences du PEN. Il est un peu suffisant de la part de M. Sher d'affirmer que lui seul a découvert les liens qui existent entre le PEN et le rapatriement de la constitution. D'ailleurs, les éléments empiriques de mon article sur les pouvoirs économiques dévolus au gouvernement fédéral par l'A.A.B.N. proviennent de:

— Beaudoin, Gérald. **Le partage des pouvoirs.** P.U.O., Canada, 1980.

— Rémillard, Gil. **Le fédéralisme canadien.** Éléments constitutionnels. Québec-Amérique. 1980.

Voilà mes sources, et non pas **Octobre** comme l'affirme de façon un peu infatuée M. Sher.

Quoi qu'il en soit, les liens entre les deux articles se résument à ceci: Le P.E.N. a une incidence sur l'attitude d'Ottawa en ce qui concerne le rapatriement de la constitution. En ce sens l'offensive d'Ottawa a un caractère politique et économique... Et n'en déplaise à M. Sher, il n'est ni le premier et ni le seul à avoir découvert ce phénomène. Là s'arrête la similitude entre nos deux articles. De ce fait, nous tirons tous deux des conclusions forts différentes...

François SÉGUIN
Montréal

Les plages d'Oka

Nous apprenons dans l'édition de **LA PRESSE** du 11 du mois d'août, que les plages d'Oka sont fermées au public à cause du manque de salubrité.

Il y a une dizaine d'années, lorsqu'une partie des plages d'Oka a été transformée en parc public pour campeurs, il y a eu un réseau d'égouts installé par le gouvernement pour recueillir les eaux usées de ces campeurs, et une tuyauterie d'environ 8 à 10 pouces de diamètre déchargeait dans le lac des Deux-Montagnes ce qui venait de la même source. Nous ne savons pas si cette situation dure encore, mais c'est là sans doute une cause parmi tant d'autres pour la détérioration des plages d'Oka. Ces plages, longues de plusieurs milles, sont magnifiques, et ne sont ni plus ni moins que des dunes de sable assez élevées le long du lac, derrière lesquelles s'étendent des terrains très bas, où il y aurait eu possibilité d'établir un bassin de sédimentation loin des campeurs et loin du lac.

Dire aux gens qu'il est dangereux de se baigner est bien, mais aller aux causes de cette pollution dans l'environnement immédiat réglerait sans doute le problème.

Paul ROY
Montréal

La drogue rue St-Denis

Nous ne pouvons plus circuler rue Saint-Denis sans passer pour un drogué ou un «pusher».

L'autre soir j'étais avec des copains dans cette rue et j'étais en train de donner des «peanuts» d'un sac de 35¢ à l'un d'entre eux, quand un policier (femme) m'a interpelé pour vérification d'identité et tout le tra-la-la. Ils étaient trois policiers et croyaient que j'essayais de refiler de la dope.

Nous ne nous sentons plus en sécurité dans cette artère, on ne sait jamais s'il n'y aura pas un règlement de compte, tout est possible dans ce milieu.

Eh bien, je pense qu'il est plus que grand temps que les policiers de la CUM se réveillent un peu et arrêtent les vrais coupables, ceux qui font le gros commerce de la dope dans ce secteur sur le dos des étudiants. En plus de faire le commerce en plein jour et aux yeux de tout le monde, ils le font également tout près de l'hôtel de ville de Montréal, dans les marches arrière, tout près de la plus belle fontaine de Montréal et à deux pas du Palais de Justice.

Il est aberrant de voir tant de jeunes recourir à la dope, c'est comme si les autorités de la ville de Montréal se faisaient complices de ce trafic. Verra-t-on chose semblable sur les marches des hôtels de ville de Ville Mont-Royal, d'Outremont, de Westmount, de Québec, Sherbrooke ou d'Ottawa? Mais à Montréal oui c'est révoltant. On se promène rue Saint-Denis et les pushers nous offrent de la dope à tous les 5 pieds, comment se fait-il que les policiers ne les voient même pas? (..).

Je lance un appel à tous les étudiants et étudiantes du milieu pour nettoyer cette rapaille d'exploiteurs...

Jacques DAGENAIS
Ex-étudiant en Journalisme
Université Laval
Québec

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Rôle vital des contrôleurs aériens

M. Vincent Prince
La Presse

Permettez-moi de commenter votre éditorial du 12 août au sujet de ce que vous appelez le boycottage aérien. Vous mentionnez que la sécurité est invoquée en vain et qu'il ne s'agit que de solidarité syndicale. Il est sûrement vrai que les contrôleurs non seulement canadiens, mais à travers le monde sont sympathiques aux problèmes que connaissent leurs confrères américains congédiés par l'administration Reagan. Il n'est toutefois pas aussi évident que vous pourriez le croire que ceci est l'unique raison.

Peut-être l'ignoriez-vous mais les actions des contrôleurs canadiens n'ont pas uniquement pour but de faire «respecter la sécurité» dans un pays voisin. Comme dans plusieurs autres domaines, le système américain, de par son équipement et la géographie des deux pays, est intimement lié au système canadien. En effet, une très grande proportion des vols domestiques canadiens longent la frontière et dans tous les vols vers les Maritimes ils traversent effectivement la frontière et volent en espace américain pour ensuite revenir en espace canadien. Ces échanges de responsabilité de contrôle sont gouvernés par les mêmes normes très strictes d'espacement tridimentionnel observées par les deux pays.

Il y a eu récemment plusieurs incidents signalés où ces normes n'auraient pas été respectées. De tels incidents, en circonstances normales, mettent en branle un mécanisme administratif qui recueille tous les éléments qui y sont pertinents pour déterminer les causes et éviter des répétitions. Nous devrons donc attendre les résultats de telles enquêtes avant d'affirmer que les contrôleurs invoquent la sécurité comme bouclier.

Vous-même semblez croire que la sécurité ne peut être «aussi parfaite qu'à l'ordinaire». En matière de sécurité aérienne, lorsqu'un appareil fonce à travers l'espace à des vitesses excédant 800 km/h et ceci sans visibilité parce qu'à l'intérieur de nuages (vol aux instruments), tous les règlements doivent être respectés, il ne peut qu'y avoir une sécurité parfaite, il serait irresponsable d'accepter des compromis. Tous les passagers, sur n'importe quel vol commercial, placent une confiance totale dans le système aussitôt que l'on referme les portes de l'appareil.

Comment un système fonctionnant normalement avec 17,000 employés, entraînés pour accomplir des tâches très spécifiques et spécialisées, nécessitant (pour la validité de la licence de contrôleur) un profil médical identique à celui des pilotes et des réflexes sensoriels et mentaux ultra-rapides, peut-il être selon la Federal Aviation Administration, tout à fait sécuritaire, s'il est assuré par moins du quart des effectifs? Quant à la compétence de ce personnel, il ne sera possible de s'en faire une opinion qu'après avoir pris connaissance des résultats de ces enquêtes.

Quels que soient les résultats, la F.A.A. peut-elle continuer à arborer une confiance absolue dans les capacités, si bonnes soient-elles, de ces gens qui ne sont, somme toute, que des êtres humains, non immunisés contre les risques d'erreurs qui augmentent de jour en jour à cause de la pression constante d'une charge de travail extraordinaire et qui n'est pas normalement la leur?

Que l'on soit d'accord ou non avec leurs revendications, les gens semblent oublier, peut-être parce qu'ils ne sont pas aussi visibles que les pilotes, que les contrôleurs ont une importance vitale dans tout vol de ligne commerciale.

Bonne chance à tous les voyageurs qui ont à utiliser l'espace américain, consciemment ou non, car à mon avis c'est uniquement la chance qui maintient présentement toute semblance de sécurité, tout comme à la roulette russe.

Pierre JONES
Châteauguay

Des questions suite à des incendies en série

«Feu par-dessus feu, on finit par se brûler!»

Voilà la devise des gens du quartier depuis le printemps. En effet, notre quartier qui est contenu dans le quadrilatère des rues Hutchison, Van Horne, Bernard et l'Esplanade, connait une vague d'incendies qui a déjà chassé sur le pavé plus d'une cinquantaine de familles. En tout, six brasiers à ma connaissance, dont trois ont été qualifiés de criminels, mais dont nous n'avons pas entendu parler depuis. Partout dans le quartier, les gens se demandent quoi faire pour éviter que les dégâts ne s'étendent.

D'abord, il faut souligner que la plupart de ces feux furent causés à l'origine par des hangars, réputés pour leur haut taux d'inflammabilité. Ces hangars qui servent de remise, contiennent des tas d'articles inutiles qui restent là durant des années sans bouger. La ville de Montréal, comme on le sait, s'affaire à démolir le plus grand nombre de ces hangars depuis quelques années. Je crois que ce programme devrait être accéléré afin de conserver le plus possible les unités de logements qui y sont attenantes et qui sont vitales pour la population de la ville.

La deuxième question qu'il faut se poser est pourquoi la ville ne poursuit-elle pas d'enquêtes ou, si elle le fait, pourquoi n'en entend-on pas parler? Pourtant, la ville a qualifié certains de ces incendies de criminels et il ne fait aucun doute, de par leur nature, qu'ils le sont. Ils eurent tous lieu entre le vendredi et le dimanche et débutèrent entre 9h30 et 10h30 en soirée. Encore plus étonnant, les deux derniers qui eurent lieu hier soir, (3 août), prirent naissance à environ 500 pieds de distance et à un intervalle d'environ une heure.

Troisième facteur d'intérêt est l'intervention des services de pompiers. Au premier incendie qui eut lieu, rue Hutchison, au mois de mai, les habitants du quartier discutèrent vivement de la lenteur d'intervention ainsi que de l'ambiguïté territoriale des services d'Outremont et de Montréal dans cet incendie qui causa une mort. Vérification faite, les services d'Outremont sont bien intervenus en premier lieu, mais avec un retard d'environ 20 minutes. Même situation pour l'incendie du mois de juin avenue du Parc (côté Montréal) où les pompiers d'Outremont sont intervenus les premiers, mais avec un retard de 15 à 25 minutes, les pompiers de Montréal arrivant cinq minutes plus tard. Par contre, dans les autres cas, les pompiers sont intervenus à temps, tout en laissant brûler les fameux hangars.

Dernier facteur, celui-là insolite, est que toutes les maisons concernées arboraient depuis un certain temps des enseignes de ventes de compagnies de fiducie connues. Je laisse le lecteur tirer les conclusions qu'il voudra car tout le monde sait qu'il est plus rentable d'abriter un commerce que des logements. La psychose des vieux logements s'est donc installée à Outremont où, par chance, il reste quelques propriétaires qui habitent leur maison. Je veux ainsi par cette lettre noter les faits que les autorités tentent de reléguer aux oubliettes et, qui sont essentiels à la protection des quelques logements à prix moyens qui restent en ville, seules unités abordables pour la majorité des Montréalais.

Paul LACOURSIÈRE
Outremont

Contre la pollution par le bruit

Une forme de pollution dont on n'entend presque pas parler et qui s'exprime peut-être le plus insidieusement et avec le moins de retenue c'est, on l'aura deviné, le bruit de nos agglomérations urbaines. Comment se fait-il que nous ne puissions pas civiliser nos principales sources de bruit? Comment pouvons-nous nous laisser constamment agresser par les sirènes, klaxons, crissements de pneus, pétarades et vrombissements de moteurs de tous acabits, sans devenir un peu affectés, malades? C'est peut-être que nous y sommes déjà un peu habitués...

Il y a dix ans, le service des affaires sociales de la ville de Montréal mettait sur pied un département de contrôle du bruit. S'appuyant sur le règlement municipal 4996, ce département reçoit actuellement les plaintes (400 en moyenne durant la saison estivale) de citoyens qui se sentent lésés par des émissions de bruit, comme celles que dégagent certaines industries, manufactures, ou clubs, pour ce qui est de la musique en général. Au département, la procédure est la suivante: un technicien équipé d'un sonomètre — instrument de mesure du bruit — va vérifier si la plainte portée par le citoyen est fondée. Si, comme dans 90% des cas, la plainte est fondée, ce sera le polueur qui aura à obtempérer en réduisant ses émissions de bruit. La première infraction lui vaudra 100 dollars d'amende, jusqu'à concurrence de 1000 dollars pour une troisième infraction.

Pour ce qui touche la circulation en milieu urbain, la situation est différente. C'est seulement depuis un an qu'on expérimente le sonomètre. Deux équipes, formées d'un technicien et d'un motard de la police de la C.U.M., patrouillent différents points de la ville et arrêtent les contrevenants à l'article de loi dont je parlais plus haut. L'expérience semble donner de bons résultats et la réaction du public, au dire d'un fonctionnaire de la ville de Montréal, est très bonne. Reste à espérer que cette initiative dépassera le stade expérimental et qu'elle s'intégrera définitivement au sein du département de circulation de la C.U.M., tout comme l'usage du radar l'est pour la vitesse excessive.

Va pour les têtes récalcitrantes et les délinquants du VROOM VROOM, mais ça ne devrait pas s'arrêter là. Côté prévention, les gouvernements canadien et américain devraient s'entendre pour imposer des normes strictes à tout constructeur automobile, industriel et récréatif, susceptible d'empoisonner l'environnement sonore dans lequel nous baignons tous. Ces nouvelles normes auditives ne seraient sûrement pas plus difficiles à appliquer à l'industrie automobile en général, que ne le furent celles portant sur la pollution de l'air et la sécurité routière. Parce qu'enfin, c'est de la santé des oreilles et du système nerveux de millions de nos concitoyens dont il s'agit.

Claude VIEL
Montréal

Geste rétrograde de M. Reagan

M. Vincent Prince,

Si certains travailleurs (et même certains d'entre eux plus privilégiés) recourent parfois trop facilement comme vous dites à des moyens «extrêmes», le pouvoir et ses alliés semblent eux faire appel de plus en plus aisément à la démagogie: évidemment que la population est prise en otage dans les grands conflits — postes, transports, aujourd'hui le trafic aérien américain. Mais regardez un peu au-delà de cette conjoncture sociale viciée, car il y a danger plus grave.

Peu m'importe ici la justesse des revendications des aiguilleurs: c'est l'homme Reagan, s'appuyant sur l'espèce de plébiscite aveugle qu'il a reçu, qui devrait faire peur. Les Etats-Unis, malades de puissance, stupides gestionnaires d'une richesse égoïste, se sont donné le chef qu'ils méritaient. Et ce pays est coupable devant l'Histoire de n'avoir pas, avec les moyens dont il disposait, diminuer quelque peu le niveau de bêtise de sa majorité silencieuse, de sa «moral majority».

Face à une grève, même illégale (les premières grèves étaient-elles légales? et les tentatives des travailleurs des pays de l'Est?), M. Reagan nous ramène au XIXe siècle. Toute cette politique conservatrice du pays le plus riche, rassurant la majorité à court terme, prolonge à long terme l'aberration humaine des décisions des puissances dominantes.

Par son aveuglement, le monde occidental a été largement responsable de la création et du durcissement du bloc soviétique, et il ne fut guère plus brillant face à la Chine maoïste ou au problème indochinois. Actuellement, le monde est atteint de deux cancers majeurs à l'Est et l'Ouest, qui pourraient être mortels, et ce ne sont pas les «médecins d'aujourd'hui» à la Reagan qui trouveront le remède. Ce «cowboy» de cinéma qui licencie est le même qui relance la course aux armements par le diktat d'une fierté morbide; il est celui qui, pas mieux que les Russes en leur Empire, se garde une chasse gardée en Amérique latine, au prix du sang des peuples.

Le plus urgent et le principal espoir, des plus utopiques hélas, est une rénovation radicale de ces royaumes du Père Ubu que sont l'URSS et les États-Unis — répression stalinienne là-bas, criminalité et aliénation sociale ici sont les répnses de la bêtise. Et des journalistes comme vous devraient avoir moins peur du courage et de l'utopie, face à des décisions qui nous rapprochent chaque jour du malheur. Les peuples du tiers monde subissent ce que nous ne pouvons imaginer. Et vous bavardez, vous rationalisez tranquillement.

On a démasqué la collusion entre politiciens, militaires, hommes d'affaires, services secrets et même mafiosi sous Nixon. Un tel lobby aurait-il disparu par miracle sous Reagan? Et bien sûr, Brejnev cache une gangrène similaire.

Un autre espoir, pour de moindres pays comme le Canada et le Québec, est la démarcation décisive d'avec ces géants. Or, Ottawa ressemble toujours à une mauvaise photocopie de Washington. Les gens sont abreuvés d'un pseudo-rationalisme économique qui tue à merveille toute velléité de cohésion sociale, d'effort collectif telle qu'esquissée par les associations de consommateurs, les groupes tentant de redonner à la population sa conscience et sa créativité.

Vos éditoriaux se gaspillent comme votre épais journal gaspille les ressources naturelles. Si vous vous libériez un peu de vos investisseurs et regardiez davantage vers un véritable «projet de société», comme on dit, ils seraient peut-être moins inutiles.

Robert DESVIGNES
Montréal

Si les Soviétiques entrent en Pologne

Depuis plus d'un an, les dirigeants polonais sont aux prises avec des problèmes tels que les observateurs se demandent si Stanislas Kania réussira à tout régler, là où son prédécesseur Edward Gierek, vraisemblablement limogé, a échoué. L'économie polonaise fonctionne à basse vitesse. La dette extérieure du pays serait de $27 milliards et pire encore, le peuple a faim. Ce dernier point est crucial car quand le peuple, avec la poussée de «Solidarité», gagne la rue, tout peut survenir.

Les dirigeants soviétiques craignent la contagion du bloc socialiste. On parle de l'Allemagne de l'Est comme étant susceptible d'être un deuxième foyer d'agitation. Mes yeux se tournent vers la Hongrie, «pays frère» de la Pologne. On remarque de grandes similitudes entre les deux, face au suzerain russe.

En 1953, en Pologne, les dirigeants arrêtent le cardinal Wiszynski qui parle pour le peuple et la liberté. En Hongrie, les dirigeants s'acharnent sur le cardinal Mindszenty en le condamnant à mort pour ses propos. Il s'en tirera avec la prison à vie. Dès ce moment, les milieux intellectuels hongrois, sans oublier les étudiants, feront savoir leur mécontentement en haut lieu.

En 1956, Hongrois et Polonais seront en pleine crise contre le même adversaire impérialiste: A Budapest, c'est le soulèvement du peuple contre le gouvernement. Le peuple réclame le départ des troupes russes stationnées dans son pays, le démantèlement de la police secrète et la liberté de la presse et d'élections. Dans l'intervalle, le Premier ministre Nagy déclare que son pays se retire du Pacte de Varsovie. Devant cette déclaration, sacrilège pour un dirigeant socialiste d'Europe, les troupes russes réprimeront avec sévérité la révolte et Nagy sera exécuté.

En Pologne, c'est la révolte ouvrière de Poznan; les troupes russes l'écraseront pour rétablir la «paix sociale».

Cela revient à dire que si les Russes interviennent en Pologne, il n'est pas dit que les Hongrois n'en profiteront pas pour faire savoir à Moscou qu'ils ont encore un sentiment national. L'U.R.S.S. est rivée sur la Pologne mais surveille assurément ce qui se passe chez le voisin hongrois.

Jean GRAVEL
Alma

Le chlore dans l'eau

Un article (...) du 23 juin 1981, au sujet de la qualité de l'eau potable dans nos robinets, est alarmant au point où nous considérons sérieusement l'achat d'eau en bouteille.

Sachant que le traitement avec le chlore crée une réaction chimique produisant du TRIHALOMETHANE (T.M.H.) qui, à son tour, engendre des maladies du foie et possiblement le cancer, et sachant que le T.M.H. existe dans chacune des soixante-dix usines majeures de traitement d'eau au Canada qui ont été analysées, comment pouvons-nous permettre la continuation de ce genre de traitement de l'eau?

Plusieurs personnes ont cessé de fumer à cause des effets nocifs sur la santé, mais personne ne peut cesser la consommation d'eau. Nous devons inciter nos divers ministères de la protection de l'environnement à agir et, ce, dans les plus brefs délais.

Philippe CLEMENT,
Montréal

CONGRÈS MONDIAL DE L'ENFANCE SURDOUÉE

Un impact positif sur l'éducation au Québec

■ Non seulement le quatrième congrès mondial sur l'enfance surdouée est-il le plus important jusqu'ici quant au nombre de participants mais ses retombées auront un impact positif sur le monde de l'éducation au Québec et même à travers le monde.

PIERRE GINGRAS

Tel est le bilan qu'a présenté hier à LA PRESSE M. Bruce Shore, le président du comité organisateur de ce congrès qui se termine aujourd'hui à Montréal. Selon M. Shore qui est aussi professeur à l'université McGill et chef de file de l'enseignement spécialisé pour les enfants surdoués dans le Québec anglophone, les participants au nombre de 1,200 et provenant de plus de 40 pays ont affiché une très grande satisfaction devant le haut niveau des échanges qui ont eu cours lors des 369 conférences inscrites au programme.

«Nous avons discuté de sujets qui n'avaient jamais été abordés auparavant, comme le phénomène de la délinquance chez les enfants surdoués. Nous avons connu des débats très animés, notamment celui provoqué par le professeur Albert Jacquard, et la participation de tous a été exceptionnelle. Par exemple, la conférence de Burton White, une sommité internationale dans le domaine de l'enseignement pour les surdoués, lors de l'ouverture du congrès a attiré 1,200 personnes et le professeur Jacquard près de 800.»

Les profs du Québec intéressés

Pour M. Shore, le congrès connaîtra probablement des retombés positives à travers le monde et particulièrement au Québec. «Nous avions les représentants gouvernementaux de six pays. Même la ministre de l'Éducation de l'Ontario est venue donner une conférence annonçant que son gouvernement dépenserait $85 millions d'ici 1985 pour l'éducation de l'enfance exceptionnelle ce qui inclut les enfants surdoués. Quant aux participants du Québec, nous avons compté au moins un représentant du ministère de l'Éducation, plusieurs professeurs et plus de 120 observateurs», a-t-il dit.

D'ailleurs selon M. Shore, même si le ministère de l'Éducation du Québec ne s'est pas intéressé jusqu'ici à l'éducation des enfants surdoués, l'optimisme est de mise. «Je ne partage pas l'opinion selon laquelle les professeurs ne valent rien et j'ai toujours confiance au système d'éducation québécois. J'ai vu ici un grand nombre d'administrateurs scolaires et de professeurs passionnés par les enfants et la qualité de l'éducation. Ces gens sont la garantie pour le futur», a-t-il affirmé.

Peu de francophones

Interrogé au sujet de la faible représentation du Québec francophone au sein du congrès, M. Shore a dit déplorer cet état de fait. «Il est vrai que la représentation francophone n'était que de cinq pour cent et ceci incluant la France. C'est peu. Mais il s'agit tout de même d'un record de participation jusqu'ici pour les gens de langue française.» Notons que la très grande majorité des conférenciers étaient de langue anglaise. Quant au cahier de résumés des conférences, il était lui aussi presque en totalité en langue anglaise exception faite des exposés donnés par les conférenciers de langue française.

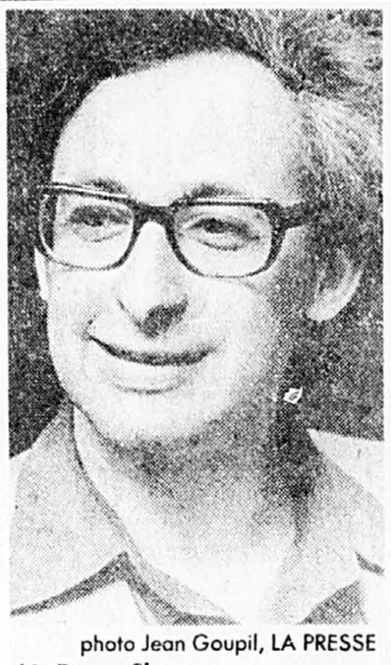


photo Jean Goupil, LA PRESSE

M. Bruce Shore

L'UQAM ET LES SURDOUÉS

Une petite équipe qui a accompli beaucoup de travail

■ Le groupe d'intervention et de recherche sur l'enfance douée et talentueuse (GIRED) fondé il y a un peu plus d'un an à l'Université du Québec à Montréal ne regroupe en fait qu'une très petite équipe: cinq personnes. Mais s'ils ont travaillé très discrètement depuis un an, les membres de ce groupe de recherche n'en ont pas moins accompli un excellent travail. Et les projets sont nombreux.

PIERRE GINGRAS

François Gagné, le directeur du groupe, et Pierrette Massé, un des membres qui est aussi coordonnatrice du projet «Opération doué et talentueux» devant commencer cette année dans 10 écoles de la CECM, expliquent à LA PRESSE que leur équipe a été très impliquée à titre de consultant au projet de la CECM en plus d'avoir participé à son organisation. Toutefois, hier, François Gagné et Pierrette Massé étaient surtout préoccupés par le lancement officiel du vidéogramme effectué par le GIRED sur les enfants doués et qui doit être présenté aujourd'hui au congrès mondial sur l'enfance surdouée.

«Nous sommes très fier de ce travail confie M. Gagné qui est aussi professeur de psychologie à l'UQAM. C'est le premier document de ce genre en langue française au Québec et il sera bientôt disponible gratuitement à l'UQAM. Le vidéogramme explique ce qu'est un enfant doué, ses difficultés d'adaptation, ce que le système d'éducation devrait et pourrait faire pour lui. C'est un document-choc affirme M. Gagné. Quant au domaine de la recherche pure, l'équipe travaille actuellement sur plusieurs projets fort intéressants. «Les Québécois ont inventé un néologisme. Il s'agit du mot «douance» qui signifie le fait d'être doué ou l'état de ceux qui le sont. Nous travaillons actuellement sur ce concept et nous voulons faire disparaitre le mot de surdoué pour le remplacer par le mot beaucoup plus juste de «plus doué». Entre le doué et le génie il y a une marge. Il s'agit des plus doués», explique quant à elle Pierrette Massé.

Réévaluation des tests

Le groupe de M. Gagné travaille aussi sur le phénomène de l'accélération en milieu scolaire notamment en étudiant les 458 cas d'élèves de la CECM qui n'ont pas théoriquement l'âge légal pour être dans leur classe respective. De plus un chercheur du groupe se penche actuellement sur l'évaluation des programmes de créativité en vigueur actuellement au secteur francophone alors qu'un autre tente de faire une évaluation en profondeur des tests de dépistage des enfants doués. On sait que malgré le fait que les tests de quotient intellectuel sont très contestés aux Etats - Unis ils demeurent encore l'instrument le plus important pour le dépistage de ces enfants.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

M. François Gagné

Par ailleurs, M. Gagné est très fier de l'initiative de son groupe qui a réussi samedi soir dernier à réunir une cinquantaine de francophones au congrès mondial sur l'enfance surdouée dans le but de créer un réseau international d'échanges et d'informations sur les enfants doués. «Un tel réseau serait d'une utilité considérable pour les éducateurs francophones du monde et plus particulièrement pour ceux du Québec», a-t-il dit.

Le maire Descary de Lachine fustige le juge Beaulieu

■ Dans une lettre qu'il a fait parvenir hier soir au juge Richard Beaulieu, président de la Commission municipale de Québec, le maire Guy Descary de Lachine fustige celui-ci, l'accusant d'ingérence dans les affaires internes de la municipalité et le blâmant de jouer un rôle politique qui ne lui appartient pas.

FLORIAN BERNARD

Le maire Descary signale que le juge Beaulieu n'avait aucune autorité pour dénoncer, comme il l'a fait, une résolution du conseil autorisant deux fonctionnaires municipaux à participer, en novembre, à un congrès sur l'administration des fonds de pension, à Hawaii. Le maire de Lachine ajoute, dans sa lettre, que non seulement le président de la CMQ n'avait pas une telle autorité, mais qu'en outre il a fait connaitre son opinion aux journalistes avant même d'en saisir les membres du conseil.

La question de déléguer des fonctionnaires ou des élus à des congrès est de juridiction strictement municipale, d'ajouter le maire Descary, et les lois refondues du Québec, chapitre C-35, soit la loi sur la CMQ, interdit au président de manifester sa désapprobation sur une résolution souveraine d'un conseil, surtout de la manière dont il l'a fait.

En agissant de la sorte, a ajouté le maire Descary, le juge Beaulieu a abandonné sa neutralité en se faisant l'écho de l'opposition, en pleine période électorale, et il a servi de caution à certaines personnes qui ont pourtant fait l'objet de blâmes sévères dans le rapport d'enquête de cette même Commission municipale.

Du sensationnel

«Je dénonce publiquement qu'un homme occupant une fonction comme la vôtre verse dans la facilité du sensationnel politique en pleine période électorale et qu'il oublie par ailleurs de donner suite à deux rapports d'enquête émanant de la Commission qu'il préside.»

Le maire Descary qualifie «d'intrusion insidieuse» le geste du juge Beaulieu. Il signale que de tels gestes grugent l'autonomie municipale et sont de nature à décourager les hommes intègres qui occupent des fonctions au palier local. «Peut-être le Québec serait-il meilleur si chacun jouait exactement le rôle qu'il doit jouer et avait le courage de jouer seulement ce rôle jusqu'au bout». En émettant des commentaires sur une résolution de stricte juridiction municipale et en fournissant ces commentaires aux media d'information, le juge Beaulieu a outrepassé son mandat et a versé dans le sensationnel, causant ainsi un tort sérieux à la réputation des élus locaux, a conclu le maire de Lachine dans sa lettre.

LA GRÈVE DES CONTRÔLEURS

Les cies aériennes ont licencié près de 10,000 employés

■ NEW YORK (AFP) — Près de 10,000 employés des compagnies aériennes américaines sont affectés par des mesures de chômage technique au 21e jour de la grève des contrôleurs aériens.

Hier, «Trans World Airlines» a annoncé 2,200 suppressions de poste sur un effectif de quelque 96,400 personnes, dont 1,200 sont consécutifs à la grève des contrôleurs, les autres étant attribués à la réduction saisonnière de l'activité. Par ailleurs, «TWA» a indiqué qu'elle n'assurait actuellement que 62 pour cent de son trafic normal.

Parmi le personnel affecté par ces mesures figurent 150 pilotes de ligne et 350 membres du personnel de direction, a indiqué la compagnie.

«Northwest Airlines» a annoncé hier 500 licenciements sur un effectif de quelque 12,750 personnes. La compagnie a attribué l'ensemble de ces licenciements aux effets de la grève.

«Eastern Airlines», qui emploie quelque 40,000 personnes, a annoncé vendredi la suppression de 3,000 postes de travail, dont la moitié se traduiront par des licenciements consécutifs à la grève.

«American Airlines» a annoncé une réduction de 1,650 personnes de son effectif, actuellement de 36,000 personnes, et «USAIR» une suppression de 700 emplois sur un nombre total de 10,000 personnes. «Braniff» avait annoncé dès le lendemain du début de la grève, la mise à pied de 1,500 personnes sur un effectif de 14,000 personnes.

«Continental Airlines» et «United Airlines» ont indiqué pour leur part qu'elles avaient demandé à certains de leurs employés de prendre des «vacances volontaires».

Enfin, «Republic Airlines» a décidé de convertir 15 pour cent de la masse salariale de septembre en actions de la compagnie, une mesure qui doit dégager des économies de $6 millions.

L'attitude de «Pan American World Airways», qui emploie près de 48,600 personnes, reste indéterminée. Pour échapper à la faillite, la compagnie vient de revendre sa filiale hôtelière «Intercontinental Hotels Corp» et prévoit de réduire de 10 pour cent son réseau aux Etats-Unis.

Enfin, l'«Association du transport aérien» a indiqué que les pertes du secteur s'élevaient actuellement à $5 millions par jour contre $35 millions par jour lors des débuts de la grève des contrôleurs aériens, déclenchés le 3 août.

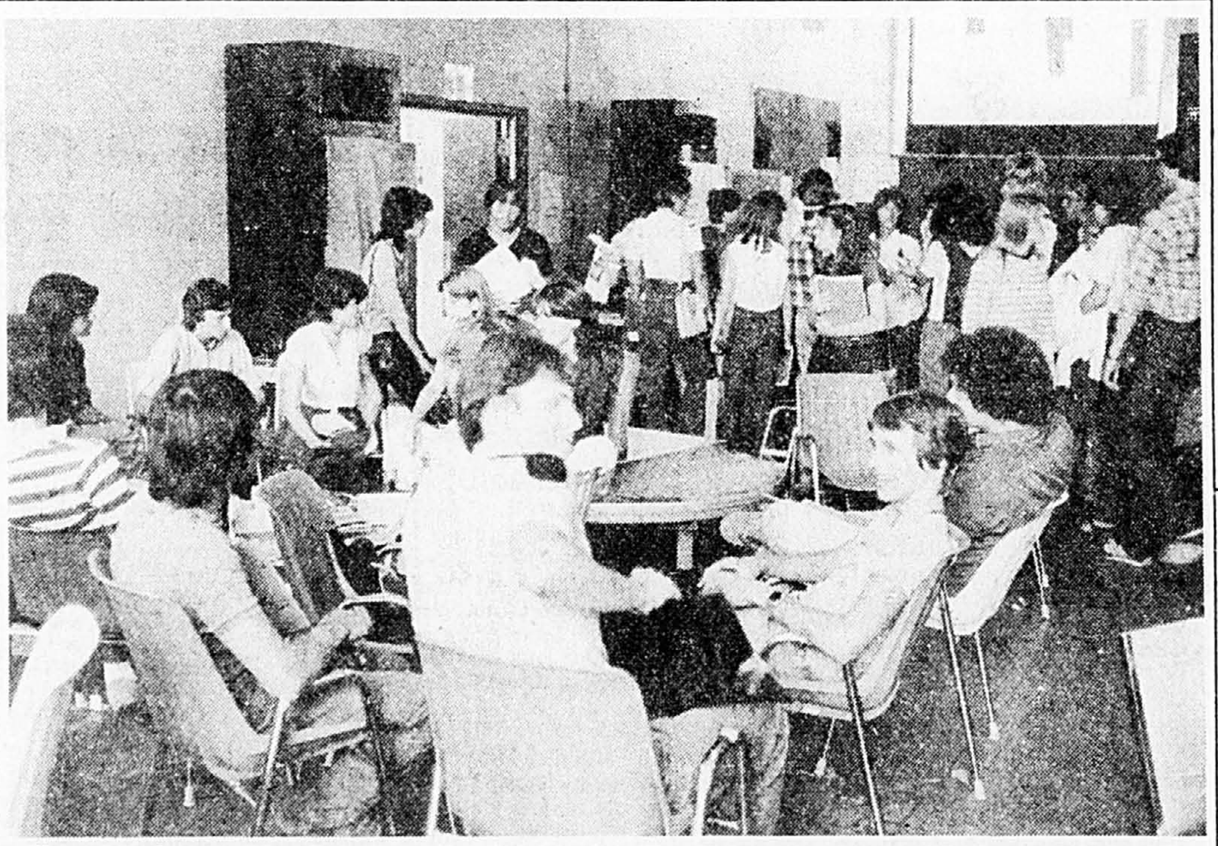
Sit-in à Tanguay

■ Les policiers de la Sûreté du Québec ont été appelés hier en début d'après-midi, à se rendre à la prison Tanguay afin de mater un sit-in entrepris par une trentaine de détenues du secteur minimum qui refusaient de réintégrer leur cellule après le lunch.

Selon l'assistant-directeur de l'institution M. Jean Pitre, les policiers provinciaux n'ont eu aucune difficulté à reconduire les détenues à leur cellule.

Toujours selon l'assistant-directeur, les détenues avaient entrepris ce sit-in dans l'espoir de rencontrer les membres de la direction de l'institution, afin de leur faire part de leur désaccord avec certains règlements internes de la prison. Les autorités ont refusé de rencontrer le groupe et leur ont plutôt suggéré de déléguer des représentantes.

Le sit-in qui a duré près d'une heure trente a eu pour effet de perturber la prison pour femmes qui compte présentement 135 pensionnaires.



C'est généralement pleins d'entrain que les cégépiens du collège Maisonneuve ont repris le chemin de leurs salles de cours hier. D'autres les imiteront tout au cours de la semaine.

Règlement à Québécair

■ (PC) — Les agents de bord de la société Québécair ont voté, à une large majorité, en faveur de la nouvelle convention, a annoncé hier soir M. Jean-Marie Pelletier, porte-parole de la compagnie.

Tous les avions de la compagnie volent donc aujourd'hui, a ajouté M. Pelletier, avec leur personnel habituel.

Les détails de la convention n'étaient pas encore connus hier soir, et les porte-parole syndicaux n'ont pu être rejoints à cet effet.

Les 140 agents de bord avaient débrayé mercredi dernier à minuit, à la suite de la rupture des négociations.

Durant la grève, c'est le personnel cadre qui a assuré les fonctions des agents de bord. Il n'y a pas eu de réduction de vols réguliers, ni de vols charter.

Évasion ratée

■ Gérard Rufiange, un détenu âgé de 19 ans incarcéré au Centre fédéral de formation à Laval, a tenté mais sans succès hier après-midi, de s'évader en sautant du toit de l'édifice qui abrite les locaux administratifs de l'institution. Rufiange qui a été condamne à une peine de deux ans de prison en novembre 1980 pour vol à main armée, a été blessé d'une balle à la jambe au moment de sa tentative d'évasion.

C'est un gardien situé sur une des tourelles de la muraille du pénitencier qui a aperçu Rufiange sur le terrain de stationnement de l'institution et qui a réussi à le stopper en lui logeant une balle dans la jambe.

Cegep: la rentrée est amorcée

■ C'est cette semaine que commence à s'effectuer la rentrée des quelque 120,000 cégépiens dans les 46 collèges d'enseignement général et professionnel de la province (cégeps).

MARIANE FAVREAU

Hier, les premiers contingents envahissaient les salles de cours de quelques cégeps qui seront aussi les premiers à goûter aux vacances. Au cégep Maisonneuve, par exemple, la rentrée des 4,500 cégépiens s'est effectuée dans l'harmonie et le directeur général anticipe une année sereine.

Au Vieux-Montréal, par contre, les employés de soutien ont fait grève hier matin et recommencent ce matin pour protester contre 23 coupures de postes. Leur action a empêché un certain nombre d'élèves de recevoir leur horaire. La rentrée n'a lieu que demain à ce cégep. Selon les employés de soutien, il y aurait une hausse de 20 p. cent du nombre d'élèves à ce cégep (6,000 élèves).

Il semble que des surprises attendent les anciens puisque ce cégep à aires ouvertes a subi des transformations au cours de l'été.

D'autres qui risquent d'avoir des surprises ce sont les étrangers qui envisageaient de faire leurs études collégiales au Québec. L'an dernier, ils devaient payer des frais de scolarité de $750 par année. Cette année, les frais sont haussés à $2,760 pour les nouveaux étudiants étrangers (la hausse est beaucoup moindre pour ceux qui sont déjà engagés dans leurs études ici).

La Direction générale de l'enseignement collégial signale toutefois qu'il existe des ententes avec une quinzaine de pays dont les ressortissants jouissent de conditions moins onéreuses. Mais la politique du ministère vise à ce que les étrangers paient 60 p. cent des coûts de leur formation. A l'université ces frais pour étudiants étrangers non couverts par une entente de leur pays d'origine sont de $4,128 contre $1,500 l'an dernier.

La gratuité est toutefois assurée pour les étudiants de cégep d'origine canadienne et l'on signale qu'il y a peu d'étudiants étrangers de niveau collégial.

À la Fédération des cégeps dont M. Benoit Lauzière est président, on s'interroge sur les séquelles des compressions budgétaires de l'ordre de 25 p. cent à l'éducation permanente (adultes). On aimerait bien des politiques gouvernementales claires là-dessus. Par contre, la Digec a demandé des crédits supplémentaires pour pouvoir absorber la hausse des élèves réguliers de niveau collégial.

LE MEURTRE DE LENNON

Au moins 20 ans de prison pour Chapman

■ NEW YORK (Reuter) — Mark David Chapman, un schizophrène déchiré entre les forces du bien et du mal, selon la description d'un psychiatre, a été condamné, hier, à une peine de prison allant de 20 ans à la réclusion à perpétuité, pour le meurtre de l'ancien Beatle John Lennon.

Le 8 décembre dernier, Chapman avait abattu John Lennon de cinq balles alors que le chanteur sortait de son immeuble donnant sur Central Park, à Manhattan.

La sentence a été prononcée par le juge Dennis Edwards, du Tribunal suprême de Manhattan.

En juin dernier, en cours de procès, Chapman a brusquement changé de système de défense, et plaidé coupable — au lieu de non-coupable — disant qu'il avait choisi de «suivre les instructions de Dieu».

Selon le témoignage du Dr Daniel Schwartz, psychiatre, Chapman, suicidaire et paranoïaque, a tiré sur Lennon en pensant en fait qu'il allait se tuer lui-même.

«Je pense que c'est sa façon schizophrénique à lui de dire «Mark Chapman est mort», a dit le Dr Schwartz.

Il a ajouté qu'en tuant Lennon, Chapman avait pu combattre sa «tendance suicidaire».

52e VENTE SEMI-ANNUELLE DE TAPIS PERFECTION
RABAIS EXTRAORDINAIRES SUR NOS TAPIS HORS PAIR!
DU 20 AOÛT AU 29 AOÛT SEULEMENT!

VENTE



JUSQU'À 40% DE RABAIS
MOQUETTES

SECRET — Une valeur sûre! Un classique pour la chambre à coucher, la chambre d'enfant, la salle de jeux et la salle familiale. Une moquette à poil court 100% nylon traité contre l'électricité statique. **Ord. $16.50, seulement $10.95 durant notre vente semi-annuelle.** ***Épargnez $5.55 v. car.***

L'AIGLON — Un tout nouveau style! Peluche 100% Trevira protégée par un fini Scotchguard pour faciliter l'entretien. Disponible en teintes pastelles et naturelles. **Ord. $31.95 v. car. en solde $22.95 v. car.** ***Épargnez $9.00 v. car.***

FASCINATION — Un de nos plus populaires Saxony utilisé dans des aires à circulation fréquente. 12 teintes dramatiques dans un luxueux nylon Dupont résistant à la saleté, traité au Scotchguard pour un contrôle de l'électricité statique. **Ord. $35.95 v. car., en solde $25.50 v. car.** ***Épargnez $10.45 v. car.***

ÉLÉGANCE — Peluche en nylon Anso de bonne durabilité traitée au Scotchguard. Disponible en coloris d'avant-garde. **Ord. $29.95 v. car., en solde $21.95 v. car.** ***Épargnez $8.00 v. car.***

LE VELOURS — Apparence douce et délicate mais d'excellente performance et durabilité. C'est la disposition spéciale des fils qui fait de cette moquette en nylon Dupont une valeur sûre. Stylisée impeccablement. **Ord. $31.95 v. car., en solde $22.95 v. car.** ***Épargnez $9.00 v. car.***

CAMBRIDGE VELOURS — Remarquable, sobre et simple. Apparence élégante du velours en nylon non lustré, à employer partout dans la maison. Garantie de 5 ans contre l'usure. **Ord. $35.95 v. car., en solde $24.50 v. car.** ***Épargnez $11.45 v. car.***

CHOIX ROYAL — Moquette ultra résistante de grande qualité en nylon Anso traité au Teflon protégeant contre la saleté, les taches et l'électricité statique. **Ord. $50.95 v. car., en solde $40.75 v. car.** ***Épargnez $10.20 v. car.***

LE GROUPE COMMERCIAL

Vous planifiez changer le tapis de votre bureau? Cette année nous sommes en mesure de vous offrir des épargnes appréciables sur certaines qualités commerciales.

ANNABA — Un Berbère d'une sobriété architecturale à prix populaire. **Ord. $15.95 v. car., en solde $10.95 v. car.** ***Épargnez $5.00 v. car.***

MARINA — Pour l'acheteur pratique. Un choix de 4 tweeds en nylon bouclé Dupont Antron III, 32 onces. Qualité commerciale construite sur support de jute pour installation collée ou conventionnelle sur sous-tapis. **Ord. $22.50 v. car., en solde $13.95 v. car.** ***Épargnez $8.55 v. car.***

HEBRIDEAN — Simule l'authentique tissage à la main du style «Berbère». Un tapis à texture unique en acrylique, garantie 5 ans par le manufacturier. **Ord. $29.95 v. car., en solde $22.95 v. car.** ***Épargnez $7.00 v. car.***

PERFECTION ET DISTINCTION, PLUS SÉLECTION — Enfin de petits motifs géométriques à prix raisonnables. Construction 100% nylon, deux motifs superbement découpés offerts en 9 teintes. Plus une ligne coordonnée de 12 coloris s'assortissant. **Ord. $37.50 v. car., en solde $29.95 v. car.** ***Épargnez $7.55 v. car.***

JUSQU'À 60% DE RABAIS
TOUT LAINE
CARPETTES
UN CHOIX DE PLUS DE 600 TAPIS

SCANDIA
4 motifs différents

Grandeur	Ord.	Vente
5'7" x 7'10"	450.00	195.00
6'7" x 9'10"	675.00	295.00
8'2" rond	675.00	295.00

ARTIC
motifs cord, belt, stone

4'6" x 6'7"	395.00	158.00
5'7" x 7'10"	595.00	238.00

SILT

4'6" x 6'7"	299.50	150.00
8'3" x 11'2"	895.00	450.00

PASTU

4'6" x 6'7"	109.50	66.00
5'7" x 7'7"	149.50	90.00
6'7" x 9'10"	199.50	120.00

ANTIQUA
Scène de la chasse, Perse, Kirma, Shiruan, Ghiodes, Chiraz.

3' x 5'6"	179.50	134.00
4' x 6'	299.50	224.00
4'5" x 6'3"	324.50	243.00
5'3" x 7'6"	464.50	348.00
6'3" x 9'2"	739.50	555.00
8'3" x 11'6"	1150.00	862.00

MORESQUE
4 motifs différents: beige/beige et blanc/beige ou beige et brun.

4' x 6'3"	249.50	165.00
5'9" x 8'9"	499.50	330.00
8'9" x 11'9"	1025.00	675.00

TOWN & COUNTRY HOMESPUN TWEED

4' x 6'	350.00	297.50
6' x 9'	795.00	675.00
8' x 10'	1175.00	995.00
9' x 12'	1575.00	1325.00

PASTELLE

4' x 6'	360.00	305.00
6' x 9'	825.00	700.00
8' x 10'	1195.00	1015.00
9' x 12'	1595.00	1350.00

RIVAL

Grandeur	Ord.	Vente
2'3" x 4'7"	59.50	45.00
4'7" x 6'7"	164.50	125.00
5'7" x 7'10"	239.50	180.00
6'7" x 9'10"	344.50	260.00
8'3" x 11'6"	499.50	375.00

RHONE

2'3" x 4'7"	79.50	59.50
4'6" x 6'7"	219.50	165.00
5'7" x 7'10"	319.50	240.00
6'7" x 9'10"	474.50	355.00
8'3" x 11'6"	679.50	510.00

MOLDEAU

3' x 6'	114.50	85.50
4'6" x 6'7"	194.50	145.00
5'7" x 7'10"	284.50	215.00
6'7" x 9'10"	424.50	320.00
8'3" x 11'6"	625.00	470.00

S P W

2'3" x 4'7"	67.50	50.50
4'6" x 6'7"	194.50	145.00
5'7" x 7'10"	289.50	215.00
6'7" x 9'10"	419.50	315.00
8'3" x 11'6"	614.50	460.00

VIANA

4'6" x 6'7"	249.50	185.00
5'7" x 7'10"	359.50	270.00
6'7" x 9'10"	534.50	400.00
8'3" x 11'6"	779.50	585.00

BEAUFORT, FINLAND, HEGRA, NORGE, BELVILLE

4'7" x 6'7"	450.00	315.00
5'7" x 7'7"	625.00	435.00
6'7" x 9'10"	925.00	650.00
8'2" x 11'2"	1295.00	905.00
*6'7" rond	650.00	455.00
*8'2" rond	995.00	695.00

*Disponible dans la qualité Beaufort seulement.

Escomptes applicables seulement sur la marchandise en inventaire.

Vous aurez un escompte d'au moins 15% sur toute la marchandise en magasin.

Pas de marchands s'il vous plaît.

Naturellement les quantités sont limitées.

La vente se termine à 21h le 29 août

JUSQU'À 65% DE RABAIS
COUPONS
DISPONIBLE AU MAGASIN DE VILLE ST-LAURENT SEULEMENT

Accolade	cuivre	nylon	12' x 14'	503.00	240.00
Accolade	silver beige	nylon	12' x 16'8"	566.75	315.50
Accolade	gris	nylon	12' x 18'4"	623.25	346.95
Accolade	artic blue	nylon	12' x 9'	306.00	170.50
Adoneau	or	acrylique	12' x 16'7"	569.00	279.00
Bellwood	vert menthe	acrylique	12' x 19'9"	457.00	190.00
Cashmere	mure	nylon	12' x 21'10"	675.00	355.00
Cashmere	brun Havane	nylon	12' x 24'11"	795.00	485.00
Caprice classique	rouille	nylon	12' x 20'	760.00	450.00
C'est magnifique	saule	nylon	12' x 30'10"	1,500.00	699.00
Charmeur	beige	nylon	12' x 25'	785.00	355.00
Chaytor	multi	laine	12' x 24'3"	2,150.00	1,299.00
Choix royal	evening star	nylon	12' x 17'	1,099.00	659.00
Classic charm	brun	nylon	12' x 18'	756.00	325.00
Clerveaux	gingembre	nylon	12' x 37'8"	2,006.00	1,200.00
Clerveaux	miel	nylon	12' x 30'	1,598.00	958.00
Clerveaux	ebene	nylon	12' x 15'6"	825.00	495.00
Clerveaux	lunaire	nylon	12' x 18'8"	990.00	495.00
Condor	bleu	laine	12' x 9'6"	798.00	298.00
Destiny	coquille d'oeuf	nylon	12' x 12'8"	506.50	260.00
Douceur	feuilles d'automne	nylon	12' x 22'11"	609.00	366.50
Dreamspun	dreamweaver	fortron	12' x 28'8"	1,068.00	686.00
Dreamspun	vert	fortron	12' x 17'8"	560.50	383.00
Dream walk	gris	nylon	12' x 19'3"	525.00	342.25
Elan	orange	nylon	12' x 28'9"	546.25	325.00
Elan	nugget or	nylon	12' x 18'	486.00	238.00
Empereau	or	acrylique	12' x 33'3"	1,682.00	707.00
Mark II	colonial				
En Vogue	sable	nylon	12' x 15'9"	598.00	330.00
En Vogue	vert	nylon	12' x 12'	463.00	261.00
En Vogue	vert	nylon	12' x 11'2"	337.50	213.00
En Vogue	cuivre	nylon	12' x 12'3"	440.95	231.95
Erin Twist	or	acrylique	12' x 15'8"	362.00	195.00
Expression	emeraude	nylon	12' x 12'	380.00	188.00
Extraordinaire	ivoire	nylon	12' x 14'9"	757.00	345.00
Extraordinaire	bleu Caraibe	nylon	12' x 16'2"	831.60	495.00
Glowing shadows	bleu	nylon	12' x 16'9"	569.50	316.00
Glowing Shadows	cafe	nylon	12' x 14'	484.50	270.00
High Society	or viceroi	acrylique	12' x 13'6"	499.50	255.50
Interiors	vert	antron	12' x 17'6"	860.00	450.00
Invitation	cuivre	acrylique	12' x 13'3"	463.95	250.95
Invitation	cuivre	acrylique	12' x 16'6"	768.00	388.00
Invitation	rouille	acrylique	12' x 16'	745.00	345.00
Invitation	bleu	nylon	12' x 18'5"	812.75	435.00
Leclair - RB	rouille (2 tons)	nylon	12' x 20'	505.95	319.95
Leclair - RB	rouille (2 tons)	nylon	12' x 20'	505.95	319.95
Leclair - RB	beige (2 tons)	nylon	12' x 19'	480.00	295.00
Nadia	naturel	trevira	12' x 25'1"	965.00	401.00
Nadia	or espagnol	trevira	12' x 23'3"	415.00	269.50
Par excellence	taupe	nylon	12' x 9'3"	532.75	235.00
Première Edition	naturel	antron	12' x 24'3"	1,259.00	699.25
Première Edition	impala	antron	12' x 16'5"	856.90	475.95
Première Edition	naturel	antron	12' x 27'3"	1,415.00	785.95
Première Edition	impala	antron	12' x 16'9"	866.00	480.00
Première Edition	impala	antron	12' x 26'3"	1,380.00	769.50
Quiet Elegance	wedgewood	acrylique	12' x 13'	424.50	249.00
Rêve de Joie	cachemire	trevira	12' x 17'6"	460.00	340.00
Rêve de Joie	macramé	trevira	12' x 34'10"	910.00	646.00
Sensua	caramel	nylon	12' x 16'6"	960.00	437.00
Sensua	fougere	nylon	12' x 15'1"	885.00	480.00
Sensua	bronze	nylon	12' x 17'7"	1,035.00	555.00
Silhouette	orange	acrylique	12' x 19'7"	825.00	595.00
Silhouette	chieftain	acrylique	12' x 18'1"	695.00	300.00
Silhouette	chieftain	acrylique	12' x 11'6"	436.95	216.50
Something Special	vert	nylon	12' x 14'11"	399.00	260.00
Special Edition	sable	nylon	12' x 12'	448.00	268.50
Special Event	cognac	nylon	12' x 14'6"	482.00	250.00
Special Event	vert	nylon	12' x 9'3"	307.50	160.00
Special Event	or	nylon	12' x 14'5"	463.00	275.00
Special Event	gris	nylon	12' x 15'2"	485.00	287.95
Shaladin	or	nylon	12' x 22'4"	580.50	375.00
Suede Velvet	brun foncé	70% acr/nylon	12' x 15'3"	808.95	490.00
Timeless Beauty	sable	nylon	12' x 12'7"	528.00	352.00
Timeless Beauty	or	nylon	12' x 8'2"	348.00	180.00
Velours Royal	rouille	nylon	11'10" x 32'	1,382.50	785.00
Westwood	vert	acrylique	12' x 39'4"	1,518.00	784.50

ET PLUS DE 200 AUTRES COUPONS À L'ENTREPÔT

Perfection

Tapis Perfection
1183 ouest Ste-Catherine 842-9991 ou
950, rue Bégin, St-Laurent 334-6963
(sortie 62 Transcanadienne vers Côte Vertu est et à droite au premier feu)

Heures: De 9h à 17h30 les lundi, mardi et mercredi; 9h à 21h les jeudi et vendredi; 9h à 17h le samedi.

SELON DES EXPERTS AMÉRICAINS

Écrans cathodiques: la fatigue visuelle serait imputable à la monotonie de la tâche

■ WASHINGTON (AFP) — Certains problèmes oculaires qu'entraine le travail sur consoles de visualisation résultent davantage de la monotonie de la tâche elle-même que d'une fatigue des yeux, selon des spécialistes américains.

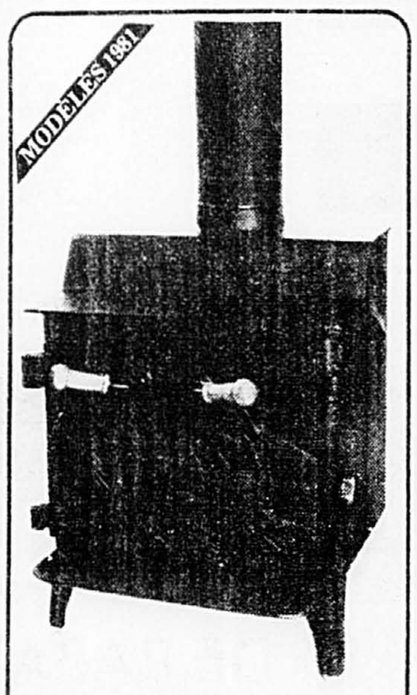
Lors d'une réunion organisée samedi par l'Académie des sciences des Etats-Unis sur les effets des tubes à rayons cathodiques sur le système oculaire, il ont incriminé les conditions de travail sur consoles qu'ils considèrent comme davantage responsables de la fatigue des yeux que les machines.

Selon le Dr Lawrence Stark, de l'Université de Californie, «il n'y a pas de détérioration du muscle» mais l'oeil et le système nerveux central se fatiguent du fait du caractère répétitif du travail.

Selon d'autres participants à la réunion, les consoles sont souvent mal conçues. Elles peuvent également scintiller ou avoir une mauvaise réverbération en raison d'une position inadéquate par rapport à la lumière extérieurs.

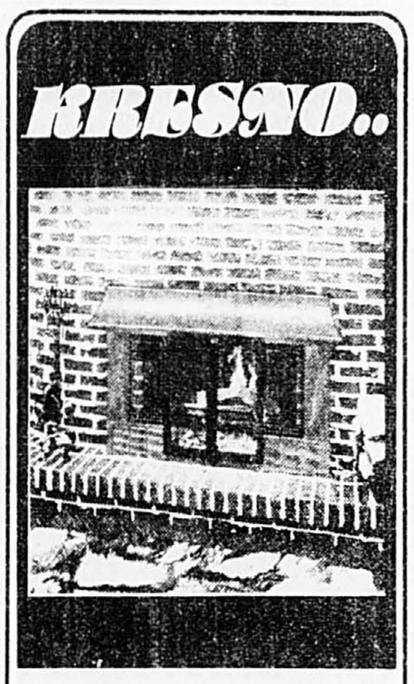
Enfin ils ont souligné que le travail sur console était souvent de trop longue durée, mais n'ont donné aucune indication sur sa durée optimale.

Les VRAIS professionnels du CHAUFFAGE AU BOIS
vous offrent
LA PLUS VASTE SALLE DE MONTRE AU QUÉBEC
VENEZ VOIR CES 3 MODÈLES 1981
parmi plus de 175 modèles sur le plancher

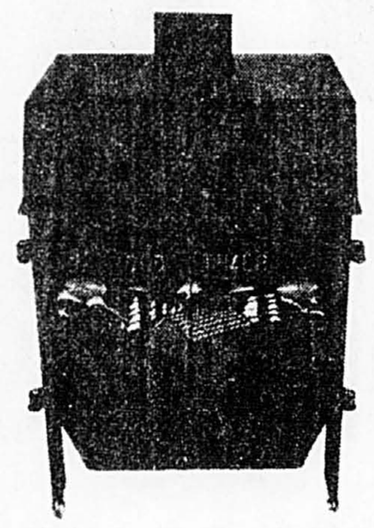


LE CAMPAGNAR

Le no. 1 des poêles foyers à combustion lente vous présente sa nouvelle version 1981



Economiseur d'energie pour foyer — Insérez-le dans votre foyer — Sans formation de creosote. Voici un appareil unique, un appareil qui transforme votre foyer gaspilleur d'energie, en une source de chaleur efficace et economique. De plus, ses fenêtres vous permettent d'apprecier le jeu des flammes d'un bon feu de foyer



Poêle à bois OLD TIMER

Tous les poeles a bois et foyers OLD TIMER® sont fabriques et finis a la main. Passez un doigt sur les soudures et vous remarquerez leur regularite et leur uniformite. Notez la coupe bisautee des bordures reduisant dans les risques d'accrochage ou entailles eventuelles. Chaque piece a atteint la perfection parce qu'elle est travaillee a la main. Nous sommes fiers de ce que nous fabriquons. C'est pourquoi vous pouvez, a votre tour, etre fiers de la presence de nos produits dans vos demeures. La chaleur diffusee par le poele a bois OLD TIMER® pouvant se propager dans les recoins et dans les cages d'escaliers, vous ne devrez utiliser qu'un seul OLD TIMER® pour chauffer votre maison ou pour completer votre systeme de chauffage traditionnel.

LIVRAISON IMMÉDIATE

• Venez vous renseigner sur la remise fédérale jusqu'à $800 à l'achat d'un poêle à bois.

•Rendez votre installation plus sécure avec le service d'installation professionnelle de la boutique chaleur

LA BOUTIQUE CHALEUR INC.
470, boul. ROLAND-THERRIEN
LONGUEUIL QUÉ. 463-1870

MEMBRE
CANADIAN WOOD ENERGY INSTITUTE
INSTITUT NATIONALE D'ENERGIE DU BOIS

PERDEZ 20-25 LIVRES EN 1 MOIS



Nous déterminons à l'avance que vous perdrez 20-25 livres en 1 mois !

COMMENT ? Grâce à un contrôle professionnel !

Vous pouvez, sans danger, avec l'aide de nos spécialistes, perdre 20-25 livres par mois. Le contrôle individuel vous permettra de les perdre pour toujours.

RENSEIGNEZ-VOUS, SANS FRAIS ET SANS OBLIGATION

LE NOUVEAU PROGRAMME D'AMAIGRISSEMENT RAPIDE
pour hommes et pour femmes

- sans piqûres
- sans exercices
- sans aliments pré-emballés
- sans décisions et suppositions
- suppléments vitaminiques et minéraux
- en mangeant normalement perdez 3 à 7 livres par semaine
- sûr, rapide et visible
- contrôlé par des infirmières et des nutritionnistes

De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTER CHARGE/VISA

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

MAINTENANT 8 CLINIQUES

- MONTRÉAL, 2020, rue University, suite 1624, Metro McGill, Montréal 845-9141
- MONTREAL, 5165, chemin Queen Mary, suite 512, Montréal 489-6891
- MONTRÉAL, 6070 est, rue Sherbrooke, suite 203, Sortie métro Cadillac 252-1101
- LAVAL, 2525, rue Daniel-Johnson, suite 210, Chomedey, Laval 687-7290
- DOLLARD-DES-ORMEAUX, 3639, boul. des Sources, Montréal, Près du centre Centennial Plaza 683-0320
- BROSSARD, 1680, boul. Provencher, suite 305, Voisin du Mail Champlain, Brossard 465-7741
- QUÉBEC, 580 est, av. Grande-Allee, suite 590, Quebec 525-5137
- SAINTE-FOY, Complexe centre-ville, 2600, boul. Laurier Sainte-Foy, Québec 659-4596

le GRAND GRAND PRIX de Laval
1981
1000 VOITURES '81 INSCRITES POUR LA "COUPE DES PRIX"
LES JOURS LES MOINS CHERS DE L'ANNÉE
AUJOURD'HUI 2e JOURNÉE,
DÈS 9h, AU CENTRE LAVAL

Il ne vous reste plus que 3 jours seulement, soit jusqu'au **jeudi 27 août** inclusivement, de 9h à 22h, au Centre Laval
(boulevards St-Martin et Le Corbusier, sortie 8 de l'autoroute des Laurentides)

- Échanges acceptés, financement sur place, livraison immédiate
- Tirage d'une voiture neuve parmi tous les acheteurs
- Nombreux prix de présence

Présenté par 5 concessionnaires GM de Laval: Bonaventure Chevrolet Oldsmobile, Bourassa Pontiac Buick, Durand Pontiac Buick, Lalonde Chevrolet Oldsmobile et Salois Chevrolet Oldsmobile.

Démission surprise du président de l'UPA

C'est avec surprise, pour ne pas dire davantage, que les membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ont appris, en fin de semaine dernière, que leur puissante centrale syndicale était dirigée par un nouveau président général, M. Marcel Mailloux à la suite de la démission subite de M. Pierre Gaudette. M. Mailloux, un producteur laitier de Granby, assurera l'intérim en sa qualité de premier vice-président.

PAUL POULIOT

Il n'a pas été possible pour LA PRESSE d'obtenir des précisions sur la démission de M. Gaudette, qui en était à son deuxième mandat consécutif. En dépit d'un mur de discrétion, on a indiqué que le président démissionnaire quittait ses hautes fonctions pour des raisons personnelles. Selon certaines personnes bien renseignées, un malaise perdurait au niveau des hautes instances de la confédération agricole, entre les jeunes dirigeants et les plus âgés, depuis l'arrivée au timon de M. Gaudette, lors de l'assemblée générale annuelle de décembre 1979.

Un routier

Si M. Gaudette était le plus jeune président de l'histoire de l'UPA, n'ayant que 28 ans lorsqu'il a été élu la première fois pour prendre en main les rênes de la puissante centrale des producteurs agricoles, par contre, M. Marcel Mailloux est un des vieux militants du mouvement et siège au conseil de direction depuis 1974. Ce dernier en était à son quatrième mandat comme premier vice-président.

Les délégués au prochain congrès général de l'Union des producteurs agricoles, qui se tiendra fort probablement en décembre prochain, auront à choisir un nouveau président général. On s'interroge dans les milieux agricoles sur la possibilité que d'ici là le président intérimaire, M. Mailloux, qui possède une vaste expérience comme dirigeant de la centrale, réussisse à solutionner les problèmes internes qui divisent le leadership de l'UPA.



Marcel Mailloux

Ce n'est pas encore demain que la police tolérera les bicyclettes dans le métro

Il y a eu alternance d'eau tiède et d'eau froide hier pour le Monde à bicyclette. De fait, les adeptes du vélo se sont d'abord réjoui trop vite d'une simili-victoire en Cour supérieure, puis ont fini par apprendre que le verdict rendu hier matin par le juge Claire Barrière-Joncas n'était, à vrai dire, que l'admission d'un bref d'évocation.

DENIS MASSE

En langage juridique, le bref d'évocation accorde seulement à la requérante, Mme Claire Morissette, le droit d'aller plaider sa cause devant la Cour supérieure.

Pour sa part, le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, ne se sent pas du tout concerné par les procédures intentées par la coordonnatrice du Monde à bicyclette en vue de casser le jugement initialement rendu par la Cour municipale, qui l'a condamnée en mai dernier à une amende pour avoir pénétrer dans l'enceinte du métro avec son vélo.

«Même si la bicyclette n'est pas spécifiquement interdite par le texte du règlement 18 affiché dans le métro, la police va continuer à sévir et à en interdire l'accès», a commenté M. Hanigan en précisant que la politique de la CTCUM à l'égard des cyclistes ne saurait être encore affectée par le bref d'évocation accordé hier par le juge Joncas.

En accordant hier le bref d'évocation demandé par Mme Morissette, le juge Joncas a exprimé l'avis que l'absence de législation spécifique à l'égard des bicyclettes dans le règlement 18, ouvrait la porte à une contestation devant les tribunaux. Il n'en fallait pas davantage aux gens du Monde à bicyclette pour savourer une première victoire juridique et se lancer à fond de train à l'assaut des quais du métro, ce qu'ils avaient l'intention de faire incessamment, ne serait-ce que pour mettre à l'épreuve le verdict apparemment favorable qui leur a été rendu.

Mais le pdg de la CTCUM devait porter le coup d'assommoir en déclarant à LA PRESSE que «ni les mobylettes, ni les patins à roulettes ne sont mentionnées dans le règlement 18 et que cela n'empêche pas d'en interdire l'accès». La police du métro continuera d'appliquer les instructions précises données à ce sujet par les autorités et à dresser des procès-verbaux à ceux qui se risqueraient à enfreindre leurs volontés.

Ce n'est donc pas encore demain que les cyclistes pourront emprunter le métro pour se déplacer à Montréal.

Pour le moment, la cause-type de Mme Morissette est inscrite par la Couronne au feuilleton de la Cour Supérieure, en vertu du bref d'évocation accordé hier.

«C'est une affaire qui ne concerne pour le moment que la Couronne et la requérante», a résumé M. Hanigan.

NORME DE COMPARAISON DES VOITURES ACTUELLES. CITATION DE CHEVROLET.

Élégance, économie, dynamisme, traction avant, confort pour 5 personnes et remarquable capacité de charge.

Plusieurs fabricants comparent les voitures qu'ils construisent à la Citation de Chevrolet. Nous sommes très flattés de servir, en quelque sorte, de norme de comparaison des voitures actuelles. Nous apprécions aussi la publicité gratuite.
La Citation connaît le succès le plus vif de toutes les nouvelles voitures lancées par Chevrolet. Pour des raisons bien évidentes: à l'extérieur, la Citation est compacte; à l'intérieur pourtant elle offre une confortable logeabilité pour cinq adultes. Derrière le dossier du siège arrière, sous le hayon, l'espace de charge est à peine moindre que celui du coffre de notre sedan Chevrolet Caprice. Avec le siège arrière replié, il y a suffisamment d'espace pour mettre jusqu'à 30 sacs d'épicerie.

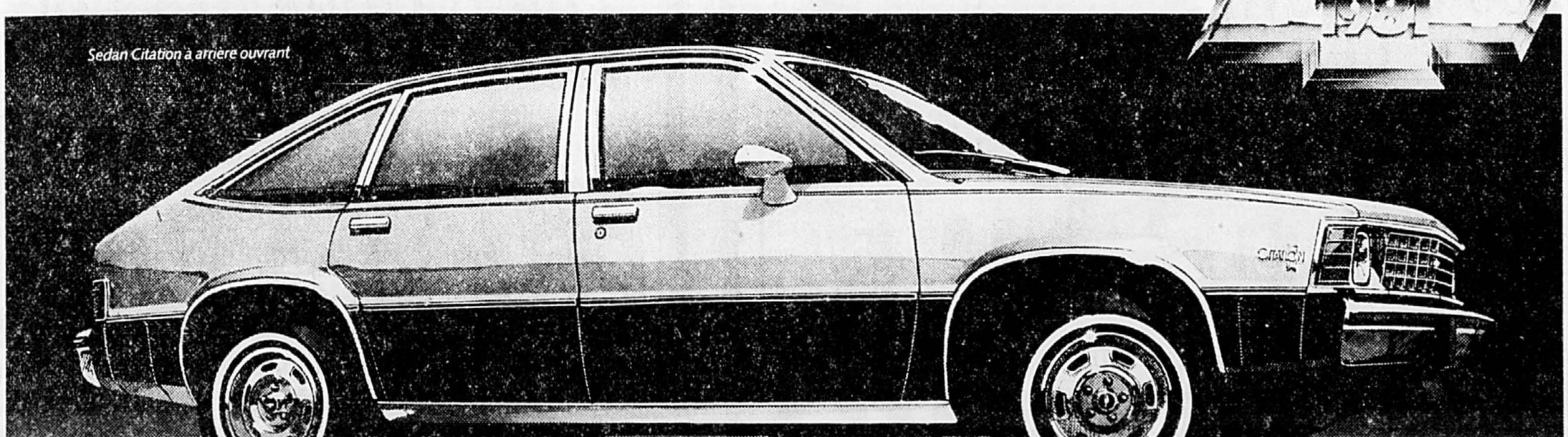
La Citation offre toutes les meilleures caractéristiques du design européen et de la technologie des petites voitures: traction avant, moteur transversal, direction à crémaillère et suspension à jambes de force MacPherson. Choix de modèles à arrière ouvrant 4 portes et 2 portes, plus la sportive X-11. L'économie de carburant de la Citation n'est pas moins remarquable. *36 mi/gal ou 7,8L/100km (cotes comparatives).

Il n'est donc pas étonnant que la Citation de Chevrolet soit devenue la norme de comparaison des autres voitures. Voyez-la, essayez-la et concluez vous-même, au plus tôt!

*D'après des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Se rappeler qu'il s'agit de chiffres de consommation/économie de carburant estimatifs. Les résultats réels que vous obtiendrez dépendront du trajet, de votre façon de conduire, de l'état de votre véhicule et de son équipement en option.

Certains des équipements représentés sont livrables contre supplément.

1981



PASSEZ VITE VOIR UN CONCESSIONNAIRE CHEVROLET. UNE AUBAINE VOUS Y ATTEND.

CHEVROLET OLDSMOBILE

APRÈS LES RUMEURS ET LES DÉMISSIONS «SANS LIEN AVEC LES ÉVÉNEMENTS»

C'est aujourd'hui qu'Hydro-Québec réagira officiellement à la politique Parizeau

■ QUÉBEC (PC) — On connaîtra enfin cette semaine la position officielle d'Hydro-Québec face au projet de loi qui vise à permettre au gouvernement de puiser dans les immenses profits de la société d'Etat.

Les dirigeants d'Hydro, dont le président du conseil d'administration, M. Joseph Bourbeau, témoigneront en effet dès aujourd'hui devant la Commission parlementaire de l'Energie qui étudiera le projet de loi no 16.

Ce projet de loi, présenté en juin dernier à l'Assemblée nationale, autorise le ministre des Finances, donc le gouvernement, à transférer dans ses coffres jusqu'à 75 p.c. du revenu net d'exploitation d'Hydro-Québec.

Pour 1982, des prévisions évaluent à $150 millions la somme que le Québecc tirera ainsi des profits hydro-québécois qui, eux, étaient de l'ordre de $746 millions en 1980.

La présentation du projet de loi a soulevé un certain nombre de remous dans les milieux impliqués.

Le jour même de la présentation du texte de loi à l'Assemblée nationale, on apprenait que l'ex-président d'Hydro-Québec, M. Lucien Saulnier, qui était encore membre du conseil d'administration, démissionnait dee son poste.

Le principal intéressé assurait cependant qu'il n'y avait aucun lien entre les deux événements.

Un autre hydro-québécois, M. Edmond Lemieux, vice-président aux Finances, démissionnait de son côté en guise de protestation contre les intentions gouvernementales.

Le porte-parole de l'opposition à l'Assemblée nationale, le député libéral Pierre Fortier, d'Outremont, dénoçait le projet de loi dès son dépôt en Chambre.

Selon M. Fortier, le fait que le gouvernement s'emparera d'une partie des profits d'Hydro-Québec signifiera une hausse de 14 pour cent par année des tarifs d'électricité pour les consommateurs.

C'est grâce à son autonomie administrative et financière qu'Hydro-Québec est devenue ce qu'elle est et la mainmise du gouvernement sur la société d'Etat risque d'avoir de graves répercussions, a soutenu le député d'Outremont.

M. Fortier a rappelé qu'Hydro-Ontario connaît de sérieuses difficultés pour emprinter sur les marchés depuis qu'elle est sous la férule du gouvernement de Queen's Park.

De son côté, le ministre québécois de l'Energie, M. Yves Duhaime, a nié que des divergences majeures existent entre les dirigeants d'Hydro-Québec et le gouvernement à ce sujet.

Les tarifs resteront les plus bas en Amérique — LÉVESQUE

■ LONGUEUIL (PC) — Les tarifs d'électricité, qui doivent augmenter dans les prochains mois, devront se situer à un niveau couparable avec les autres sources d'énergie. Toutefois, ils demeureront les plus bas en Amérique du Nord.

C'est ce qu'a expliqué, hier, le premier ministre René Lévesque au cours d'une entrevue en anglais suivant l'inauguration d'une base de plein air à Longueuil.

«Les tarifs sont et demeureront les plus bas en Amérique du Nord», a dit M. Lévesque. Si les tarifs sont trop faibles, ajoute-t-il, on assistera à un accroissement rapide de la demande, que ne pourrait assumer Hydro-Québec qui, à la longue, ne deviendrait plus concurrentielle avec les autres formes d'énergie.

«Il n'est pas question que nous maintenions les tarifs d'électricité à un faible niveau alors que toutes les autres sources d'électricité sont de plus en plus chères», a soutenu M. Lévesque.

De toute façon, explique le premier ministre, si l'augmentation des tarifs de l'hydro-électricité ne suit pas celle des autres sources d'énergie, la société d'Etat se retrouvera devant un cercle vicieux de ne pas pouvoir produire suffisamment pour une demande en hausse constanty.

Ou Hydro-Québec paie presque comptant ses barrages ou elle distribue une partie de ses profits au gouvernement, c'est-à-dire indirectement aux citoyens.

LA COMPAGNIE DU TRUST EATON BAIE

SUCCURSALE DU TRUST
1450, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 861-3664

CENTRES FINANCIERS EATON
Montréal 284-8944
St-Bruno 461-2345
Laval 687-1470
Fairview 697-6420
Ottawa Bayshore 829-9211

CENTRES FINANCIERS LA BAIE
Montréal 281-4683
Place Vertu 332-4550
Ottawa Bayshore 236-7511

180 jours 20¼%

19 3/4 %
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DE 1 AN, INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
TAUX SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la société d'assurance-dépôts du Canada.

L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS
2300, rue Tupper
MONTRÉAL
ASSEMBLÉE D'INFORMATION PUBLIQUE
Amphithéâtre
Le mercredi 9 septembre à 16 h.

Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.

Des experiences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale *réduit vraiment les hemorroides sans causer de douleur.* Elle soulage les demangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne, *aidait aussi à la cicatrisation des cellules* et stimulait la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, "une amélioration remarquable" s'est maintenue durant des mois.

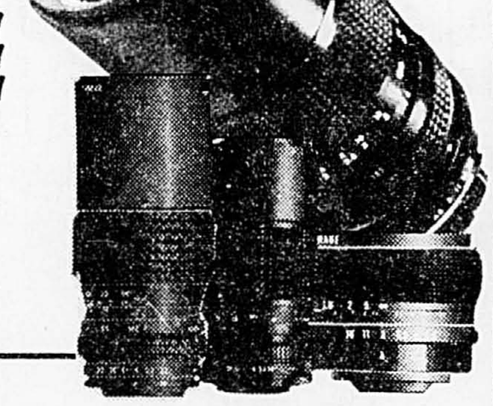
Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

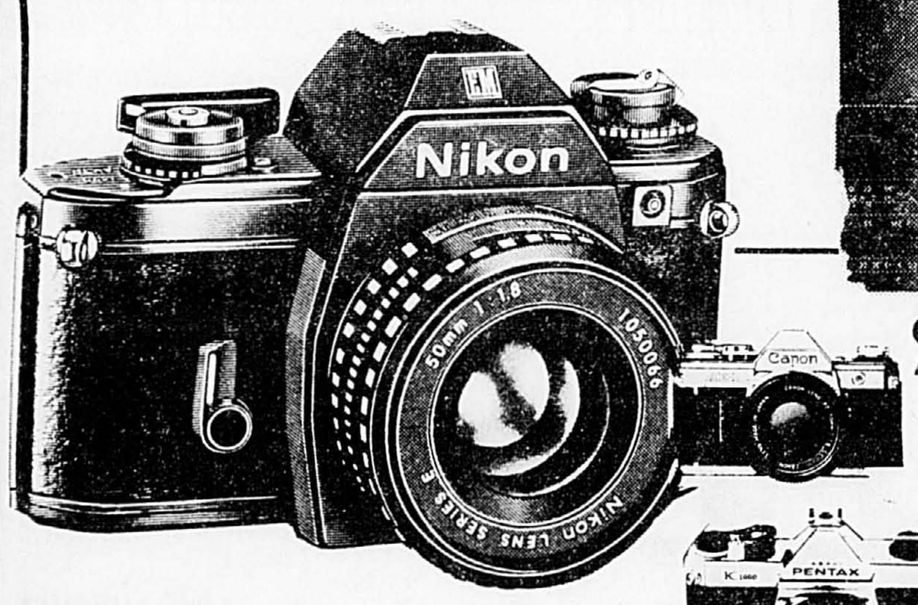
PRÉPARATION H

Grand-SOLDES de la Rentrée

Grand soldes d'objectifs Image

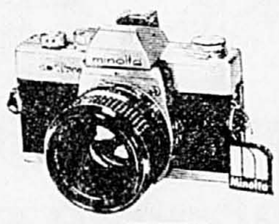
28 mm F/2.8	prix ord.	$119.95	Soldes	$ 79.77
Zoom 80-200 F/4.5	prix ord.	229.95	Soldes	169.77
Zoom 80-200 MCC F/4	prix ord.	249.95	Soldes	199.77
Zoom 75-150 F/3.8	prix ord.	139.95	Soldes	129.77
200 mm F/3.8 MCC	prix ord.	149.95	Soldes	99.77





CANON AE-1
AVEC OBJECTIF 50 mm F/1.8
$319.77





PENTAX K1000
AVEC OBJECTIF 50 mm F/2

MINOLTA SR-T 200
AVEC OBJECTIF 45 mm F/2

Au choix $169.77 chacun

NIKON EM
AVEC OBJECTIF 50 mm F/1.8 E

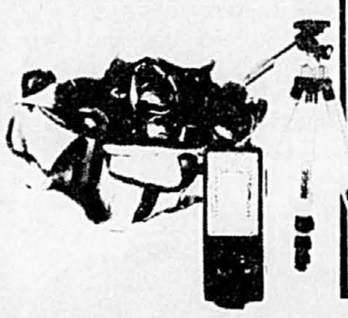
Le seul appareil qui vous avise par un "Bip-Bip" sonore si l'exposition est incorrecte! Vous n'avez qu'à mettre au point l'objectif et déclencher pour réussir de superbes photos automatiquement!

$229.77

10% de rabais sur tous les accessoires de chambre noire (disponible dans certains magasins seulement)

* à l'achat de tout appareil 35mm vos photos couleur sont à 1/2 Prix pendant Une Année Complète! * max. 12 films (procédé C-41 seulement)
Épargnez jusqu'à $7.00 sur chaque jeu de photos!

- Jusqu'à 20% de rabais sur les trépieds.
- Jusqu'à 33% de rabais sur les sacs à accessoires.
- Prix coupés sur les flash!





CALCULATRICE CANON LC-31
$15.77

vos bons moments revivent en photo chez:

astral photo

• Place Ville Marie	878-9821	• Place Vertu	336-8272	• 2020 University (Metro Promenade)	849-7341
• Place Bonaventure	878-4378	• Centre d'achats Fairview, Pointe Claire	695-6563	• Galeries d'Anjou	354-2001
• 1481 ouest, Ste Catherine	935-1154	• Les Promenades St Bruno	653-8826	• Centre d'achats Boulevard	721-3939
• 1101 ouest, Ste Catherine	849-5644			• Complexe Desjardins (niveau du Métro)	843-8219

au 3350 Wellington

24%

15%

Crédit disponible à l'achat d'un produit Chrysler 1981 flambant neuf

(maximum $5,000 pour 36 mois)

Cette offre est valide pour un temps limité seulement

Champlain DODGE CHRYSLER VERDUN

AU 3350, WELLINGTON, VERDUN

Tél.: 761-4801

MUSIQUE



Claude Gingras

DEMAIN À L'ORATOIRE

Daveluy jouera des oeuvres canadiennes

Suivant la tradition, la série 1981 des récitals présentés à l'orgue à traction mécanique Beckerath de l'Oratoire Saint-Joseph sera clôturée par le titulaire de l'instrument, Raymond Daveluy.

Pour ce dixième et dernier récital de l'été, demain soir, 20h30, l'organiste a établi un programme centré sur la musique canadienne.

Il présentera d'abord, en création, les *Cinq Pièces pour orgue* qu'a écrites à son intention Anne Lauber, compositeur suisse qui vit à Montréal depuis quelques années. Suivra, une autre pièce écrite pour M. Daveluy; *Pastourelle*, d'Alain Gagnon. L'organiste terminera la première moitié de son programme avec un classique, la Passacaille et Fugue en do mineur de Bach.

La seconde moitié du programme constituera une sorte de tour d'horizon de l'art de Raymond Daveluy puisqu'on l'y entendra à la fois comme exécutant, compositeur et improvisateur. Le compositeur sera représenté par sa troisième Sonate, dans la toute nouvelle version comportant un nouveau mouvement final, une fugue, et publiée comme telle, récemment, par les Editions Jacques Ostiguy, de Saint-Hyacinthe.

A ce sujet, le compositeur explique, sans détour, qu'il n'était «pas satisfait» de la fugue originale. Pour cette nouvelle version, qu'il considère comme la version définitive de sa troisième Sonate, il a composé une nouvelle fugue. «Cette fois, il s'agit d'une double fugue, à quatre voix au lieu de trois. Elle est basée sur le même sujet (ou thème) que l'autre mais elle comporte un deuxième sujet qui est basé sur le contresujet de la fugue de l'ancienne version. La nouvelle fugue est un peu plus longue mais beaucoup plus difficile que la première. Les deux autres mouvements de la sonate sont inchangés: il y a d'abord une sorte de fantaisie, en forme sonate, ensuite une passacaille basée sur un thème très court de deux mesures.»

La troisième Sonate de Raymond Daveluy date de 1960; elle a été enregistrée — dans la version comportant la fugue finale originale — par Kenneth Gilbert, à l'orgue même de l'Oratoire, dans la collection «Musique et Musiciens du Canada» publiée en 1967 par Radio-Canada et RCA.

De l'oeuvre d'Anne Lauber, datée de 1978, M. Daveluy précise: «Les *Cinq Pièces* portent les titres suivants: *Lent*, *Modéré*, *Majestueux*, *Choral*, *Final*. L'écriture est sérielle. Ce n'est pas le genre de musique qui m'attire habituellement mais, dans ce cas-ci, je dois dire que j'y ai pris un certain plaisir. Aucune registration n'est indiquée. C'est voulu ainsi. L'oeuvre peut tout aussi bien se jouer sur un grand instrument et dans un grand espace sonore, comme à l'Oratoire, ou sur un instrument plus petit et dans un espace plus restreint. Dans un cas comme dans l'autre, nous avons une musique complète en soi.»

La *Pastourelle* d'Alain Gagnon (compositeur né en 1938) sera également donnée en première audition publique. Toutefois, les radiophiles connaissent déjà la pièce, d'une durée de neuf minutes, puisque le dédicataire l'enregistra l'an dernier, pour Radio-Canada. Alain Gagnon l'a écrite en fonction des jeux du petit orgue à traction mécanique construit par Napoléon Déry pour l'église de Saint-Isidore de Dorchester, et c'est là que M. Daveluy l'enregistra. Sa transposition au Beckerath à cinq claviers de l'Oratoire nécessitera, bien sûr, des adaptations au niveau de la registration.

Comme il le fait habituellement dans la série de l'Oratoire, Raymond Daveluy terminera son récital par une improvisation, cette fois sur un thème que lui proposera son collègue William Tiemersma.



Photothèque LA PRESSE

Anthony King

Anthony King, dans la même série de l'Oratoire, a fait montre de bonnes qualités d'organiste qui, après un Bach plutôt indifférent, s'épanouirent avec le groupe Karg-Elert et la Suite op. 5, en trois mouvements, de Duruflé. M. King fit quelques coupures dans la Toccata finale, comme le recommande l'auteur lui-même (voir à cet égard la revue *Music*, numéro de juillet 1977).

•

Demain soir, 20h15, dernier concert à l'aréna Maurice-Richard. Au programme: une version-concert de l'opéra *Rigoletto*, de Verdi, avec Napoléon Bisson dans le rôle-titre... Joseph Rouleau présente un récital à compter de jeudi, 21h30, au Salon des arts de l'hôtel Méridien. Il y chantera jusqu'au 5 septembre.

RADIO-TÉLÉVISION



Louise Cousineau

MARC THIBAULT PROMU

Pierre O'Neil devient le nouveau patron de l'information à R.-C.

La rumeur qui circulait depuis des mois et alimentait de nombreuses conversations à Radio-Canada est maintenant devenue réalité: le directeur de l'information, M. Marc Thibault, abandonne son poste après un règne de 13 ans.

La passation des pouvoirs aura lieu le 14 septembre et c'est l'actuel directeur de l'information télévisée, M. Pierre O'Neil, qui le remplacera.

Déjà hier un nouveau sujet de conversation échauffait les esprits à la télévision de Radio-Canada: qui va remplacer Pierre O'Neil? On se demandait si le nouveau grand patron allait choisir son remplaçant dans la boîte ou à l'extérieur. On se souvient qu'il y a quatre ans, M. O'Neil était entré à Radio-Canada directement à la direction de l'information télévisée.

M. Thibault, qui fait carrière à Radio-Canada depuis 1950 et qui s'est occupé entre autres de la brillante série *Radio-Collège* avant de devenir le grand patron de l'information en 1968 ne quitte pas la maison. Il devient «directeur des politiques aux services français», un poste qui vient d'être créé, dont la fonction est «d'assister la direction générale dans l'établissement et l'application des politiques de Radio-Canada, et d'interpréter ces politiques au profit du personnel du réseau français».

La direction de l'information à Radio-Canada n'est pas un poste de tout repos: en plus d'avoir la haute main sur l'information radio et télévision, le titulaire doit défendre son personnel lorsque les politiciens sont insatisfaits de la couverture de Radio-Canada. M. Thibault était passé maître dans cet art et jamais sous son règne, qui a coïncidé avec la montée de l'indépendance au Québec et l'énervement proportionnel des politiciens d'Ottawa, on n'aura réussi à prouver les accusations de partialité lancées régulièrement contre le service de l'information de Radio-Canada.

Un poste équivalent n'existe pas au réseau anglais de Radio-Canada. L'élévation de M. O'Neil à ce poste n'est pas sans semer beaucoup d'inquiétude à Radio-Canada. Lors de leur longue grève qui a pris fin cet été, les journalistes ont souvent réclamé sa tête. On lui reproche d'avoir été grand patron de l'information télévisée sans vraiment connaître la télévision (M. O'Neil a fait sa carrière de journaliste en presse écrite, notamment à LA PRESSE où il fut très apprécié). On le soupçonne surtout de n'avoir jamais coupé les ponts avec le premier ministre Pierre Elliott Trudeau dont il fut le secrétaire de 1973 à 1975. On lui a également reproché son manque de communication avec les journalistes.

M. O'Neil étant en vacances actuellement, LA PRESSE n'a pu le joindre pour savoir quels projets il entretient pour sa nouvelle fonction.



Pierre O'Neil

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 (2) (9) (13) — **Les contes d'Amérique**
Si vous êtes un fervent des films d'Altman, vous reconnaîtrez parmi les interprètes des «Cheveux de Bérénice» Shelley Duvali, qu'on a vu dans plusieurs films, dont «Nashville» et «Popeye».

20:00 (15) (57) — **Nova**
Au moment où Voyager II s'apprête à nous rapporter des nouvelles fraîches de Saturne, les scientifiques parmi vous pourraient peut-être regarder ce qu'a découvert Voyager I sur la planète mystérieuse.

21:00 (6) — **«Violette Nozière»**
Si vous ne pouvez pas attendre 15 jours pour voir ce film (qui prendra l'affiche de Radio-Canada dans la semaine du 7 septembre), et si vous supportez les films traduits, celui-ci est de Claude Chabrol et met en vedette Isabelle Huppert, Stéphane Audran et Jean Carmet. L'histoire d'une enfant qui a assassiné ses parents.

21:00 (17) — **«Dupont-Lajoie»**
D'Yves Boisset, un excellent cinéaste de la moralité, ce film avec Jean Carmet, Pierre Tornade, Michel Peyleron et Isabelle Huppert. L'histoire d'un bourgeois qui viole une fille et s'arrange pour faire accuser des ouvriers arabes du crime.

A CHORUS LINE
À COMPTER DU MARDI 8 SEPTEMBRE JUSQU'AU DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
Billets à tous les comptoirs Ticketron
EXPO-THÉÂTRE
CITE DU HAVRE, MONTREAL 103
RENSEIGNEMENTS — 288-3651

DERNIÈRE SEMAINE
BEAUBEC PRÉSENTE
APPELEZ-MOI STEPHANE"
Une comédie de Claude Meunier et Louis Soia
À LA COMÉDIE NATIONALE
Jusqu'au 29 août

THEATRE PONT-CHATEAU
coteau-du-lac
PRÉSENTE
L'ATTENTION AU BOUTON
comédie de BEN STARR
traduction et adaptation mise en scène de YVAN CANUEL
SYLVIE BEAUREGARD — LUCILE PAPINEAU — ALAIN MONTPETIT — YVAN CANUEL
Jusqu'au 5 septembre
EN VENTE: Librairie Boyer Ltée, Valleyfield; Pharmacie Gauthier, St-Zotique; Ameublement Dorion, Dorion;
au théâtre 1-514-456-3224. Prix de groupes 30 personnes et plus
à Coteau-du-Lac, sortie 17 de l'autoroute 20 ouest

LE CINÉMA
dans les pages "Cinéma" de la la presse
programmes, horaires et critiques.

Théâtre d'été "Le Saint Laurent" de Chamron
POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC APRÈS 18 ANS DE SUCCÈS À PARIS
PROLONGATION jusqu'au 5 septembre
BOEING BOEING
Comédie de Marc Camoletti
Adaptation québécoise Raymond Turcotte
Mise en scène Claude Colbert
Décor éclairage Claude Fortin
RÉJEAN LEFRANÇOIS — ROSE OUELLETTE
La Poune
Robert Lavoie — Isabelle Martin
Isabelle Lajeunesse — Francine Morand
LA CRITIQUE
«Boeing Boeing, la meilleure pièce de l'été» — Marc Chatelle - ECHOS VEDETTES
«Boeing Boeing atteint son but, divertir et faire rire» — Louise Blanchard - JOURNAL DE MONTRÉAL
Réservations: (514) 651-5250

Verjovka
CHOEUR ET DANSEURS DE L'UKRAINE
L'ÉVÉNEMENT LE PLUS MARQUANT DE L'EXPO 67
UNE COMPAGNIE DE 100
EN VENTE MAINTENANT
Mardi, mercredi, jeudi 1er, 2 et 3 septembre 20h
Billets: $16.50, $14.50, $11.00, $8.50
Également en vente aux succursales du MONTREAL TRUST, Place Ville Marie, Place Bonaventure et Fairview.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Théâtre des Prairies
20 ans de rire
MEURTRE À L'AUBERGE DES GOUVERNEURS
comédie de RON CLARK et SAM BOBRICK
avec Monique Joly, Roger Lebel, Mario Verdon
POUR RIRE À COUP SÛR!
Renseignements au théâtre 1-756-0559
JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE
Le Théâtre des Prairies est situé à Notre-Dame des Prairies, comte de Joliette, Autoroute de la Rive-Nord, sortie 122.

Le Patriote
DE SAINTE-AGATHE
Autoroute des Laurentides
SORTIE 83
TEL.: direct 861-2244 / (819) 326-3655, Mtl 523-1131
JEAN-PIERRE FERLAND
Ce soir jusqu'au 30 août
Cartes de crédit acceptées

V-THE HOT ONE
18 ans adultes
L'AMOUR 4015 St-Laurent 849-6227
CINE 539 539 Ste-Catherine W. 845-2000
PICCADILLY 5025 Sherbrooke W. 486-2811

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE
18 ANS
the SATISFIERS of alpha blue
Dix fois plus érotique! — Al Goldstein
LE BEAVER 5117 Park 844-1932
GUY
CASSETTES VIDÉO À VENDRE

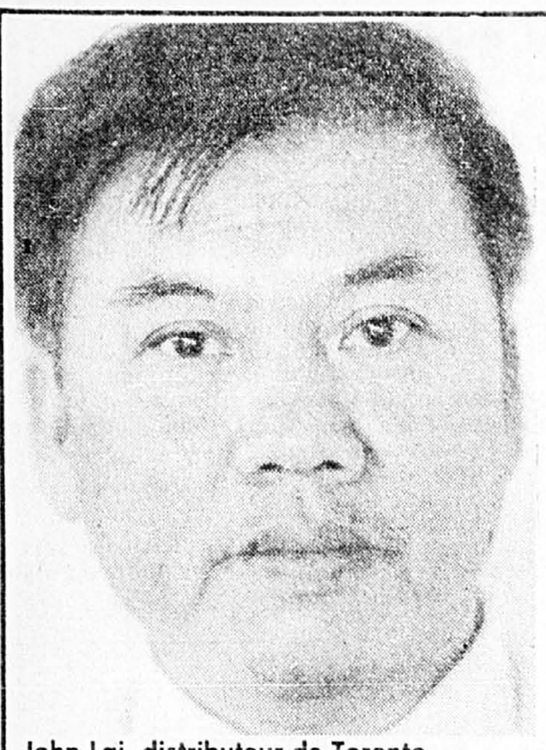
LE NOUVEAU RISING SUN CLUB DES CÉLÉBRITÉS
Hommage à DOUGLAS «coco» Léopold
REGGAE
du sang et du coeur de la Jamaïque
2 semaines de danse avec les vraies RASTAFARIENS
TRUTHS & RIGHTS
Ce soir et dimanche et du 1 au 6 septembre
Nouvelle adresse
1252 ouest, rue Saint-Antoine (coin de la Montagne)
Métro Lucien-l'Allier 875-6227 / 875-6232

Kebec Spec — Guy Latraverse présente
prix de groupe
THÉÂTRE MOLSON
ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU
à 15 minutes du Tunnel Hippolyte-Lafontaine
PRÉSENTEMENT À L'AFFICHE
Yvon Deschamps
25 au 30 août
Heure 21 h 00 — Prix semaine $10.00 samedi $11.00
Prochain spectacle
Jean Lapointe 1er au 6 septembre
TRAJET: Route 20 → sortie 113 St-Charles/St-Hilaire
ADRESSE: 10, Chemin des Patriotes
POINTS DE VENTE: Billets en vente au Théâtre et à tous les comptoirs Ticketron (TRS).
RÉSERVATIONS: Tél.: (514) 584-2223
RESTAURATION: La Grange — Restaurant, bar et terrasse. Tél.: (514) 467-5543
THÉÂTRE MOLSON

Après spectacle LA BOÎTE À PIERROT ROCHETTE
L'AFFICHE!
Poivre et Sel
JANINE SUTTO — BENOIT MARLEAU — YVAN DUCHARME — CHARLES CARTIER — MARC LEGAULT — SUZANNE LANGLOIS — JEAN-LOUIS PARIS
La critique
«... Du Richer de grand cru, une distribution brillante, d'excellents décors, un théâtre confortable, voilà tous les éléments réunis pour une soirée au théâtre inoubliable.» Gislaine Delorme, Journal de Montréal
«... Poussé jusqu'à l'invraisemblable...» Martyal Dassylva, La Presse
«... Cette pièce mérite de franchir les frontières du Québec...» Monic Vallée, Journal des Pays d'en Haut.
UNE COMÉDIE DE GILLES RICHER
mise en scène de Robert Rivard
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
Tél.: 861-2244 - 227-3747 — A Montréal 523-1131
Autoroute des Laurentides, sortie 60
LE THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR
En collaboration avec les Caisses Populaires Desjardins

L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE
LES ASSOCIÉS GCT INC.
25, 26, 27 SEPTEMBRE présentent
EN VENTE AUJOURD'HUI
Vendredi, 25 septembre, 20h30
LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
(Le roi des singes sous les mers)
(Le roi des singes aux enfers)
(Le roi des singes dans les cieux)
Samedi, 26 septembre, 14h30
LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
Dimanche, 27 septembre 14h30
LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
BILLETS: En soirée: $18.50 $16.00 $12.50 $9.00
En matinée: $16.50 $13.50 $10.50 $7.50
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112
Également disponibles aux succursales du Montreal Trust Place Ville Marie, Place Bonaventure et Fairview.
$2.00 de réduction aux étudiants et citoyens de l'âge d'or, applicable aux matinées seulement

Three Ripening CHERRIES
18 ans adultes
starring MISTY
2nd. EROTIC FILM
Dès demain EVE
Dès 10:00
Dès 12:00 PAPINEAU 2 EROS — INSIDE DESIRÉE COUSTEAU
Dès 10:00
Dès 12:00 PAPINEAU 1 omega 2 — BLONDIE L'ENSORCELEUSE PLUS CONFESSIONS ÉROTIQUES
Dès 6:30



John Lai, distributeur de Toronto
photo Robert Nadon, LA PRESSE

INGÉRENCE POLITIQUE?

Un film taiwanais retiré du marché

Le Marché international du film qui a ouvert hier ses portes dans le cadre du Festival des films du monde pratique-t-il une politique de discrimination à l'égard de certains participants jugés indésirables ou est-il soumis à des pressions politiques étrangères?

LUC PERREAULT

C'est la question que se pose un distributeur de Toronto, M. John Lai, qui vient de se voir privé du droit de projeter un film dans le cadre du Marché du film.

M. Lai avait rempli toutes les procédures normales d'inscription pour avoir accès au marché et avait réservé la salle 5 du cinéma Le Parisien pour un visionnement de *Coldest winter in Peking*,un long métrage produit et tourné à Taiwan dont il possède les droits de distribution pour le Canada et le reste du monde.

Effectivement, la direction du marché avait d'abord publié un premier horaire de projection dans lequel figurait le film en question. La date alors retenue était le mercredi 25 août à midi. Mais hier, pour des raisons que M. Lai ne s'explique pas, son film était retiré du programme et remplacé par un film italien, *La Cicala* (d'Alberto Lattuada).

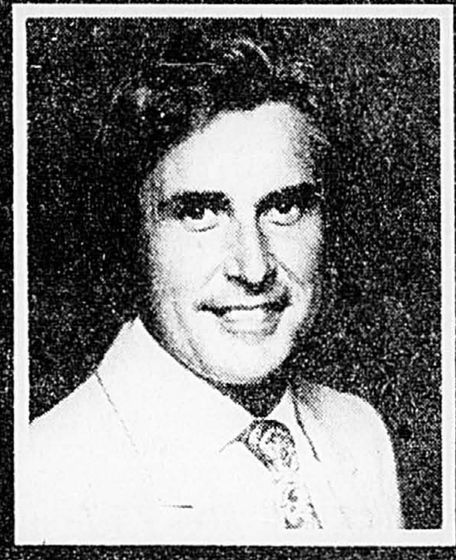
Fait à signaler, les bureaux de censure du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont déjà accordé à ce film un visa d'exploitation. Il a même déjà pris l'affiche dans chacune de ces provinces. *Coldest winter in Peking* fut à l'affiche du 17 au 23 août au Ciné Chinois (l'ex-National) au 1220 Sainte-Catherine, un cinéma qui appartient incidemment à M. Lai.

Le distributeur torontois d'origine chinoise allègue avoir déboursé un montant de $50 pour son inscription au Marché, laquelle donne droit à une première projection gratuite. Il a soumis dans les délais prévus une nouvelle copie du film expédiée de Taiwan via San Francisco (que le marché a toujours en sa possession, précise-t-il). De plus, il n'a relevé dans les règlements du Marché aucun cas d'exclusion qui pourrait s'appliquer au film incriminé. Si le Marché devait maintenir sa décision de ne pas présenter le film, M. Lai songe à intenter des poursuites judiciaires au Festival des films du monde. A lui seul, fait remarquer le distributeur, l'achat d'une nouvelle copie représente un déboursé d'environ $15,000.

«Nous sommes dans un pays libre, fait-il valoir. Je suis citoyen canadien. Je suis venu au Marché du film pour faire des affaires. Je ne comprend pas qu'un film, déjà projeté commercialement au Canada, qui n'est inscrit ni dans la compétition officielle ni dans aucune des sections culturelles du festival, qui ne traite même pas de la réalité canadienne, soit retiré sans raisons précises. C'est un scandale, un déni des droits humains fondamentaux. C'est absolument injuste et inadmissible».

Selon nos sources, *Coldest winter in Peking* aurait été retiré à la suite de pressions exercées par la Chine communiste. Il convient de préciser que le film aborde par le biais de la fiction la délicate question de la révolution culturelle. Le Festival des films du monde a pourtant inscrit dans le passé dans sa sélection officielle des films offrant une vision critique de la réalité chinoise. La première année du festival, ce fut *Chinois, encore un effort avant de devenir révolutionnaires*, une production française, et l'année suivante, *Prisonnier de Mao*, qui traite des camps de concentration de l'époque maoïste, une autre production française. Mais c'était avant que la Chine ne participe à la sélection officielle. Toujours selon nos sources, le retrait du film taiwanais serait relié à un projet de rétrospective de films canadiens en Chine populaire.

Léo Munger
«Cri du Coeur»
en hommage à Piaf
CE SOIR, 21H, AU TRANSIT
425, Place Jacques-Cartier
Billets: TicKetron - Rés.: 861-5733

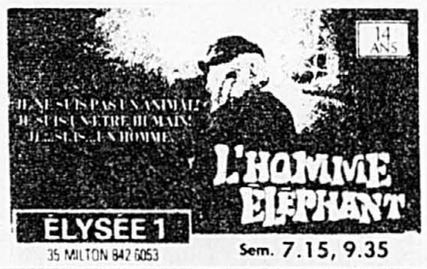
BIENTÔT!
SERGE LAPRADE

DÈS LE 14 SEPTEMBRE
de 15h30 à 18h00
du lundi au vendredi
à
CFGL FM 105,7

CINÉMAS UNIS
PALACE 6
POUR VOTRE AGRÉMENT...
Vous pouvez entrer au Palace 6 par la rue Ste-Catherine ou par la rue Cathcart.
«Deux heures entières de fortes sensations» — Rex Reed
RAIDERS of the LOST ARK. 14 ANS
DOLBY STEREO
IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102
Pdes A
12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20

"O" revient... 18 ANS adultes
LES FRUITS DE LA PASSION
2e FILM Seulement LAVAL · VERSAILLES ·
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON 842 6053 — ÉLYSÉE: Sem. 6.25, 8.00. LAVAL: Sem. 6.20, 7.40. VERSAILLES: Sem. 6.40, 8.00
LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 — PLACE VERSAILLES 353-7880

C'EST «SENSATIONNEL!» 18 ANS adultes
en ODORAMA — LE SENTIR C'EST LE CROIRE
Polyester
DIVINE et TAB HUNTER
Plus: 2e GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma
CHÂTEAU: 12.45, 3.45, 6.45, 8.20. GREENFIELD: Sam. 6.50, 8.15. LAVAL: Sem. 7.25. VERSAILLES: Sem. 6.50, 8.25
CHÂTEAU 1 — ST DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 4 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880


BRIAN DE PALMA 18 ANS Adultes
LE MAÎTRE DU MACABRE VOUS INVITE À UN SPECTACLE À LA TOUTE DERNIÈRE MODE DANS LE CRIME
PULSIONS
MICHAEL CAINE — ANGIE DICKINSON
2e FILM Seulement LAVAL · VERSAILLES · GREENFIELD Pk.
LAVAL: Sem. 7.25. GREENFIELD: Sem. 6.15, 8.00. RIVOLI: Sem. 6.05, 7.55, 9.45. VERSAILLES: Sem. 7.30
RIVOLI 2 — ST DENIS ET BELANGER 277-3125
LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880


14 ANS
L'HOMME ELEPHANT
ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON 842 6053 — Sem. 7.15, 9.35

BUD SPENCER — POUR TOUS

On m'appelle MALABAR
RIVOLI 1 — ST DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD: Sem. 7.00, 9.00. LAVAL: Sem. 7.40, 9.40. RIVOLI: Sem. 6.05, 7.50, 9.40
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776

Aucune défense possible

WOLFEN
14 ANS
12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.15
LOEWS 2 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 — PEEL

VICTORY — POUR TOUS

NOW IS THE TIME FOR HEROES.
P.V. MARIE: 12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.20. LE CINÉMA: 12.40, 2.45, 4.50, 7.00, 9.10
PLACE VILLE-MARIE — CINÉMA 1 — 866 2644
LE CINÉMA — WESTMOUNT SQUARE — 931-2477

Le maximum de plaisir pour votre argent

arthur
Dudley Moore — Liza Minnelli
14 ANS
LA CITÉ: Sem. 7.15, 9.15. DORVAL: Sem. 7.00, 9.00. YORK: 1.15, 3.15, 5.15, 7.20, 9.25
LaCité 1 — 3575, AV. DU PARC 844-2809
DORVAL 3 — 260 AVE DORVAL 631-8586
YORK — 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978

NASTASSIA KINSKI 18 ANS adultes

la fille
CHÂTEAU 2 — ST DENIS ET BELANGER 271-1103
LA FILLE: 12.15, 3.20, 6.30, 9.40. MADAME ZENOBIA: 2.10, 5.15, 8.25

18 ANS Adultes
Un film de BRIAN DE PALMA
BLOW OUT
LOEWS: 1.10, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30. DORVAL: Sem. 7.15, 9.15
LOEWS 1 — 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 — PEEL
DORVAL 2 — 260 AVE DORVAL 631-8586

WALT DISNEY PRODUCTIONS presents CONDORMAN
TECHNICOLOR® PANAVISION® — POUR TOUS
PALACE & VAN HORNE: Tous les jours à 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15. CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7.30, radio AM requis.
PALACE 3 — 698 STE CATHERINE O. 866-6991 — McGILL
Cinéparc DOLLARD 2 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
VAN HORNE — 6150 CÔTE DES NEIGES 731-8243
PLUS Au Ciné-parc «SWISS FAMILY ROBINSON»


À la Cour suprême, ils ne sont que huit contre une seule femme... mais quelle femme!
14 ANS
FIRST MONDAY IN OCTOBER
Paramount Pictures Presents A PAUL HELLER Production A RONALD NEAME Film
WALTER MATTHAU JILL CLAYBURGH
"FIRST MONDAY IN OCTOBER"
Based Upon the Play by JEROME LAWRENCE and ROBERT E. LEE
Screenplay by JEROME LAWRENCE & ROBERT E. LEE
Produced by PAUL HELLER and MARTHA SCOTT
Directed by RONALD NEAME
AVENUE — 1224 AVE GREENE 937-2747 — Sem. 7.00, 9.00

EYE OF THE NEEDLE 14 ANS

United Artists
KENT: Sem. 7.25, 9.30. PALACE: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
PALACE 6 — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 — McGILL
KENT 2 — 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

DEADLY BLESSING 18 ANS Adultes
Priez pour ne pas en recevoir la bénédiction.
PolyGram Pictures — United Artists
CLAREMONT: Sem. 6.50, 9.00. PALACE: 12.05, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40
PALACE 5 — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 — McGILL
CLAREMONT — 5038 SHERBROOKE O. 486-7395

BO DEREK · RICHARD HARRIS 14 ANS
TARZAN THE APE MAN
United Artists
DORVAL: Sem. 6.50, 9.00. LAVAL: Sem. 7.00, 9.10. MONKLAND: Sem. 7.00, 9.00. PALACE 1: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00. PALACE 2: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MONKLAND — 5504 AVE MONKLAND 484-3579
CINÉ-PARC DOLLARD: Ouverture à 7.30, radio AM requis.
PALACE — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 — McGILL
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
DORVAL 1 — 260 AVE DORVAL 631-8586
Cinéparc DOLLARD 3 — TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
PLUS Au Ciné-parc «THE BIG RED ONE»

y-a-t'il un pilote dans l'avion — 2e FILM — COUP DE SOLEIL avec FARRAH FAWCETT — 14 ANS
st-denis 3 — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Des gens comme les autres — 14 ANS
desjardins 4 — BASILAIRE 1 — 288-3141

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81
Les Années Lumière — TOUS
TREVOR HOWARD / MICK FORD
UN FILM DE ALAIN TANNER
13.15 - 15.15 - 17.15 — 19.15 - 21.15
desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141

Les Plouffe — POUR TOUS
PRIX ORDINAIRE
STATIONNEMENT GRATUIT MAJESTIC
desjardins 2 — BASILAIRE 1 — 288-3141
ASPE 2
Cinéma de MONTRÉAL — 1594 MONT-ROYAL
Viau — 276 DES LAURENTIDES 669-3855
Majestic — 2068 Rue Beaubien E. 381-8515
commodore
le chariot
ciné st-eustache — ROUTE 15 SORTIE 21 472-6660 629-1707

EN PRIMEUR vous aimez danser et rire? à ne pas manquer — POUR TOUS
SPÉCIAL DES VACANCES moins de 14 ans accompagnés d'un adulte ADMIS GRATUITEMENT (limite 2 enfants)
—Johnny fever— ce soir on s'éclate
avec le sosie de John Travolta
2e FILM AUX CINEMAS ET CINÉ-PARCS SUIVANTS:
st-denis 2 — 1590 RUE ST-DENIS 845-3222
ASPE 3
ciné st-eustache
carrefour 1

2 SUPER SUPER PRIMEURS
Tendres Souvenirs d'une Bouche Gourmande
A VOIR ABSOLUMENT
FILLES brûlantes
18 ANS Adultes
bijou — 5030 RUE PAPINEAU 527-9131
desjardins 3 — BASILAIRE 1 — 288-3141

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Ouverts tous les jours en après-midi
Berri - Champlain - Dauphin - Brossard - Villeray
Verdun - Cinéma de Paris


LE CHOC DES TITANS — 14 ANS
2e film LA FORMULE
aux ciné-parcs suivants
Odéon #1 655-0692 — Châteauguay #2 691-1310 — Vaudreuil #2 455-5154
sortie (St-Bruno) 98


TOUT NOUVEAU! POUR TOUS
Un film de Walt Disney
LA COCCINELLE À MEXICO
2e film L'INCROYABLE RANDONNÉE
Berri #4 288-2115 — Jean-Talon 725-7000
Aussi aux Ciné-Parcs: St-Mathieu 659-3445 — St-Jérôme 436-4773


Christopher Reeve dans POUR TOUS
SUPERMAN II
(version française)
plus 2e film aux Ciné-Parcs seulement
Champlain #1 524-1685 — Villeray 388-5577 — Verdun 768-2092 — Brossard #3 465-5906
Aussi aux Ciné-Parcs: Odéon #2 655-0692 — Châteauguay #1 691-1310 — Laval #4 622-5555 — St-Jérôme #1 436-4773
aussi Capitol St-Jean
Tous les jours 12:30-14:30-17:10-19:30-21:40


SCANNERS — 14 ANS
(version française)
2e film au Mercier et aux Ciné-Parcs
Berri #3 288-2115 — Mercier 255-6224 — Odéon #1 Laval 687-5207 — Longueuil #1 679-7451
aussi: Maska St-Hyacinthe — Joliette à Joliette
Aussi aux Ciné-Parcs: Boucherville #1 655-5515 — Laval #1 622-5555 — Vaudreuil #1 455-5154


EXCALIBUR — 14 ANS
plus 2e film aux Ciné-Parcs seulement
Berri #1 288-2115 — Crémazie 388-4210 — Brossard #2 465-5906
Aussi aux Ciné-Parcs: Boucherville #2 655-5515 — Laval #3 622-5555


Ringo Star et Barbara Bach dans POUR TOUS
L'HOMME DES CAVERNES
plus 2e film a chaque ciné
Brossard #1 465-5906
aussi aux Ciné-Parcs: Laval #2 622-5555 — Châteauguay #3 691-1310


CHEECH ET CHONG (LA SUITE!) — 18 ANS
2e film L'ILE SANGLANTE
Berri #4 288-2115 — Odéon #2 Laval 687-5207 — Longueuil #2 679-7451


Un film de Walt Disney POUR TOUS
LA BELLE ET LE CLOCHARD
2e film L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE
Dauphin #1 721-6060 (en matinée seulement)
tous les jours: Belle 14:45 - 18:00
Ile 13:00 - 16:15


Robert de Niro dans 14 ANS
COMME UN TAUREAU SAUVAGE
Dauphin #1 721-6060 (en soirée seulement)
tous les soirs 19:30 - 21:45


L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE — POUR TOUS
Champlain #2 524-1685
tous les jours
12:20 - 14:35 - 16:55 - 19:15 - 21:35


Un film de Roman Polanski POUR TOUS
TESS
Dauphin #2 721-6060
tous les jours 14:00 - 17:00 - 20:00
aussi Rex St-Jérôme


Un film de François Truffaut POUR TOUS
LE DERNIER MÉTRO
Berri #5 288-2115
tous les jours 13:45 - 16:15 - 18:45 - 21:20


Richard Pryor dans 14 ANS
BUSTIN'N LOOSE
Plaza Alexis Nihon #2 935-4246
Côte-des-Neiges #1 735-5528

Brooke Shield dans 14 ANS
ENDLESS LOVE
Place du Canada 861-4595
sur semaine 17:05 - 19:20 - 21:35

Bill Murray dans 14 ANS
STRIPES
Décarie #2 341-3190
Bonaventure #1 861-2725

THE CANNONBALL RUN — POUR TOUS
Bonaventure #2 861-2725
sur semaine 17:15 - 19:15 - 21:15

Carol Burnett et Alan Alda dans POUR TOUS
THE FOUR SEASONS
Côte-des-Neiges #2 935-4246
sur semaine 19:15 - 21:15

Les films Mutuels présentent 18 ANS
CALIGULA
version anglaise
aucun laissez-passer ou Carte de l'Âge d'Or accepté
admission générale $7.00
Cinéma de Paris 875-1882
Dim. à jeu. 12:00 - 15:00 - 18:00 - 21:00

LE BALLET NATIONAL DU CANADA

en collaboration avec Les Grands Ballets Canadiens
Du 10 au 13 septembre
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
BILLETS
soirée – 18$, 15$, 11$, 7,50$
matinée – 15$, 11$, 8$, 6$
Les représentations en soirée des 10, 11 & 12 septembre sont offertes à prix réduits aux abonnés des Grands Ballets Canadiens. 849-8638.
Les guichets sont ouverts du lundi au samedi de midi à 21h, aucune réservation par téléphone. Renseignements: 842-2112.
Aussi en vente au Montréal Trust P.V.M., Place Bonaventure, Alexis Nihon et Fairview.
En collaboration avec L'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada
VOICI VOTRE DERNIÈRE CHANCE de vous ABONNER à la 24e saison des Grands Ballets Canadiens!
Par téléphone en composant 849-8638 (lundi au vendredi, 9h30 à 16h30) et portez votre abonnement à votre compte VISA ou MASTERCARD
En personne en vous présentant au 4869, rue St-Denis (métro Laurier) (lundi au vendredi, 9h30 à 16h30) et payez par chèque ou comptant, VISA ou MASTERCARD.

Les changements technologiques: le Code sera amendé

(D'après CP)

Les amendements au Code du travail du Canada visant à accroître la démocratie dans le milieu du travail seront adoptés cet automne, a déclaré hier le ministre fédéral du Travail, Gerald Regan.

M. Regan, qui prenait la parole devant les participants au congrès annuel de l'Union typographique internationale qui se tient ces jours-ci à Montréal, a précisé que les nouvelles dispositions obligeront les employeurs à donner 16 semaines à l'avance des avis de renvoi permanent quand ces renvois sont causés par des changements technologiques.

Après six semaines de négociations, dit-il, si aucune entente n'est intervenue entre patrons et employés, le gouvernement fédéral aura le pouvoir de nommer un arbitre qui consultera les deux parties avant de rendre sa décision.

«Je crois, ajouta-t-il, que les syndicats, le gouvernement et les employeurs doivent reconnaître aujourd'hui que dans un monde où le changment est le seul facteur constant, les changements technologiques ne touchent pas tellement les patrons, leurs profits et l'industrie, mais ils touchent très prodondément les travailleurs.

«Si les changements technologiques sont peut-être inévitables et bénéfiques, ils ne peuvent pas être imposés aux travailleurs».

M. Regan, un ancien avocat du travail qui a déjà été consultant auprès de l'UIT, a précisé que ces changements doivent être marchandés et que les situations dans lesquelles ils surviennent doivent être contrôlées par le gouvernement.

«Il faut que l'on s'engage à marchander les changements technologiques ou alors, on aura des problèmes», dit-il.

«Si nous avions fait cela au début des années 70 aux postes, nous ne nous retrouverions pas aujourd'hui avec les problèmes que nous connaissons dans ce secteur».

Selon M. Regan, les amendements au code du travail viseront à améliorer les normes de santé et de sécurité au travail car, dit-il, de nombreux travailleurs sont morts ou ont perdu leur santé parce que les employeurs n'ont pas pris leurs responsabilités et ne les ont pas protégés sur les lieux du travail.

LE PRÉSIDENT DE *LA PRESSE* AUX SYNDICATS

Il faudra survivre ou mourir ensemble

Les administrateurs des quotidiens en Amérique du nord et les leaders syndicaux, surtout dans les secteurs les plus affectés par les changements technologiques comme la typographie, devront dans les plus brefs délais se demander s'ils veulent survivre ou mourir ensemble.

Tel est l'essentiel du message qu'a livré hier le président directeur général de LA PRESSE, M. Roger-D. Landry, aux délégués participant au 123e congrès annuel de l'Union typographique internationale (ITU) qui se tient présentement à Montréal.

Prenant la parole à la séance d'ouverture de ces assises, M. Landry a insisté sur la nécessité pour les quotidiens qui veulent assurer leur survie d'utiliser à leur profit les changements technologiques les plus récents qui peuvent assurer «une diminution des coûts de production et, partant, une marge de rentabilité absolument essentielle à leur survivance.

«Cette obligatoire adaptation des grands journaux aux ressources nouvelles de la technologie ne peut évidemment se faire, a-t-il reconnu, sans la collaboration des travailleurs qui, à juste titre, peuvent y voir une menace à la sécurité de certains emplois.

Encore faut-il, selon le p.d.g. de LA PRESSE, s'interroger sérieusement sur cette fameuse sécurité d'emploi. «Il est évident, a-t-il affirmé, que la sécurité d'emploi ne peut exister que dans des entreprises de presse qui conservent une marge raisonnable de profit». Sinon que veut dire ce concept dans une entreprise qui ferme ses portes?

Il a cité en exemple de ces deux approches les cas du *Washington Star*, qui a fermé ses portes récemment, et celui du *Philadelphia Bulletin* dont la survie n'a pu être assurée in extremis que par des concessions majeures de la part des syndicats.

Sans préciser s'il livrait là un message aux typographes de LA PRESSE qui négocient présentement avec leur employeur les modalités d'adaptation aux changements technologiques en cours d'installation, M. Landry a instamment prié les congressistes de réfléchir sur le thème auquel les parties patronales aussi bien que syndicales sont confrontées: survivre ensemble ou mourir ensemble.

SELON LA CSD

Il est faux de dire que la liberté de se syndiquer est acquise au Québec

Malgré le Code du travail, le «juridisme vicieux» encore en cours au Québec fait qu'en pratique, il est faux de dire que la liberté de se syndiquer est acquise aux travailleurs du Québec.

PIERRE VENNAT

C'est du moins ce qu'affirme la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) dans un mémoire farci d'exemples récents à l'appui de sa thèse, remis au comité de députés chargé d'étudier les amendements à apporter au Code du travail.

Par exemple, en février 1978, les 34 employés de Modern Plywood (Contreplaqués Modernes), une entreprise de bois ouvré de la région de Québec, décident de se syndiquer et déposent une requête en accréditation en ce sens au ministère du Travail.

Cinq jours plus tard, 17 salariés, signataires de la requête d'accréditation étaient congédiés pour être réembauchés quatre jours plus tard. Quelques mois plus tard, les travailleurs en question obtenaient gain de cause et obtenaient le remboursement du salaire perdu.

Le 10 mars, alléguant le déménagement éventuel de l'entreprise, celle-ci congédie 18 autres syndiqués. En juin, les auditions pour ces congédiements débutent devant un commissaire au travail et, encore une fois les congédiés obtiennent gain de cause.

En avril, l'employeur donne avis que l'usine fermera ses portes deux mois plus tard. La CSD dépose alors une plainte pour lock-out illégal. Effectivement, le 6 juin, l'établissement est fermé. Finalement, le 7 août, l'établissement rouvre ses portes après que les travailleurs eurent refusé un règlement hors cour en échange de leur démission de l'entreprise et du renoncement à leurs droits de poursuite contre lui. En novembre 1978, la première convention collective avec ce syndicat accrédité le 11 mai se signa enfin.

Dans un autre cas mentionné dans le mémoire, les employés d'un établissement bien connu de La Malbaie, le Restaurant-Motel chez Pierre, décident de se syndiquer en juin 1979.

Dès juillet, affirme le syndicat, suite à une enquête interne, l'employeur met en place un système de harcèlement et dès août, conteste l'unité d'accréditation demandée pour finalement, en septembre, congédier huit employés alléguant la suppression de son équipe de nuit.

En novembre, toutefois, le syndicat était accrédité et en décembre 1979, un commissaire au travail ordonnait à l'employeur de réintégrer les huit employés congédiés en septembre, alléguant qu'il s'agit d'un congédiement pour activités syndicales, ce que la loi interdit. L'employeur porta toutefois le jugement en appel.

En juin 1980, les employés syndiqués depuis un an étant toujours sans convention, l'employeur procède à un lock-out. Celui-ci dura quatre semaines et ce n'est que le 16 juillet 1980 que les employés du Restaurant-Motel chez Pierre bénéficièrent de leur première convention. Malheureusement pour eux, en juillet de cette année, l'employeur vient d'aviser le ministère du Travail qu'il fait une mise à pied massive en septembre, transformant son restaurant en cafétéria.

Les médecins de Fer et Titane exigent une rétractation

Les médecins du service de santé de la compagnie Fer et Titane, de Sorel, forts du résultat d'une enquête effectuée par le comité des plaintes de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et ne laissant aucun doute sur leur honnêteté et leur objectivité ont décidé d'exiger une rétractation complète de la part du président du syndicat des employés de cette importante fonderie, lequel, M. Gilles Lamoureux, les accusait de partialité lors des examens subis par ces employés.

M. Lamoureux avait lui-même porté plainte auprès de la Corporation des médecins et les médecins de Fer et Titane, maintenant officiellement exonérés de tout blâme, ont l'intention de laver leur honneur et menacent même M. Lamoureux de poursuites pour libelle diffamatoire s'il devait refuser d'admettre qu'il a induit la population en erreur en les accusant de manquer à l'éthique professionnelle.

N'admettant pas que leur réputation soit mise en jeu par le président du syndicat, les médecins du service de santé de Fer et Titane espèrent ainsi rassurer la population et plus particulièrement les employés de cette compagnie.

Ils réajoutent que les employés qui sont examinés au service de santé de cette compagnie font face à des professionnels de la santé, lequels, en plus de posséder toutes les connaissances requises pour exercer la médecine, ont également l'avantage de connaître le milieu de travail et par conséquent d'être les mieux placés pour promouvoir la santé des travailleurs qui y oeuvrent.

Miracle Mart

Spéciaux de la Rentrée



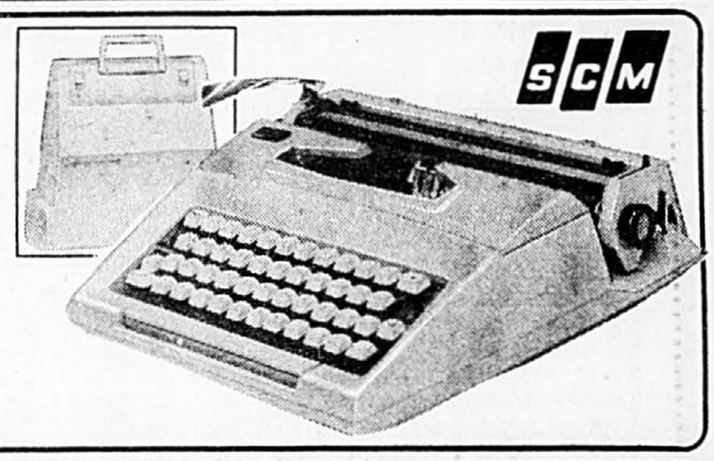
Sanyo M9902
- radio AM FM stéréo avec magnétophone à cassette.
- deux microphones intégrés
- minuterie automatique

Ord. $149.95 $128.88

Ruban XHE pour enregistrer
- 60 minutes (XHE C60) Ordinairement: $4.99 $2.49
- 90 minutes (XHE C90) Ordinairement: $5.99 $2.99

Machine à écrire Smith Corona Courrier
- chariot très large
- boîtier intégral
- tabulateur préréglé

Ord. $99.95 $94.88



Pentax K1000 avec objectif 50 mm F/2.
Appareil 35mm avec mesure de l'exposition par aiguille suiveuse. Les vitesses s'échelonnent jusqu'à 1/1000ème de sec., les rideaux de l'obturateur sont en soie, l'objectif est interchangeable et le contact direct permet l'utilisation d'un flash. Ne ratez pas cette aubaine!

Ord. $219.95 $168.88

*et vos photos couleur à ½ prix pendant un an!**



* A l'achat d'un appareil 35 mm, vos photos couleur sont à ½ prix pendant une année entière! maximum 12 films - procédé C-41 seulement
Demandez un jeu de photos supplementaire au moment du developpement pour seulement 5c par photo!

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 20h00

BOXE PROFESSIONNELLE

Ce gala de boxe organisé par les promotions HFS, nous offre les meilleurs moments de la boxe professionnelle à Montréal en 1981. Les participants sont: Gaétan Hart et Claude Noël.

20 26 15h00

ENFANTS DU THÉÂTRE

Pour connaître les rudiments du théâtre, un groupe d'enfants tentent de s'exprimer à partir des thèmes suivants: une page d'histoire, un monologue, un chant, le pantomime et le jargon.



Elizabeth Chouvalidzé reçoit Jean-Paul Lallier (notre photo) au volet IV de LA RUÉE VERS L'ART. Monsieur Lallier nous parle de la prochaine saison au Grand Théâtre de Québec et des festivités qui entoureront le dixième anniversaire du Grand Théâtre. Au canal 29 (Arts et Spectacles) à 19h30.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

12:30 **INTER-CROSSE** Tournoi midget de crosse intérieure. Du Centre Pierre-Charbonneau. Boucherville vs Longueuil.
14:00 **GYMNASTIQUE** Championnat provincial de développement. Epreuves mixtes: sol, poutre, barre fixe, saut de cheval, etc. Part.: Eric Feild, Daniel Roby.
15:38 **COMMUNIQUÉS**
16:00 **BOWLING PRO-QUÉBEC** Bowling tournoi Pro-Québec en provenance de la salle de quilles Laurentien Lanes.
17:00 **LA BONNE HABITUDE**
17:15 **COMMUNIQUÉS**
17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation de la course du dimanche.
18:00 **LE MONDE DES COURSES** Le monde des courses sous harnais.
18:30 **HANDBALL** Finale collégiale AA féminin du Peps de l'Université de Laval. Ahuntsic vs Shawinigan.
19:44 **COMMUNIQUÉS**
20:00 **BOXE PROFESSIONNELLE** Voir encadré.
22:20 **COMMUNIQUÉS**
22:30 **LES FÊTES POPULAIRES** Voir 12h00
23:00 **JEUNE CINÉMA** Les avantages du super 8 mm. L'utilisation de l'audio-visuel comme moyen pédagogique.
23:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS** Présentation de la course du dimanche.

COURS 15 24

09:00 **DANSE II** Rumba: parallèle, croisé-avant.
10:00 **LA BEAUTÉ SELON ÉDITH SEREI** Entrevue avec la princesse Abénaquie Alanis O'Bomsawin, qui nous entretient des critères de la beauté chez les Amérindiennes.
10:30 **INFORM'AUTO** Moto-Montréal est un organisme créé dans le but de normaliser l'enseignement de la conduite des motos.
11:00 **SOINS ET SANTÉ** Dr Tétreault nous parlera des soins d'urgences mineures à donner à des patients, telles que brûlures, hémorragies, inconscience.

* Entre 09h00 et 12h00 les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

10:00 **MADEMOISELLE CLEF DE SOL** Mlle Clef de sol reçoit Denise Charlant qui nous parle de la danse à claquettes.
11:00 **BRICOLINE**
11:15 **MILLE ET UNE IMAGES** Voir 07h15
11:30 **CLIN D'OEIL** Oncle Pierre nous renseigne sur les chèvres. Les jeunes naturalistes «Formation de la terre».
12:00 **1.2.3.4.** Voir 07h00
12:15 **MILLES ET UNE IMAGES** Voir 07h15
12:30 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN** Voir 07h30
13:00 **1.2.3.4.** Voir 07h00
13:15 **JOUONS ENSEMBLE** Jeux d'animation pour enfants de l'élémentaire. Dessin: le hibou.
13:30 **DESSINS ANIMÉS — Gustave**
13:45 **FAIS DODO** L'oncle Pierre raconte une histoire, la petit boule rousse.
14:00 **DOROTHÉE**
14:30 **DESSINS ANIMÉS — Les oursons**
14:45 **JOUONS ENSEMBLE** Voir 13h15
15:00 **ENFANT DU THÉÂTRE** Voir encadré.
15:30 **CLIN D'OEIL** Voir 11h30
16:00 **TONTO ROCKY** 1re et 2e années: Exposition d'objets les plus aimés. Exposition de peinture. Poèmes composés.
16:30 **TOURENVILLE** Les bâtons de tonnerre.
17:00 **UN BOUT DE TEMPS** Jilany et la mer Rouge.
17:30 **CHÂTEAU DES MAGES** Allucine devient un grand détective connu sous le nom de Flamingo.
18:00 **MODÈLES RÉDUITS** Compétition de fusées miniatures et planeurs.
19:00 **DOROTHÉE**
19:30 **DESSINS ANIMÉS — Musti**
19:45 **AU PAYS DES MERVEILLES** Kebekio et les trois petits cochons.
20:00 **1.2.3.4.** Voir 07h00
20:15 **JOUONS ENSEMBLE** Voir 13h15
20:30 **DESSINS ANIMÉS — Gustave**
20:45 **FAIS DODO** Voir 13h45

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 25

20h00

LOISIR-ÉTÉ

Michel Bissonnette et Cynthia Dubois interviewent des représentants de l'Association québécoise du jeune théâtre (festival du théâtre pour enfants), de la Fédération des harmonies du Québec et de l'Alliance des chorales du Québec pour informer les personnes intéressées à des loisirs «Artistiques».
A revoir mercredi 12h00, jeudi à minuit, samedi et dimanche à 19h00.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9

22h30

D-Par, est un mouvement à but non lucratif pour venir en aide aux personnes ayant des problèmes de drogue. L'animateur Pierre Goudreau s'entretient donc avec Danielle Beaudry et Claude Giroux pour informer les gens qui désirent y adhérer.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. **À QUÉBEC:** «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

DEMANDE DE STATUT CONFESSIONNEL POUR DEUX DE SES ÉCOLES

La Régionale de Chambly a «omis» de poster la requête

Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation n'a jamais reçu la demande de statut confessionnel pour deux écoles de la régionale de Chambly comme l'avaient décidé les commissaires à la fin de juin. Par conséquent, ces deux demandes n'ont pas été étudiées par le Comité qui tenait, jeudi et vendredi derniers, sa première réunion depuis le début des vacances.

MARIANE FAVREAU

Selon le secrétaire du comité, celui-ci a bien reçu un télégramme du comité de parents demandant de ne pas tenir compte de la demande des commissaires puisque les parents n'avaient pas été consultés. «Mais, explique le secrétaire, la demande des commissaires ne nous est jamais parvenue».

C'est le 30 juin dernier que les commissaires de la Régionale de Chambly décidaient de demander un statut confessionnel pour les polyvalentes Jacques-Rousseau de Longueuil et Mont-Bruno de Saint-Bruno parce qu'ils craignaient des difficultés d'organisation scolaire à l'application du nouveau régime pédagogique. Or, dans un télégramme, le sous-ministre leur avait expliqué qu'il n'en était rien et que ces écoles n'avaient pas à obtenir un statut confessionnel uniquement pour des fins d'organisation scolaire.

Mais la résolution, adoptée malgré tout à la veille des vacances, a dormi dans des tiroirs de la régionale: n'eût été du téléphone de LA PRESSE qui demandait si les commissaires n'avaient pas changé d'idée, elle y dormirait encore! Oubli dû aux vacances, à la grève des postes explique-t-on. Et l'on s'apprêtait à l'expédier illico. Reste à savoir quel accueil ces demandes auront auprès du Comité catholique dont le président a déjà indiqué qu'il était assez peu sensible à des demandes de statut confessionnel uniquement pour des fins organisationnelles.

Toutefois, à sa réunion, le Comité catholique a accordé ce statut catholique à six écoles (deux secondaires et quatre primaires) dont les demandes étaient conformes à ses règlements. Depuis le printemps dernier, nombreuses sont les écoles publiques qui ont demandé à être reconnues comme catholiques, contrairement à la pratique des années antérieures.

D'autre part, deux des membres du Comité catholique nommés par l'épiscopat, M. l'abbé Paul Tremblay et Soeur Ferre, ont été remplacés au terme de leurs mandats (deux pour M. Tremblay). Ce dernier était d'ailleurs président du Comité catholique si bien que son départ enclenche le processus d'élection d'un nouveau président.

esure • Complets sur mesure • Complets sur mesure • Comple



DES COMPLETS SUR MESURE D'UNE QUALITÉ SANS MESURE $298.

En solde chez H.R., de superbes complets faits sur mesure, taillés dans de somptueux tissus d'automne et d'hiver, dont plusieurs sont importés et se portent toute l'année.
Nous offrons un choix exceptionnel de modèles élégants, soigneusement coupés et ajustés par nos maîtres tailleurs.
Profitez dès aujourd'hui de ce solde... démesuré!
Complet $298. Gilet $54. Pantalon additionnel $75.
Supplément de prix pour tailles 47 et plus.

HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE • ROCKLAND • FAIRVIEW • ANJOU • PLACE VILLE MARIE
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 21 H

Collection automne 81!

Simpsons emboîte le pas de la mode!



Naturalizer

Souliers sport et sandales pour compléter votre garde-robe

Les chaussures «Naturalizer»... celles qui vous vont à la perfection. Vous croirez même qu'elles ont été faites spécialement pour vous! 6 modèles de fabrication canadienne avec empeigne suède souple, cuir luxueux ou similicuir. Pointures (avec ½): 7½ à 8½, largeur AA; 5½ à 10, largeur B; 6½ à 8½, largeur C.

	Prix Simpsons
A. Soulier sport «Tulsa». Talon compensé et semelle de crêpe. Empeigne suède. Brun, écorce (taupe), gris ou bourgogne.	$44
B. Sandale de ville «Tangiers» à talon haut. Bride à la cheville. Empeigne similicuir aspect serpent. Chameau, rouille ou gris.	$38
C. Soulier sport «Topeka» à talon bas. Semelle aspect crêpe, empeigne cuir. Tropique (tan), sangria (vin) ou noir.	$44
D. Sandale «Naples» à talon moyen. Bride à la cheville, empeigne cuir de chevreau plissé. Noir, truffe (taupe foncé) gris.	$40
E. Escarpin «Staccato» à talon haut. Suède-garniture chevreau. Gris, bourgogne ou truffe. Non offert à St-Bruno	$48
F. Escarpin fourreau «Jackie» à talon bas. Empeigne suède. Écorce, fumée (gris), noir ou bourgogne.	$44

Rayon 276, au deuxième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno
(sauf indication contraire)

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Vente première classe
En plein essor, jusqu'au samedi 12 septembre (sauf s'il y a épuisement du stock). Si vous n'avez pas votre exemplaire, venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous

Simpsons MD